



AMÉNAGEMENT DE LA RN116 ENTRE ILLE-SUR-TÊT ET PRADES

BILAN DE LA CONCERTATION PUBLIQUE
DU 27 NOVEMBRE AU 20 DÉCEMBRE 2019

AMENAGEMENT ENTRE
Ille-sur-Têt ET **Prades**

RN 116
De la plaine à la montagne



SOMMAIRE

PRÉSENTATION DU PROJET.....	3
CADRE RÉGLEMENTAIRE DE LA CONCERTATION	5
DÉROULEMENT DE LA CONCERTATION PUBLIQUE.....	6
PREMIERS ENSEIGNEMENTS DE LA CONCERTATION PUBLIQUE POUR LA MAÎTRISE D'OUVRAGE.....	32
CHOIX DE LA MAÎTRISE D'OUVRAGE	34
ÉTAPES À VENIR.....	38
ANNEXES	39

PRÉSENTATION DU PROJET

RÉSUMÉ DU PROJET

La section entre les communes d'Ille-sur-Têt et Prades s'inscrit dans une politique générale continue de l'aménagement de la RN116, une route dont la commission "Mobilité 21" a jugé indispensable sa modernisation compte tenu de son rôle en matière de désenclavement des territoires qu'elle dessert.

Le programme d'aménagement de la RN116, initialement 2x2 voies de type autoroutier, a été modifié pour se concentrer désormais sur un aménagement de l'infrastructure existante, à l'exception de la déviation de Marquixanes (qui a déjà fait l'objet d'une concertation publique spécifique en 2017).

Cet aménagement global vise à répondre à deux objectifs :

- **Sécurisation pour tous les usagers de l'infrastructure routière.**
- **Fluidification du trafic et optimisation du temps de parcours.**

Le projet porte sur 9 aménagements répartis en 3 séquences :

- > Séquence 1 : entre Ille-sur-Têt et Vinça
- > Séquence 2 : entre Vinça et Marquixanes
- > Séquence 3 : entre Marquixanes et Prades

Les études engagées à ce stade permettent d'identifier les variantes qui apparaissent les plus pertinentes.

COÛT

Le programme d'aménagement est estimé à **30 millions d'euros**.

Ce montant comprend à la fois le coût des travaux, mais aussi celui des études et des acquisitions foncières.

FINANCEMENT

Le Contrat de Plan Etat-Région (CPER) actuel contribue au financement des études.

La logique globale est un co-financement entre l'Etat et les Collectivités. C'est pourquoi les aménagements de la RN116 ont vocation à être réalisés de manière échelonnée dans le temps, en fonction des crédits qui pourront être inscrits aux futurs CPER.

PARTENAIRES DU PROJET

INSTANCE DE GOUVERNANCE

Le projet est piloté par l'Etat - DREAL Occitanie.

ACTEURS DU PROJET

L'aménagement de la RN116 est un **projet partenarial**, engageant les collectivités locales, en plus de l'Etat.

En effet, les collectivités territoriales et les élus locaux sont associés au comité de suivi de la RN116. Il est présidé par le Préfet des Pyrénées-Orientales. Ce comité permet à chaque membre d'exprimer son opinion ou ses craintes sur les études menées dans le cadre de l'opération.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DU PROJET



CADRE RÉGLEMENTAIRE DE LA CONCERTATION

OBJECTIFS DE LA CONCERTATION

En tant que maître d'ouvrage de l'opération, l'Etat a mené une concertation préalable du 27 novembre au 20 décembre 2019 sur le programme d'aménagement de la RN116 entre Ille-sur-Têt et Prades, soucieux de démontrer sa forte volonté d'associer le public à sa réalisation. Il a souhaité, durant toute cette période, présenter le projet, ses caractéristiques, et mettre en œuvre un large dialogue avec tous les publics concernés.

Le public a été invité à exprimer son point de vue et ses préoccupations sur le projet et les aménagements envisagés.

Cette concertation permettra au maître d'ouvrage, en prenant en considération les avis et contributions exprimés, de poursuivre les études techniques et les procédures réglementaires.

CADRE LÉGAL

Dans le cadre d'une opération d'aménagement routier, la concertation préalable est une étape obligatoire de démarche participative impliquant des « allers-retours » entre le décideur et la population.

La présente concertation préalable s'inscrit dans le cadre des dispositions prévues à l'article L121-16 et suivants du Code de l'environnement.

DÉROULEMENT DE LA CONCERTATION PUBLIQUE

DISPOSITIF D'INFORMATION DU PUBLIC

Des supports d'information ont été réalisés par le maître d'ouvrage afin d'annoncer la concertation, ses modalités et présenter les caractéristiques du projet.

L'information du public a été relayée au travers de différents supports de communication :

- **Dossier de concertation**

Le dossier de concertation de 34 pages présentait les objectifs du projet global d'aménagement, les études réalisées et les enjeux du territoire. Il décrivait les caractéristiques des aménagements projetés, section par section. Enfin, il détaillait les objectifs et modalités de la concertation.

Ce document a été mis à disposition du public pendant toute la durée de la concertation en mairies d'Ille-sur-Têt, Bouleternère, Rodes, Vinça, Marquixanes, Eus et Prades. Il est également accessible en ligne, téléchargeable depuis la page internet dédiée au projet sur le site de la DREAL Occitanie.



Dossier de concertation (couverture)

- **Affichage**

Les affiches dites « réglementaires », au format A2 recto, informant de la concertation organisée par l'Etat – DREAL Occitanie du 27 novembre au 20 décembre 2019 ont été apposées sur les panneaux d'information municipaux des mairies d'Ille-sur-Têt, Bouleternère, Rodes, Vinça, Marquixanes, Eus et Prades. Elles ont avisé le public du déroulement de l'ensemble des étapes de la concertation préalable à venir, et du dispositif d'information et de participation à la concertation.



Affiche réglementaire

Document d'information

Un document d'information sur le projet de 6 pages, au format A4 fermé, a été imprimé à 1 000 exemplaires et mis à disposition du public en mairies d'Ille-sur-Têt, Bouleternère, Rodès, Vinça, Marquixanes, Eus et Prades, ainsi qu'en réunion publique.

Le document d'information est également accessible en ligne, téléchargeable depuis la page internet dédiée au projet sur le site de la DREAL Occitanie.

Il permet au public de s'informer sur le projet et les caractéristiques des aménagements envisagés section par section, ainsi que sur les modalités de la concertation.



Document d'information



■ **Panneaux d'information**

Une exposition composée de 5 panneaux d'information, format Roll-up 85x200 cm, a été mise en place lors de chaque réunion publique.

Ils ont permis au public de s'informer sur le projet et les caractéristiques des aménagements envisagés section par section, ainsi que sur les modalités de la concertation.



Panneaux d'information

▪ Page internet du projet

Une page internet consacrée au projet a été mise en place dès le début de la concertation sur le site de la DREAL Occitanie | <http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/concertation-du-27-novembre-au-20-decembre-2019-a24844.html>

Elle permet au public de :

- S'informer sur le contenu du projet et de pouvoir consulter et télécharger le dossier de concertation, le document d'information.
- S'informer sur les modalités de la concertation.
- Donner son avis et poser des questions au maître d'ouvrage via l'adresse mail dédiée et l'adresse postale de la DREAL Occitanie.

La page internet du projet et l'adresse mail dédiées seront maintenues tout au long du projet afin de garantir un dispositif continu d'information et d'échanges avec le public.

The screenshot shows the website interface for the concertation. At the top, there is a header with the DREAL Occitanie logo and a search bar. Below the header is a navigation menu with various categories. The main content area is titled 'CONCERTATION DU 27 NOVEMBRE AU 20 DÉCEMBRE 2019' and includes a sub-header 'publié le 27 novembre 2019'. The text describes the concertation process and provides details about public meetings. There are also links to download documents and contact information for the DREAL Occitanie.

Page internet

■ Diaporama de présentation du projet

Un diaporama présentant le projet d'aménagement envisagé section par section a été projeté lors des réunions publiques en préalable au temps d'échange avec le public.

■ Presse locale

Huit articles sont parus sur Internet autour de concertation préalable et du projet d'aménagement de la RN116 :

Presse audiovisuelle

- 24/11/2019 – France Bleu Roussillon – « Voici les 13 aménagements prévus sur la nationale 116 entre Ille-sur-Têt et Prades »

Presse écrite

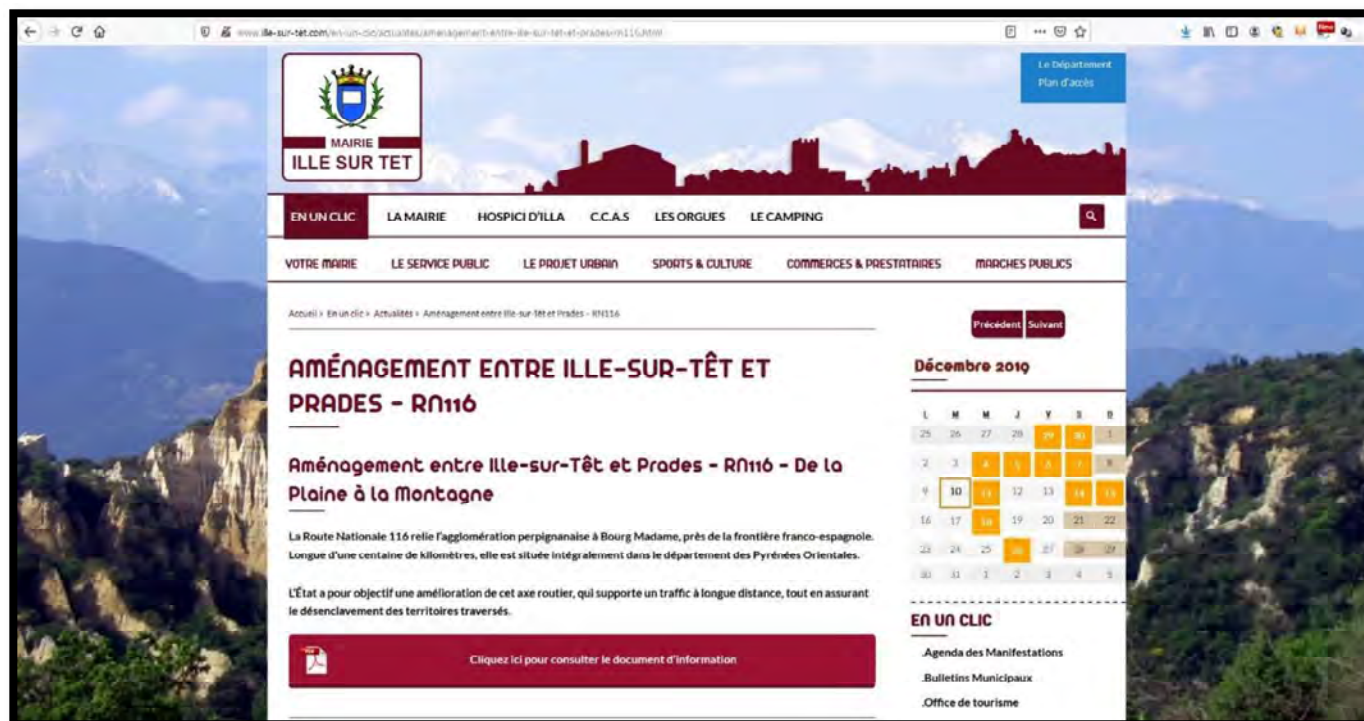
- 26/11/2019 – 66 News – « La RN116 va-t-elle se faire une nouvelle beauté ? »
- 26/11/2019 – L'Indépendant – « P.-O. : coup d'envoi de la concertation autour de l'avenir de la RN116 »
- 26/11/2019 – L'Indépendant – « RN116 dans les P.-O. : un projet à 30 millions d'euros »
- 30/11/2019 – L'Indépendant – « P.-O. : avenir de la RN116 : la colère monte en Conflent »
- 05/12/2019 – L'Indépendant – « P.-O. – RN116 : « A force de nous abandonner, l'Etat nourrira l'indépendantisme », le coup de gueule de François Calvet »
- 16/12/2019 – L'Indépendant – « Pyrénées-Orientales | le Département se dote pour l'année d'un budget record de 707 millions »
- 17/12/2019 – 66 News – « Pyrénées-Orientales | un projet « plus ambitieux » pour la RN116 »

La déclaration d'intention et l'avis de concertation ont été également publiés dans la presse locale.

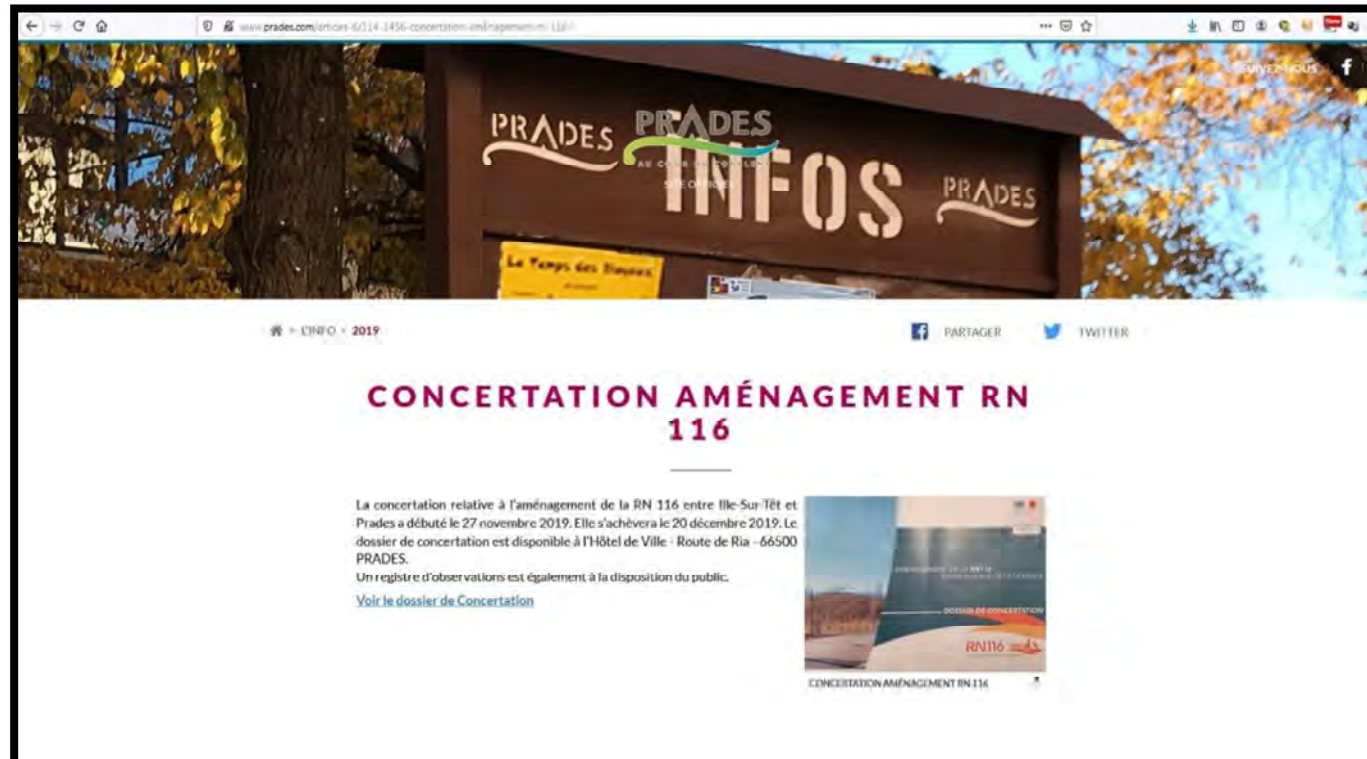
- Relais d'information numérique par les différents partenaires

L'information sur la concertation pour le projet d'aménagement de la RN116 a été diffusée sur les canaux suivants :

- Site internet de la commune d'Ille-sur-Têt, rubrique « Actualités »
<http://www.ille-sur-tet.com/en-un-clic/actualites/amenagement-entre-ille-sur-tet-et-prades-m116.html>



- Site internet de la commune de Prades, rubriques « A la Une » et « L'info 2019 »
<http://www.prades.com/articles-6/114-1456-concertation-am%C3%89nagement-rn-116/>



DISPOSITIF DE PARTICIPATION DU PUBLIC

▪ Réunions publiques

Deux réunions publiques ont été organisées au cours de la concertation :

↳ **Le 27 novembre 2019** à 18h30, salle des fêtes du groupe Pierre Gipulo, à **Vinça**

Les intervenants étaient :

- René DRAGUÉ, maire de Vinça
- Christophe GAMET, directeur adjoint des Transports, DREAL Occitanie
- Alex URBINO, chef de la division Maîtrise d'ouvrage Est, DREAL Occitanie
- Nicolas ASSEMAT, chef de projet, direction Transports, DREAL Occitanie
- Romain ASPE, chargé d'opérations routières, direction Transports, DREAL Occitanie

↳ **Le 11 décembre 2019** à 18h30, salle du Foirail, à **Prades**

Les intervenants étaient :

- Yves DELCOR, premier adjoint au maire de Prades
- Christophe GAMET, directeur adjoint des Transports, DREAL Occitanie
- Alex URBINO, chef de la division Maîtrise d'ouvrage Est, DREAL Occitanie
- Nicolas ASSEMAT, chef de projet, direction Transports, DREAL Occitanie
- Romain ASPE, chargé d'opérations routières, direction Transports, DREAL Occitanie



Réunion publique à Vinça



Réunion publique à Prades

Chacune des réunions publiques a duré environ 2 heures et s'est déroulée de la manière suivante :

- Mot d'accueil (3 minutes)
- Présentation des objectifs du projet, du programme d'aménagements et des suites à donner à la concertation par la DREAL Occitanie (30 minutes)
- Temps d'échanges et de questions / réponses avec le public (90 minutes)

Chaque réunion a fait l'objet d'un débriefing et d'un compte-rendu détaillé présentant l'ensemble des échanges.

Les participants ont pu également s'exprimer par écrit sur le projet à l'aide d'un **bulletin d'expression** distribué au début de chaque réunion publique.



*Mise à disposition des documents
d'information et de participation du public*



- **Adresse mail dédiée**

Une adresse mail dédiée au projet a été créée dès le début de la concertation : concertation-rn116.dreal-occitanie@developpement-durable.gouv.fr

Elle permet au public de contacter l'équipe-projet de la DREAL Occitanie à tout moment pour poser des questions ou donner son avis sur le projet.

- **Registres d'expression**

Deux registres d'expression au format A4, 50 pages blanches numérotées, permettant au public de s'exprimer ont été mis à disposition en mairies de Prades et de Vinça.



Registre d'expression

BILAN DE LA CONCERTATION PUBLIQUE

BILAN QUANTITATIF

LA MÉTHODE

L'analyse quantitative proposée ci-dessous se base sur les éléments d'expression formulés au cours de la période de concertation publique du 27 novembre au 20 décembre 2019.

Les éléments qui sont comptabilisés synthétisent les formes d'expression suivantes :

- Avis/questions recensées pendant les réunions publiques ;
- Avis/questions transmis par courriel ;
- Avis/questions transmis par courrier postal ;
- Avis/questions transmis via le bulletin d'expression ;
- Avis/questions déposés dans les registres d'expression mis à disposition.

LA PARTICIPATION DU PUBLIC

Les actions d'information mises en œuvre par la DREAL Occitanie durant la période de concertation publique se traduisent, en termes de participation par :

- Environ **180 personnes** présentes, **39 prises de parole** et **3h40 de débat** pour l'ensemble des **deux réunions publiques**.
- **47 avis et questions** posées par **courriel**.
- **3 avis et questions** posées par **courrier postal**.
- **15 avis et questions** posées via le **bulletin d'expression** (4 remis en réunions publiques et 11 par voie postale).
- **22 contributions** déposées sur les **deux registres d'expression** (17 à Vinça et 5 à Prades).

NOMBRE TOTAL DE CONTRIBUTIONS : 126

(Un même contributeur a pu s'exprimer plusieurs fois à travers différents moyens d'expression)

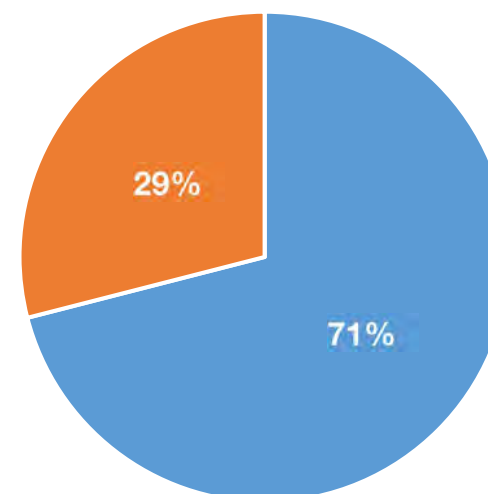
DONNÉES QUANTITATIVES

❖ Evaluation des positions sur le projet global d'aménagement de la RN116 soumis à la concertation

Cette répartition recense les avis exprimés sur le projet soumis à la concertation.

Dans l'évaluation des avis exprimés, 90 contributions sont pour la sécurisation et se sont efforcées de faire des contre-propositions aux aménagements présentés par le maître d'ouvrage. Les contributions contre le projet se sont clairement exprimées dans ce sens, certaines souhaitant le retour du projet de 2x2 voies.

	POUR LA SÉCURISATION <i>avec proposition d'autres aménagements</i>	CONTRE
Réunion publique	34	5
Courriel	20	27
Courrier postal	3	-
Bulletin d'expression	14	1
Registre	19	3
TOTAL	90	36
Nombre total d'avis	126	



■ Pour la sécurisation avec proposition d'autres aménagements

❖ Nombre d'expressions par thème

Thème	Rang	Nombre d'expressions	Pourcentage du total des expressions (126)
Projet global d'aménagement de la RN116	1	142	36,4 %
Carrefour de Rodès	2	85	21,8 %
Carrefour de Vinça / RD13G	3	29	7,4 %
Lieu-dit « El Moli » à l'entrée de Vinça	4	28	7,2 %
Passage à niveau de Bouleternère	5	22	5,6 %
De l'entrée Est de Vinça à la RD25	6	21	5,4 %
Carrefour RN116/RD24	7	14	3,9 %
Entrée Ouest de Marquixanes	8	12	3,1 %
Carrefour RN116/RD25	9	11	2,8 %
Projet de mise à 2x2 voies de la RN116		11	2,8 %
Déviations de Marquixanes	11	8	2,1 %
Entrée Est de Prades	12	7	1,8 %
Total		390	*/

* Le total est supérieur à 100 %, une personne s'étant le plus souvent exprimée sur plusieurs thématiques.

BILAN QUALITATIF

APPRÉCIATION GLOBALE DU PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA RN116 SOUMIS À LA CONCERTATION

Si la question de la **sécurisation de la RN116 est reconnue comme nécessaire** par l'ensemble des participants qui demandent à pouvoir se déplacer en toute sécurité, la concertation a été l'occasion pour certains d'entre eux, s'exprimant souvent avec conviction, de regretter l'abandon du **projet de 2x2 voies de la RN116**. Celui-ci représente en effet le seul projet capable, selon eux, de répondre aux enjeux de sécurité routière et de développement économique du territoire. Alors que certains participants déplorent l'absence d'investissement ambitieux de l'Etat sur la RN116, « épine dorsale du réseau routier départemental », d'autres ont le sentiment que le projet de mise à 2x2 voies pourrait encore se concrétiser dans le futur et suggèrent de le réaliser par tranches successives de travaux.

Un grand nombre de contributeurs ont pu exprimer clairement leur **déception, voire de vives critiques vis-à-vis de l'ensemble des aménagements proposés par le maître d'ouvrage** jugés minimalistes et peu ambitieux, et qui ne répondent pas, à leur sens, aux attentes de la population locale en terme de sécurité pour pallier la dangerosité de la nationale.

A titre d'exemple, les créneaux de dépassement envisagés sur plusieurs secteurs sont considérés par certains comme très accidentogènes (augmentation de la vitesse des automobilistes, risque de collision frontale en l'absence de terre-plein central...), alors qu'ils représentent presque la moitié du budget total.

Plusieurs participants ont le sentiment qu'il s'agit d'un projet « du siècle passé », priorisant les véhicules motorisés et la vitesse, en contradiction avec les orientations actuelles de l'Etat en termes de mobilités (développement des transports en commun et des modes doux), de réduction de vitesse et de transition écologique. A ce titre, l'absence de coordination entre les politiques publiques est également relevée à diverses reprises.

Certains participants ont pu regretter le manque de données fournies par le maître d'ouvrage en termes de statistiques d'accidents et d'évolution du trafic sur les différentes sections du tronçon concerné.

De nombreuses expressions mettent en évidence une **réelle préoccupation concernant les impacts du projet** sur l'environnement (pollution, ressources en eau), les terres agricoles (emprise des aménagements) ou le cadre de vie (nuisances visuelles et sonores). Deux associations ainsi que quelques riverains évoquent d'ailleurs la possibilité de recours juridique si le projet est maintenu en l'état.

Il est demandé à ce que le projet soit novateur et destiné au bien-être de tous les usagers de la nationale. Dans cette optique, de nombreux participants, habitants, acteurs associatifs et élus, ont souligné à plusieurs reprises que **le projet devait privilégier la sécurité à la vitesse**.

Diverses propositions et solutions alternatives au projet ont ainsi été présentées par les contributeurs pour répondre aux enjeux de sécurité routière sur l'ensemble de l'itinéraire : giratoires à chaque intersection, séparateurs central en béton, aménagement d'une voie parallèle à la nationale pour les transports doux entre les villages, limitation de vitesse à 80 km/h...

Plusieurs expressions mettent en avant la nécessité de mettre en œuvre un plan de mobilités complet entre les différents modes de transport (voitures, piétons, cyclistes, transports en commun...).

Dans cette logique, il a été demandé à plusieurs reprises d'intégrer, en particulier, les modes doux dans l'élaboration des aménagements sur l'ensemble de l'itinéraire : passages piétons, voies secondaires stabilisées et revêtues pour les cyclistes, maillage véloroute/voie verte, arrêt de bus sécurisé... Par ailleurs, on estime que la mise en place d'un réseau de pistes cyclables pourrait contribuer à développer l'attractivité du territoire en favorisant le tourisme vert.

Enfin, de nombreux avis estiment que le **coût du projet** est assez élevé par rapport à la qualité des aménagements proposés.

Ils craignent également que l'évolution des spécificités techniques liée à la poursuite des études entraîne une hausse du coût global du projet.

Un contributeur souligne que le projet a été conçu sans que les financements ne soient validés à ce jour. On craint à ce propos que la démarche de l'Etat ne soit qu'un effet d'annonce qui ne sera pas suivi d'actions concrètes.

Plusieurs contributeurs notent par ailleurs une mauvaise répartition du budget entre les différents aménagements. Ils constatent que la plus grande partie des finances est consacrée notamment à la dénivellation du passage à niveau à Bouleternère et à l'aménagement d'une intersection très peu fréquentée à « El Moli », alors que le budget devrait être majoritairement investi, selon eux, dans la sécurisation prioritaire des communes de Rodès et de Vinça.

LA POSITION DES CONTRIBUTEURS SUR LES DIFFÉRENTS AMÉNAGEMENTS PROPOSÉS PAR LE MAÎTRE D'OUVRAGE

LE PASSAGE À NIVEAU DE BOULETERNÈRE

Si quelques avis expriment une position favorable à la sécurisation du passage à niveau, la majorité des contributeurs ne perçoit pas l'intérêt de l'aménagement par rapport à la situation actuelle ou le considère comme non-prioritaire par rapport à d'autres secteurs plus accidentogènes.

Certains estiment que les travaux prévus sont trop conséquents, d'autant que des interventions de sécurisation semblent avoir déjà été menées par la SNCF.

Le coût de cet aménagement est jugé trop élevé, d'autant que l'avenir de l'axe ferroviaire concerné semble incertain. Le maire de Bouleternère émet une proposition alternative, plus économique à son sens, consistant à maintenir une voie de desserte pour l'accès aux parcelles agricoles, sans déniveler le passage à niveau. Il souhaite que cette option dont le coût estimé serait bien inférieur à celui du projet du maître d'ouvrage soit étudiée par les services de l'Etat, et que les économies réalisées soient reportées sur des aménagements prioritaires.

Le Département propose, dans sa contribution, de déniveler le passage à niveau par un passage inférieur (pont-rail) plutôt que par un passage supérieur (pont-route).

Enfin, un contributeur tient à alerter de la dangerosité d'un autre passage à niveau dans Bouleternère sur lequel se retrouvent des poids-lourds à l'issue d'une manœuvre compliquée pour récupérer la D16.

CARREFOUR DE RODÈS

L'ensemble des contributeurs reconnaissent l'intérêt de réaménager en priorité le carrefour actuel de Rodès en raison de sa dangerosité. Ils soulignent en effet à plusieurs reprises la difficulté que rencontrent les habitants de Rodès pour sortir de leur commune en raison de la vitesse excessive des automobilistes sur la nationale. Ils considèrent qu'il est indispensable pour Rodès de disposer d'un aménagement sécurisant dont le projet est attendu depuis 30 ans.

La totalité des avis exprimés se montrent toutefois défavorables à l'aménagement proposé par le maître d'ouvrage qui suscite une forte contestation chez les Rodésiens. Ils estiment celui-ci inacceptable car il n'apporte pas de réponses concrètes aux attentes de la population en terme de sécurité et ne satisfait en rien les mouvements de circulation sur ce secteur.

Il est rappelé que deux pétitions rassemblant plus de 700 signatures ont été lancées pour manifester le ressenti et le mécontentement de la population rodésienne. Certains participants ont mis en garde le maître d'ouvrage contre de futures actions de blocages s'il conservait son projet en l'état.

Il est également reproché au maître d'ouvrage qu'aucun aménagement sécurisé n'ait été prévu pour les piétons. Plusieurs participants, notamment le maire de Rodès, mettent en évidence la dangerosité de traverser la RN116 à pied, notamment pour les scolaires, pour rejoindre l'arrêt de bus situé de l'autre côté de la route.

L'ancien maire de Rodès est également intervenu pour souligner l'ancienneté de la problématique de sécurité sur ce secteur. Il a rappelé que six hectares de terrain acquis par la commune sous son mandat permettraient de réaliser un aménagement sécurisant.

La question de l'accès aux ruisseaux d'arrosage, notamment au niveau de la Carrerade, a également été posée.

Des solutions alternatives ont pu être proposées à plusieurs reprises :

- maintenir le carrefour en l'état actuel et passer la nationale en souterrain, avec une bretelle d'entrée et de sortie de chaque côté et dans les deux sens ;
- réaliser un giratoire qui serait annoncé par des panneaux lumineux et une signalisation au sol, et qui obligerait les automobilistes à ralentir. Cette proposition est également soutenue par le Département.
- intégrer un aménagement piétonnier (trottoirs, passerelle...).

Sans attendre l'aménagement définitif du carrefour, les participants demandent au maître d'ouvrage de mettre en place des mesures temporaires et immédiates par une limitation de vitesse à 70 km/h et l'implantation de bandes rugueuses sonores à l'approche du carrefour, dans le sens Prades-Perpignan.

Tout en demandant au maître d'ouvrage de revoir son projet sur Rodès, les contributeurs ont rappelé que « la population rodésienne saura se mobiliser si elle n'obtient pas des aménagements dignes de ce qu'elle mérite ».

DU LIEU-DIT « EL MOLI » À L'ENTRÉE DE VINÇA

Un certain nombre d'avis remettent en question l'intérêt d'aménager ce secteur qui connaît, selon eux, une très faible fréquentation en terme de trafic. Dans cette logique, le coût de l'opération leur semble disproportionnés par rapport au nombre de passages de véhicules.

Par ailleurs, il est estimé que la création de créneaux de dépassement est facteur d'accidents car ils augmentent la vitesse des automobilistes lors de la manœuvre de dépassement, multiplient les risques de collision frontale en l'absence de terre-plein central et provoquent généralement de forts ralentissements, notamment lors de fortes affluences de trafic, lorsque les véhicules se rabattent sur une voie unique en fin de créneau.

LE CARREFOUR DE LA RD13G

Plusieurs avis soulignent la nécessité de sécuriser les entrées et sorties de Vinça.

Cependant, les contributeurs s'accordent à reconnaître que la solution du maître d'ouvrage au niveau du carrefour de la RD13G ne doit pas être retenue, position également partagée par le maire de Vinça. Ils considèrent en particulier que la suppression du « Tourne à Gauche » vers Prades occasionnerait de nombreux impacts pour Vinça, notamment le risque de surcharger le réseau routier de la commune qui se verrait traversée par un nouveau flux de circulation, source de nuisances supplémentaires pour les riverains.

La solution alternative de créer un giratoire comme à Bouleternère est proposée à de nombreuses reprises, l'objectif visé étant d'obliger les automobilistes à ralentir et de faciliter l'insertion des usagers placés sur les axes secondaires. Cette proposition est également soutenue par le Département.

Une autre solution serait d'étudier la possibilité de redessiner le « Tourne à Gauche » pour l'optimiser, sans créer de sens unique.

DE L'ENTRÉE EST DE VINÇA À LA RD25

La plupart des expressions sur l'aménagement de ce secteur se montrent favorables à la solution retenue.

Tout en approuvant l'aménagement prévu, la commune de Vinça suggère de prévoir également un accès sécurisé à l'entreprise artisanale située à proximité de la nationale.

Les contributeurs opposés à l'aménagement envisagé estiment que les travaux seraient trop compliqués et coûteux. Ils pensent aussi que l'ouvrage d'art prévu impacterait le paysage.

LE CARREFOUR DE LA RD25

Quelques participants s'interrogent sur l'intérêt, en terme de sécurité, de réduire la plateforme routière actuelle. Celle-ci présente, à leur sens, la possibilité de tourner assez large et ils estiment que cette configuration apporte une certaine sécurité dans les mouvements de circulation des automobilistes. Un contributeur souligne toutefois le manque d'harmonie de la courbe au niveau du « Tourne à Gauche » vers Prades qui rend la manœuvre difficile pour s'insérer sur la nationale.

Certains participants pensent que l'aménagement de ce carrefour est superflu car ils ne perçoivent pas de difficulté particulière au niveau de l'intersection, alors que d'autres préconisent la réalisation d'un rond-point afin d'obliger les automobilistes à ralentir. Cette proposition est également soutenue par le Département.

La commune de Vinça propose que le réaménagement puisse laisser la possibilité aux véhicules qui sortent du chemin rural n°4 sur la RN116 de revenir vers Vinça.

Il est demandé de prévoir un stockage central suffisant dans le sens Finestret – Prades.

L'ENTRÉE OUEST DE MARQUIXANES

Quelques contributeurs estiment que la solution retenue, si elle permet de ne pas détruire de maisons situées le long de la nationale, va rapprocher la route des habitations et occasionner des nuisances sonores pour les riverains.

Par ailleurs, ils soulignent les enjeux écologiques et les questions de la ressource en eau et de la difficulté d'écoulement des égouts d'Eus et de Marquixanes soulevées par cet aménagement. Enfin, ils remarquent que le sujet des remblais et déblais n'est pas abordé par le maître d'ouvrage.

Il est demandé si des murs antibruit sont prévus au niveau du créneau de dépassement. On craint que la faible longueur du créneau de dépassement provoque des excès de vitesse et des accidents.

Un exploitant agricole s'interroge sur l'impact de l'aménagement sur les parcelles situées à l'entrée de Marquixanes.

Quelques-uns s'interrogent sur la façon dont pourra s'articuler l'aménagement envisagé avec le futur projet de déviation de la commune.

LE CARREFOUR DE LA RD24

Certains participants notent l'importance du carrefour de la RD24 à la fois pour les bassins de population concentrés dans le secteur de Los Masos/Eus, mais aussi pour les habitants des villages environnants (Catllar, Mosset) qui se déplacent vers Prades. Il est également souligné la tendance à la hausse de l'évolution démographique de la commune de Los Masos qui, en l'espace de quelques années, a vu sa population doubler pour atteindre aujourd'hui environ 1 000 habitants.

Bien que quelques contributeurs aient le sentiment que le carrefour actuel est correctement aménagé, d'autres signalent la difficulté de s'insérer sur la nationale en raison de l'importance du trafic et de la vitesse excessive des automobilistes.

Si la sécurisation de ce carrefour est essentielle pour délester Prades, certains participants estiment qu'il s'agit d'un projet « à minima » qui ne résoudra pas le problème de sécurité, ni celui de l'accessibilité à Los Masos. Ils expliquent en effet que l'itinéraire vers Los Masos par la RD24 pose difficulté au niveau du pont SNCF dont l'étroitesse ne permet pas aux véhicules de se croiser, et peut générer des embouteillages importants, notamment lorsqu'un camion s'y engage.

Quelques contributeurs considèrent que la solution d'un rond-point serait plus judicieuse car elle permettrait de réduire la vitesse sur la ligne droite. Cette proposition est également soutenue par le Département.

Il est également demandé de prendre en compte la desserte des commerces situés à proximité.

DE L'ENTRÉE EST DE PRADES

Un exploitant agricole s'interroge sur l'impact de l'aménagement prévu sur les parcelles d'élevage situées le long de la RN116. S'il demande à connaître l'emprise réelle qui sera utilisée pour la gestion des accès riverains, il pose aussi la question des mesures compensatoires qui sont envisagées pour compenser la perte de superficie à pâturer sur les parcelles impactées.

La création d'un crèneau de dépassement ne convainc pas les contributeurs qui se sont exprimés sur le sujet, en raison de la topographie difficile de la zone et du risque élevé de traversée de sangliers, fréquemment constatée sur ce secteur.

Ils se félicitent toutefois de la préservation des arbres existants.

LA DÉVIATION DE MARQUIXANES

Bien que le sujet de la déviation de Marquixanes ne fasse pas partie du programme d'aménagements soumis à la concertation, il a toutefois été évoqué à plusieurs reprises et à travers différents moyens d'expression.

Certains s'interrogent sur la raison pour laquelle la déviation de Marquixanes est dissociée du projet soumis à la concertation, car ils considèrent qu'il s'agit du « chaînon central » du tronçon Ille-sur-Têt / Prades. Un contributeur précise que si la variante nord peut diviser la population, la situation actuelle avec la traversée de poids-lourds dans la commune n'est plus supportable.

Les membres de l'association pour la protection des habitants et de l'environnement de Marquixanes (APHEM) ont rappelé à plusieurs reprises leur opposition ferme à la variante retenue à l'issue de la concertation de 2017.

Dans sa contribution sur le projet d'aménagement de la RN116, le Département des Pyrénées-Orientales a proposé de réaliser une analyse complémentaire des scénarios envisagés.

LES CONTRIBUTEURS PARTAGÉS ENTRE ATTENTES ET PRÉOCCUPATIONS

- ↳ **Les principales attentes** ont porté sur les points suivants :
 - Privilégier la sécurité à la vitesse
 - Mettre en place de mesures pour limiter la vitesse sur la nationale (limitation de vitesse, bandes rugueuses...)
 - Sécuriser les intersections en sortant de Vinça et en direction de Prades
 - Prendre en compte l'ensemble des mobilités (modes doux, transports en commun...)
 - Réaliser un réseau de pistes cyclables sur la portion Ille-sur-Têt / Prades / Développement d'un tourisme vert
 - Réactiver le projet de mise à 2x2 voies
 - Rendre le projet d'aménagement de la RN116 compatible avec la déviation de Marquixanes
- ↳ **Les principales préoccupations** portent sur les points suivants :
 - Sécurité des usagers de la nationale (automobilistes, motards, cyclistes) et des piétons
 - Vitesse excessive sur la RN116
 - Croissance du trafic
 - Coût élevé du projet global
 - Impacts du projet sur l'environnement, le cadre de vie et les terres agricoles
 - Compatibilité du projet avec la déviation de Marquixanes
 - Traversée de Vinça par de nouveaux flux de circulation
 - Développement économique du territoire

PRINCIPALES PROPOSITIONS DES CONTRIBUTEURS

Des propositions ont été formulées à travers les différents moyens d'expression sur les points suivants :

Sécurité

- Privilégier les intersections par ronds-points
- Mettre en place un séparateur central en béton sur l'ensemble de l'itinéraire
- Limiter la vitesse à 80 km/h sur l'ensemble de l'itinéraire
- Limiter la vitesse à 70 km/h au niveau des arrêts de bus, des chemins agricoles et des zones d'habitations avec accès direct à la RN116
- Mettre en place des aménagements pour empêcher la traversée d'animaux sauvages, en particulier au niveau des créneaux de dépassement

Déplacements

- Aménager des passages sécurisés pour les piétons (signalisation, éclairage de nuit)
- Aménager des voies réservées aux modes doux (véloroute/voie verte)
- Etablir la continuité d'un itinéraire cyclable entre Bouleternère et Prades le long de la RN116
- Développer les transports en commun (trains, bus, navettes) et faciliter l'accès aux transports partagés (parking co-voiturage...)

Budget / Financement

- Investir sur les secteurs prioritaires | entrée/sortie de Rodès et de Vinça

Les principales propositions formulées à travers les différents moyens d'expression sur chaque aménagement ont été les suivantes :

Autour du passage à niveau de Bouleternère

- Maintenir une voie de desserte, sans déniveler le passage à niveau
- Reporter le budget de cet aménagement sur des secteurs prioritaires (Rodès, Vinça)
- Déniveler le passage à niveau par un passage inférieur (pont-rail) plutôt que par un passage à niveau supérieur (pont-route)

Carrefour de Rodès

- Réaliser un rond-point éclairé et annoncé par panneaux lumineux et signalisation au sol
- Passer la nationale sous le carrefour avec une bretelle d'entrée et de sortie de chaque côté et dans les deux sens
- Aménager un passage piétonnier sécurisé pour l'accès au bus de l'autre côté de la route (passerelle, passage souterrain, trottoirs...).

Autour du lieu-dit « El Moli » à l'entrée de Vinça

- Reporter le budget de cet aménagement jugé superflu sur des secteurs prioritaires (Rodès, Vinça)

Autour du carrefour RD13G

- Réaliser un rond-point éclairé et annoncé par panneaux lumineux et signalisation au sol

Autour de l'entrée Est de Vinça à la RD25

- Aménager un accès sécurisé pour l'entreprise artisanale située à proximité de la nationale
- Prévoir un trottoir sur l'ouvrage d'art supérieur (passage des randonneurs GR36)

Autour du carrefour de la RD25

- Réaliser un rond-point éclairé et annoncé par panneaux lumineux et signalisation au sol

Autour de l'entrée Ouest de Marquixanes

- Réaliser des murs antibruit le long des créneaux de dépassement

Autour du carrefour de la RD24

- Réaliser un rond-point éclairé et annoncé par panneaux lumineux et signalisation au sol

Autour de l'entrée Est de Prades

- Informer des mesures compensatoires envisagées pour compenser la perte de superficie à pâturer sur les parcelles impactées.

LES RÉPONSES APPORTÉES AUX PRINCIPALES QUESTIONS POSÉES AU COURS DES RÉUNIONS PUBLIQUES

❖ Questions liées au projet global d'aménagement sur la RN116

- L'évolution du trafic est-elle prise en compte dans le projet ? La RN116 semble connaître des niveaux de trafic très importants depuis quelques années.

Réponse de la DREAL Occitanie

Les études de trafic réalisées dans le cadre des études d'opportunité ont permis de confirmer :

- Une stabilité des trafics constatée dans le temps, avec toutefois des pics enregistrés sur des périodes saisonnières, de l'ordre de 10 000 véhicules / jour.
- Pas d'augmentation marquée de la circulation dans la projection de trafic réalisée dans le cadre du projet.
- Les aménagements prévoient-ils une voie réservée aux cyclistes ? L'intégration de pistes cyclables pourrait-elle s'envisager au niveau des ouvrages d'art ?

Réponse de la DREAL Occitanie

La problématique du vélo est bien prise en compte par l'Etat. Des projets sont portés dans ce sens par la Communauté de communes sur Prades, et un projet de véloroute/voie verte est à l'étude par le Département. L'objectif est de permettre à ces différents acteurs d'échanger pour rendre ces projets compatibles entre eux.

❖ Questions liées à l'aménagement du carrefour de Rodès

- Est-il possible d'étudier la solution de conserver le carrefour en l'état, au niveau actuel, et de faire passer la RN116 en souterrain, avec une bretelle d'accès et de sortie de chaque côté et dans chaque sens ?

Réponse de la DREAL Occitanie

Il s'agit d'une solution qui représente un projet technique d'ampleur. Plusieurs pistes d'aménagement peuvent apparaître et les études à venir, complétées par une analyse multicritères, permettront d'établir un chiffrage de chaque option avant de pouvoir proposer une solution préférentielle au moment de l'enquête publique.

❖ **Questions liées à l'aménagement du carrefour de la RD13G**

- Une étude sur l'impact des flux de circulation dans Vinça a-t-elle été menée ?

Réponse de la DREAL Occitanie

Les études de trafic dans Vinça n'ont pas été menées à ce jour, mais des solutions seront mises en place, notamment pour l'accompagnement des collectivités dans la réflexion sur les circulations en ville.

- Les bandes rugueuses existantes seront-elles enlevées ? Sont-elles prévues à d'autres endroits ?

Réponse de la DREAL Occitanie

L'utilisation des bandes rugueuses pour matérialiser l'approche d'un carrefour reste un choix de l'exploitant des routes, la DIR Sud-Ouest. La DREAL ne prévoit pas d'autres dispositifs de ralentissement de ce type dans l'aménagement prévu ; seul le carrefour de Vinça est repris.

❖ **Questions liées à l'aménagement du carrefour de la RD25**

- Pourquoi réduire la plateforme routière au niveau du carrefour avec la RD25 qui offre aujourd'hui la possibilité de tourner assez large et apporte une certaine sécurité dans les mouvements de circulation ?

Réponse de la DREAL Occitanie

La création des îlots oblige à redresser le carrefour. La largeur de la plateforme incite à la vitesse alors qu'en le réduisant, l'usager sera obligé de ralentir pour sortir de la RN116. La reprise de ce carrefour vise donc à le rendre plus compact afin de permettre un effet de rétrécissement dans la perception de l'usager et l'inciter à ralentir.

❖ **Questions liées à l'aménagement à l'entrée Ouest de Marquixanes**

- Comment s'articulera l'aménagement décidé sur la portion ouest de Marquixanes avec le futur projet de déviation de la commune ?

Réponse de la DREAL Occitanie

Les deux projets sont analysés en s'attachant à prendre en compte l'ensemble des aménagements à réaliser (point d'entrée dans Marquixanes, desserte des riverains et des parcelles latérales à la RN116...).

ANALYSE ET SYNTHÈSE DES ARTICLES DE PRESSE PARUS EN LIGNE

La presse régionale et locale - presse écrite et audiovisuelle - s'est attachée à rendre compte du projet et à préciser les modalités de la concertation.

Dans l'ensemble, les articles de presse soulignent la volonté de l'Etat d'aménager la RN116 suite à l'abandon du projet de mise à 2x2 voies.

La presse a porté, d'une manière générale, un regard objectif sur le projet et a présenté les caractéristiques des principaux aménagements envisagés.

Elle a permis à diverses reprises à différents acteurs (riverains, élus...) d'exprimer leur avis sur le projet.

Les principaux articles mettent en avant les points suivants :

Le **24 novembre, France Bleu Roussillon** informe du lancement de la concertation publique et des caractéristiques des principaux aménagements envisagés. L'article précise les dates et lieux des deux réunions publiques, ainsi que les modalités de participation du public au cours de la concertation.

Le **26 novembre, 66 News** annonce la concertation publique et rappelle les enjeux du projet et les caractéristiques des principaux aménagements. L'article informe des dates et lieux des deux réunions publiques.

Le **26 novembre, L'Indépendant** évoque le lancement de la concertation publique autour du projet d'aménagement de la RN116. Après avoir rappelé l'abandon du projet de mise à 2x2 voies, il indique le coût du nouveau projet et la nature des principaux aménagements. L'article précise les modalités de la concertation et les moyens d'expression du public.

Dans son article du **26 novembre, L'Indépendant** rappelle l'abandon du projet de mise à 2x2 voies et annonce le démarrage de la concertation publique autour du programme d'aménagements sur la RN116 entre Bouleternère et Prades. L'article présente le coût prévisionnel, le calendrier des opérations, ainsi que les caractéristiques de principaux aménagements prévus par la DREAL sur cette section. Les modalités de la concertation et le dispositif de participation du public sont également précisés.

L'article souligne particulièrement le mécontentement suscité par le projet d'aménagement du carrefour de Rodès chez une partie des habitants de la commune. Il laisse la parole à Marc Bianchini, riverain et candidat aux élections municipales, qui estime que le projet de la DREAL ne répond pas aux enjeux de sécurité au niveau de ce carrefour, notamment à l'égard des piétons.

Enfin, l'article permet au sénateur François Calvet d'exprimer son avis très critique sur le projet qu'il considère comme de la « poudre aux yeux ». Celui-ci lui semble à la fois insuffisant en termes d'enjeux de sécurité et de mobilité, et aussi incertain dans sa réalisation en raison de l'absence de financement à ce jour.

Le **30 novembre**, **L'Indépendant** s'attache à rendre compte de la mobilisation de 200 habitants de Rodès, en préambule de la réunion publique à Vinça, pour manifester leur mécontentement vis-à-vis des aménagements envisagés par le maître d'ouvrage. L'article précise les préoccupations de la majorité de la population, notamment en terme de sécurisation des piétons. L'article indique que la contestation pourrait s'amplifier.

Le **5 décembre**, **L'Indépendant** relate l'intervention du sénateur François Calvet auprès de la ministre des transports et de la Transition écologique au sujet de la qualité des infrastructures de transport dans les Pyrénées-Orientales. Il exprime son « sentiment d'abandon » et son insatisfaction suite à la réponse apportée par la ministre sur la situation de la RN116, celle-ci ayant confirmé que l'amélioration la qualité des itinéraires et les enjeux de sécurité sur la nationale seront traités sans passer par une mise à 2x2 voies. Enfin, il craint l'absence de financement dans le prochain CPER pour le réseau routier.

Dans son article du **16 décembre**, **L'Indépendant** indique qu'à l'occasion d'une séance du Conseil départemental, la question de l'avenir de la RN116 a figuré dans les préoccupations des élus départementaux. L'article rend compte de leurs propositions en termes d'aménagements de sécurité pour les usagers de la nationale. Le sujet du développement d'un réseau cyclable entre Bouleternère et Prades a également été évoqué.

Le **17 décembre**, **66 News** profite d'annoncer le lancement de la concertation sur le projet d'aménagement de la RN116 entre Ille-sur-Têt et Prades pour revenir sur les enjeux de sécurité et de mobilité sur la RN116. L'article reprend le détail des propositions du Département telles qu'elles avaient été formulées par les élus lors de la dernière séance de l'Assemblée départementale ; l'objectif étant de rendre le projet « plus ambitieux ». Enfin, l'article souligne la position du Département vis-à-vis de la déviation de Marquixanes.

NB : un communiqué de presse est paru le **29 novembre** sur le site **Ouillade.eu** sous le titre « *RN116/Projet d'aménagement entre Ille-sur-Têt et Prades : à propos de la concertation préalable...* ». Ce communiqué de presse signé par Maryse Cayrol, présidente de l'association de protection des habitants et de l'environnement de Marquixanes (APHEM), reprend une grande partie des remarques exprimées lors de la réunion publique du 27 novembre à Vinça sur les thématiques suivantes : opposition à la variante nord pour la déviation de Marquixanes et retour sur la concertation de 2017, demande d'abandon du projet d'aménagement de la RN116 et préférence au projet de mise à 2x2 voies.

PREMIERS ENSEIGNEMENTS DE LA CONCERTATION PUBLIQUE POUR LA MAÎTRISE D'OUVRAGE

DÉROULEMENT DE LA CONCERTATION

La participation du public a été satisfaisante lors des deux réunions publiques organisées : environ 180 personnes au total se sont en effet déplacées pour exprimer leurs avis et questionner le maître d'ouvrage.

Le maître d'ouvrage a noté l'importance des temps d'échanges à travers les différents modes d'expression (courriels, courriers postaux, bulletins d'expression, registres), soit 87 avis (en dehors des réunions publiques). Il a particulièrement noté la volonté des participants d'approfondir les enjeux de sécurité et de mobilité des aménagements envisagés et de proposer, le cas échéant, des solutions alternatives qui répondraient mieux, selon eux, aux attentes de la population. Le maître d'ouvrage s'est montré attentif à répondre, dans la mesure des études disponibles, aux différentes questions posées et aux préoccupations exprimées.

La concertation en elle-même s'est déroulée de manière relativement apaisée, permettant au maître d'ouvrage de recueillir les points de vue des habitants et des usagers de la nationale.

Les réunions publiques ont permis des échanges constructifs entre les participants et le maître d'ouvrage.

Si plusieurs riverains ont généralement exprimé leur avis sur un aménagement en particulier, d'autres ont proposé une argumentation détaillée sur chacun des aménagements projetés, parfois sur la base de schémas, d'illustrations ou de plans joints à leur proposition.

Certains acteurs politiques (commune de Vinça, Département des Pyrénées-Orientales) ont tenu à exprimer également leur point de vue sur le projet et leurs propositions à travers divers documents (plans, délibération...).

Quelques acteurs associatifs de défense du cadre de vie ou de l'environnement ont aussi pris part au débat en utilisant largement l'ensemble des moyens d'expression à leur disposition pour se faire entendre.

La contestation a été portée principalement par une grande partie des habitants et d'élus rodésiens qui estiment que l'aménagement proposé par le maître d'ouvrage pour le carrefour de Rodès ne répond pas aux attentes et aux besoins de la population locale en termes de déplacements et de sécurité, aussi bien pour les automobilistes que pour les piétons. La réunion à Vinça a permis à certains participants d'exprimer leur revendication en déployant des banderoles en fond de salle. Une centaine de personnes s'était d'ailleurs rassemblée à Rodès avant la réunion publique pour manifester leur mécontentement vis-à-vis de l'aménagement proposé par le maître d'ouvrage sur ce secteur.

L'association de protection des habitants et de l'environnement de Marquixanes (APHEM) est également intervenue à plusieurs reprises au cours de la concertation pour rappeler son opposition au tracé retenu pour la déviation de Marquixanes, et pour critiquer le projet d'aménagement de la RN116 dont elle demande l'abandon au profit d'un projet de mise à 2x2 voies. À la réunion de Prades, des membres de l'association ont souhaité marquer leur présence en distribuant à chaque participant un bulletin d'adhésion, ainsi qu'un flyer rappelant l'objet de sa mobilisation.

SYNTHÈSE DES ENSEIGNEMENTS

Pour le maître d'ouvrage, les échanges lors de la concertation ont mis en évidence un avis général concernant :

- La nécessité de sécuriser les itinéraires de tous les usagers de la RN116 (automobilistes, cyclistes) et de prévoir des aménagements pour les piétons qui doivent se déplacer aux abords de la nationale.
- L'intérêt de prendre en compte les besoins locaux pour chaque aménagement.

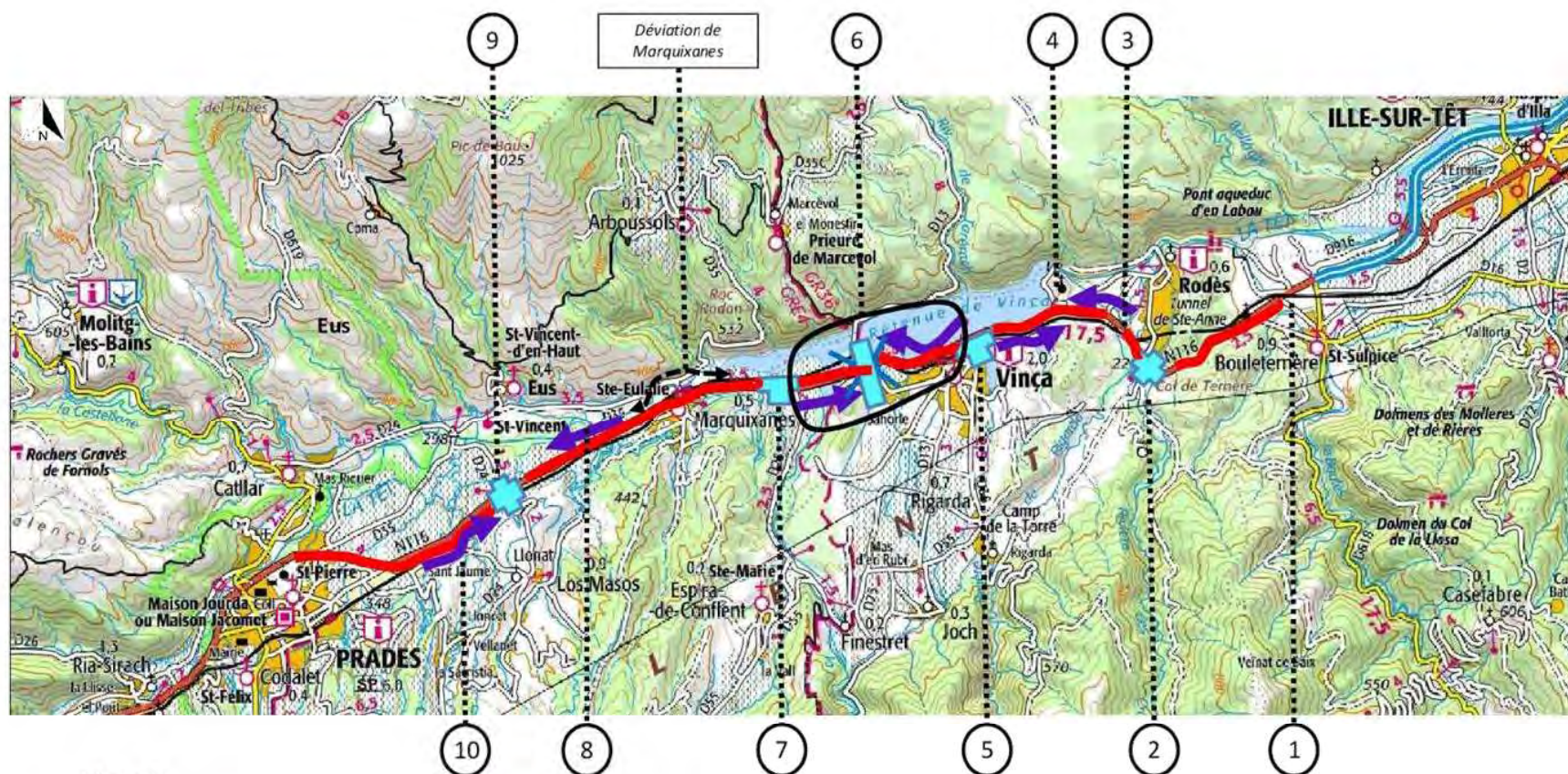
Il a noté les demandes concernant particulièrement :

- La prise en compte de l'ensemble des mobilités (transports en commun, piétons, modes doux...).
- La mise en place de mesures temporaires, en attendant le démarrage des travaux, de limitation de vitesse sur la RN116.
- L'analyse des propositions alternatives à certains aménagements présentés par la DREAL.

La DREAL Occitanie, au cours des phases d'études à venir, s'attachera à :

- Proposer des réponses appropriées aux préoccupations exprimées.
- Analyser les contributions apportées pour enrichir, au besoin, le projet.
- Permettre à chacun d'être régulièrement informé du déroulement des étapes à venir.

CHOIX DE LA MAÎTRISE D'OUVRAGE



Légende

RN116

Limites communales

Créneaux de dépassement

Dénivellation

Intersection

1. **Secteur de Bouleternère :**

Le maître d'ouvrage poursuivra les études en les orientant vers la sécurisation de l'itinéraire dans ce secteur, par le traitement des accès agricoles : suppression des accès directs à la RN116 et concentration des accès riverains sur un chemin unique connecté à la RD 916. Ce scénario sera poursuivi sans obérer une dénivellation future du passage à niveau, qui pourrait s'inscrire sur le long terme.

2. **Carrefour de Rodes :**

La concertation met en avant des problèmes de sécurité liés aux traversées piétonnes, insuffisamment traitées par l'aménagement d'un carrefour en croix tel que proposé dans le dossier.

Le maître d'ouvrage poursuivra les études pour un projet d'aménagement d'un carrefour giratoire.

Le traitement des traversées piétonnes devra être bien intégré.

L'aménagement de ce carrefour fera partie des priorités du programme d'aménagement.

3. **Carrefour El Moli :**

Le maître d'ouvrage poursuivra des études visant à sécuriser la RN116 tout en garantissant une solution maintenant la desserte des parcelles riveraines de part et d'autre de la RN, y compris vers les installations du barrage de Vinça. Il analysera plus particulièrement les solutions de desserte à partir de voiries locales existantes ou à aménager.

4. **Créneaux de dépassement séquence El Moli-Vinça :**

Le maître d'ouvrage retient de renforcer l'offre de dépassement dans les deux sens, par alternance, tout en la sécurisant.

5. **Carrefour RD13G :**

Le principe de reconfigurer le carrefour est maintenu. Le maître d'ouvrage analysera dans les études préalables à l'enquête publique, plusieurs solutions :

- projet présenté en concertation, avec suppression du sens Vinça-> Prades, transféré sur le carrefour RN116/RD13E couplé à une reconfiguration des circulations dans la traversée Vinça,
- carrefour reconfiguré permettant de réaliser le sens Vinça → Prades,

6. **Section Ouest de Vinça :**

Le maître d'ouvrage maintient la dénivellation du carrefour RN116/RD13E permettant de sécuriser les échanges, ainsi que le réaménagement et la sécurisation de l'offre de dépassement.

7. **Carrefour RD25 :**

Le maître d'ouvrage poursuivra les études de la variante de projet présentée à la concertation.

8. **Créneau de dépassement de Marquixanes :**

Le maître d'ouvrage maintient la création du créneau de dépassement proposé à la concertation. Le traitement des accès riverains sera réalisé par une voie de desserte.

9. **Carrefour RD24 :**

Le maître d'ouvrage choisit de poursuivre les études sur les deux configurations soumises à la concertation. Le traitement des arrêts de bus existants sera intégré à l'étude.

10. **Créneau de dépassement en sortie de Prades :**

Le maître d'ouvrage maintient le principe de création d'un créneau de dépassement, tout en s'assurant du maintien des accès à toutes les parcelles et activités riveraines.

10. Créneau de dépassement en sortie de Prades

Le maître d'ouvrage maintient la proposition soumise à la concertation, à savoir la création d'un créneau de dépassement de l'ordre de 530 mètres dans le sens Ouest>Est, tout en s'assurant du maintien des accès à toutes les parcelles et activités riveraines.

ÉTAPES À VENIR

Le présent bilan sera partagé avec les collectivités territoriales et les élus locaux associés au comité de suivi de la RN116. Sur la base des conclusions tirées de la concertation, la DREAL Occitanie arrêtera les orientations retenues pour la suite du projet. Elles constitueront la base des études à venir.

Après que le bilan ait été arrêté par le Préfet des Pyrénées-Orientales, le maître d'ouvrage le rendra public, avec sa mise en ligne sur la page internet dédiée au projet sur le site de la DREAL Occitanie : <http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/concertation-du-27-novembre-au-20-decembre-2019-a24844.html>

Tout au long des phases d'études à venir, la page internet dédiée au projet servira de point d'information pour le public.



ANNEXES

AFFICHE RÉGLEMENTAIRE	40
SUPPORTS D'INFORMATION	41
ARTICLES DE PRESSE PARUS SUR INTERNET	44
COMPTES RENDUS DES RÉUNIONS PUBLIQUES	53
CONTRIBUTIONS REÇUES PAR COURRIEL	66
CONTRIBUTIONS REÇUES PAR COURRIER POSTAL	112
BULLETINS D'EXPRESSION	117
CONTRIBUTIONS DÉPOSÉES SUR LES REGISTRES D'EXPRESSION	126

AFFICHE RÉGLEMENTAIRE

Format A2



CONCERTATION PRÉALABLE

sur le projet d'aménagement de la RN116 entre Ille-sur-Têt et Prades

Organisée par l'Etat – DREAL Occitanie,
au titre de l'article L121-15-1 du Code de l'environnement,

du 27 novembre au 20 décembre 2019

La concertation porte sur différents aménagements sur place de la RN116 entre les communes de Prades et d'Ille-sur-Têt.

La DREAL Occitanie organise les **réunions publiques** suivantes :

- **le 27 novembre 2019 à 18h30**, salle des fêtes du groupe Pierre Gipulo, 17 avenue du Général de Gaulle à Vinça
- **le 11 décembre 2019 à 18h30**, salle du Foirail, rue du Foirail à Prades

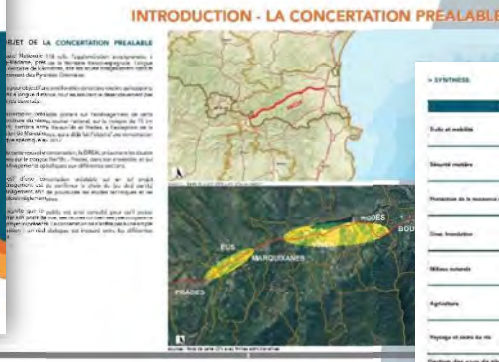
Pour s'informer et donner son avis :

- une exposition sur le projet et un registre d'expression en mairies de Prades et de Vinça
- le site internet DREAL Occitanie : <http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/concertation-a24844.html>
- une adresse mail : concertation-rn116.dreal-occitanie@developpement-durable.gouv.fr
- Par courrier :
DREAL Occitanie
« Direction Transports, à l'attention de M. ASSEMAT »
520 allée Henri II de Montmorency
CS 69007
34064 MONTPELLIER CEDEX 2

A la suite de cette concertation, la DREAL Occitanie produira un bilan qui sera disponible sur son site internet.

SUPPORTS D'INFORMATION

Dossier de concertation (format A4 fermé, 34 pages)
(extraits)



SYNTHÈSE

TABLAU DE SYNTHÈSE DES ENJEUX SUR LE TERRITOIRE

Thématique	Enjeux et commentaires
Etat et localité	La RN116 passe en 2 ^e classe dans un secteur à dominante agricole, avec une concentration relative de 20% de terres agricoles. Le territoire est classé en zone de montagne (ZNDR) et est soumis à un régime de loi de 1965 (L115) et de loi de 1970 (L116) pour la protection des zones agricoles de caractère agricole et de paysage.
Impact visuel	Les enjeux de la RN116 sont liés à son caractère paysager et à son caractère paysager. L'impact visuel est lié à la présence de la RN116 dans un secteur à dominante agricole, avec une concentration relative de 20% de terres agricoles.
Prévisions de la fréquentation en cas	Le projet de la RN116 est soumis à une fréquentation en cas de projet, avec une fréquentation en cas de projet de 1000 véhicules par jour.
Etat localisation	Le projet de la RN116 est soumis à une localisation en cas de projet, avec une localisation en cas de projet de 1000 mètres par jour.
Milieu naturel	Le projet de la RN116 est soumis à un milieu naturel en cas de projet, avec un milieu naturel en cas de projet de 1000 mètres par jour.
Agencement	Le projet de la RN116 est soumis à un agencement en cas de projet, avec un agencement en cas de projet de 1000 mètres par jour.
Travaux et état de site	Le projet de la RN116 est soumis à des travaux et à un état de site en cas de projet, avec des travaux et un état de site en cas de projet de 1000 mètres par jour.

Conclusion des axes de plan

Le projet de la RN116 est soumis à une concertation publique, avec une concertation publique de 1000 mètres par jour.

Enjeux Environnementaux

Le projet de la RN116 est soumis à des enjeux environnementaux, avec des enjeux environnementaux de 1000 mètres par jour.



Document d'information (A4 fermé, 6 pages)

AMÉNAGEMENT ENTRE Ille-sur-Têt et Prades
RN 116
De la plaine à la montagne

Document d'information - Novembre 2019

Améliorer le niveau de service de la RN116

La section entre les communes d'Ille-sur-Têt et Prades est décrite dans une politique générale certifiée de l'aménagement de la RN116, une route dont la commission "Montée 21" a jugé indépendante la modernisation actuelle dans le cadre d'un régime de financement des infrastructures de type autoroute.

Les deux enjeux

- Améliorer la sécurité et le confort pour tous les usagers de l'infrastructure routière.
- Optimiser et faciliter le trafic de passagers.

Les aménagements envisagés

- Travaux de sécurisation des chemins agricoles avec des clôtures automatisées.
- Création de crénaux de dépassement sur les sections identifiées afin d'améliorer l'offre de dépassement sécurisée.
- La création de Marquixanes fait l'objet d'études et d'un planning spécifiques.

LE PROJET SOUSMIS À LA CONCERTATION

Le projet porte sur les aménagements suivants en 3 segments :

- Segment 1 : entre Ille-sur-Têt et Vingà
- Segment 2 : entre Vingà et Marquixanes
- Segment 3 : entre Marquixanes et Prades

Les études engagées à ce stade permettent d'identifier les solutions qui optimisent les plus problématiques.

LES OBJECTIFS DE LA CONCERTATION PRÉALABLE

L'objectif est de contribuer à la mise des solutions préconisées afin de poursuivre les études techniques et les procédures réglementaires.

Le projet est traité à l'échelle des préconisations et non point de vue.

Une réunion dans le cadre des discussions prévues à l'article 11.1.1.1.1 et aux articles du Code de l'Environnement.

En fait que mettre d'ouvrage de l'opération, l'état plus confort concertation qui se déroule du 27 novembre au 20 décembre 2019. Son bilan sera rendu public.

9 aménagements soumis à la concertation

Le MAJ l'initiative entre Prades et Ille-sur-Têt concerne 9 aménagements répartis en trois sections. Chaque section a fait l'objet de travaux spécifiques et d'études de concertation publique. Le document de concertation est disponible en ligne sur le site de la DREAL Occitanie.

PLAN DE SYNTHÈSE DES 9 AMÉNAGEMENTS

La concertation : écouter et dialoguer

Comment s'informer

- Le dossier de concertation est à disposition dans les mairies d'Ille-sur-Têt, Marquixanes, Vingà, Marquixanes, et Prades.
- Une exposition sur le projet sera présentée d'ici novembre.
- Le document de concertation est à disposition et se télécharge sur le site internet de la DREAL Occitanie : www.pcc2019.developpement-durable.gouv.fr/concertation-474444.htm

Les suites à donner à la concertation

La concertation est la première étape d'un processus de concertation publique. Elle vise à recueillir les avis et suggestions des citoyens et des associations pour améliorer le projet.

Comment s'inscrire

Le dossier de concertation est à disposition dans les mairies d'Ille-sur-Têt, Marquixanes, Vingà, Marquixanes, et Prades.

Le calendrier

27 novembre 2019 : Ouverture de la concertation
20 décembre 2019 : Clôture de la concertation
2019 : Bilan de la concertation

Séquence 1 : entre Ille-sur-Têt et Vingà

Le passage à niveau de Bouloulesmaire

Cette section est caractérisée par un virage à 90 degrés en pleine ville et un accès au plateau de la RN116. Le passage à niveau est à réviser et sera remplacé par un pont de 200 mètres.

Les principales enjeux

- Sécurité des usagers (véhicules agricoles)
- Sécurisation du passage agricole et des déplacements à l'écart de la route

La solution retenue

Création d'un pont de 200 mètres de long et de 10 mètres de large. Le pont sera construit en béton et sera équipé d'un système de drainage.

Entre le passage à niveau de Bouloulesmaire et l'accès au plateau de la RN116

Ce secteur concerne la liaison entre la RN116 et la RN116 à l'écart de la route. Le passage à niveau est à réviser et sera remplacé par un pont de 200 mètres.

Les principales enjeux

- Sécurité des usagers (véhicules agricoles)
- Sécurisation du passage agricole et des déplacements à l'écart de la route

La solution retenue

Création d'un pont de 200 mètres de long et de 10 mètres de large. Le pont sera construit en béton et sera équipé d'un système de drainage.

Du lieu-dit "El Mas" à l'entrée de Vingà

Ce secteur concerne l'aménagement de la route parallèle à la RN116. Le passage à niveau est à réviser et sera remplacé par un pont de 200 mètres.

Les principales enjeux

- Sécurité des usagers (véhicules agricoles)
- Sécurisation du passage agricole et des déplacements à l'écart de la route

La solution retenue

Création d'un pont de 200 mètres de long et de 10 mètres de large. Le pont sera construit en béton et sera équipé d'un système de drainage.

Séquence 2 : entre Vingà et Marquixanes

Le carrefour de la RD130

Ce secteur concerne le carrefour entre la RD130 et la RD25. Le passage à niveau est à réviser et sera remplacé par un pont de 200 mètres.

Les principales enjeux

- Sécurité des usagers (véhicules agricoles)
- Sécurisation du passage agricole et des déplacements à l'écart de la route

La solution retenue

Création d'un pont de 200 mètres de long et de 10 mètres de large. Le pont sera construit en béton et sera équipé d'un système de drainage.

De l'entrée Est de Vingà à la RD25

Ce secteur concerne la liaison entre la RD130 et la RD25. Le passage à niveau est à réviser et sera remplacé par un pont de 200 mètres.

Les principales enjeux

- Sécurité des usagers (véhicules agricoles)
- Sécurisation du passage agricole et des déplacements à l'écart de la route

La solution retenue

Création d'un pont de 200 mètres de long et de 10 mètres de large. Le pont sera construit en béton et sera équipé d'un système de drainage.

Le carrefour de la RD25

Ce secteur concerne le carrefour entre la RD130 et la RD25. Le passage à niveau est à réviser et sera remplacé par un pont de 200 mètres.

Les principales enjeux

- Sécurité des usagers (véhicules agricoles)
- Sécurisation du passage agricole et des déplacements à l'écart de la route

La solution retenue

Création d'un pont de 200 mètres de long et de 10 mètres de large. Le pont sera construit en béton et sera équipé d'un système de drainage.

Séquence 3 : entre Marquixanes et Prades

L'entrée Ouest de Marquixanes

Cette section concerne le passage à niveau de Marquixanes, juste après l'accès à la zone agricole.

Les principales enjeux

- Sécurité des usagers (véhicules agricoles)
- Sécurisation du passage agricole et des déplacements à l'écart de la route

La solution retenue

Création d'un pont de 200 mètres de long et de 10 mètres de large. Le pont sera construit en béton et sera équipé d'un système de drainage.

Le carrefour de la RD24

Cette section concerne le carrefour entre la RD130 et la RD24. Le passage à niveau est à réviser et sera remplacé par un pont de 200 mètres.

Les principales enjeux

- Sécurité des usagers (véhicules agricoles)
- Sécurisation du passage agricole et des déplacements à l'écart de la route

La solution retenue

Création d'un pont de 200 mètres de long et de 10 mètres de large. Le pont sera construit en béton et sera équipé d'un système de drainage.

De l'entrée Est de Prades

Cette section concerne le passage à niveau de Prades, juste avant l'accès à la zone agricole.

Les principales enjeux

- Sécurité des usagers (véhicules agricoles)
- Sécurisation du passage agricole et des déplacements à l'écart de la route

La solution retenue

Création d'un pont de 200 mètres de long et de 10 mètres de large. Le pont sera construit en béton et sera équipé d'un système de drainage.

Panneaux d'information (85 x 200 cm)

AMÉNAGEMENT ENTRE Ile-sur-Têt et Prades RN 116
De la plaine à la montagne

CONCERTATION PUBLIQUE
du 27 novembre au 20 décembre

PLAN DE SYNTHÈSE DES AMÉNAGEMENTS PROJETÉS

Améliorer le réseau de service de la RN116
La section entre les communes d'Ile-sur-Têt et Prades a inscrit dans une politique globale continue en aménagement de la RN116 un axe prioritaire de concertation "Niveau 2" à l'apogée indépendante du maillage complet lancé de son côté en matière de dédoublement de tronçons ou de déviation.

Le programme d'aménagement de la RN116, intégrant 200 km de voie à gage autoroute, a été initié pour se concrétiser à travers un aménagement de l'infrastructure existante, à l'exception de la section de Marquixanes qui a déjà fait l'objet d'une concertation publique spécifique en 2017.

Les deux enjeux

- Améliorer la sécurité et le confort pour tous les usagers de l'infrastructure routière.
- Optimiser et faciliter le temps de passage.

Les aménagements envisagés

- Supprimer et sécuriser des carrefours existants avec des ronds-points.
- Création de nouveaux dépassements sur les sections dédoubleables afin d'augmenter l'efficacité des dépassements existants.
- La déviation de Marquixanes fait l'objet d'études et d'un itinéraire spécifique.

Le projet soumis à la concertation
Le projet porte sur l'aménagement réparti en 4 segments :

- Segment 1 : entre Ile-sur-Têt et Vinça
- Segment 2 : entre Vinça et Marquixanes
- Segment 3 : entre Marquixanes et Prades

Les études engagées à ce stade permettent d'identifier les variantes qui apparaissent les plus pertinentes. L'objectif de la concertation est de confirmer le choix des solutions proposées afin de poursuivre les études nécessaires sur les prochaines concertations.

La plaine est invitée à compléter ses propositions et avis avant le 20 décembre.

AMÉNAGEMENT ENTRE Ile-sur-Têt et Prades RN 116
De la plaine à la montagne

Comment s'informer

- La notice de concertation sera à disposition dans les mairies d'Ile-sur-Têt, Douleternère, Rodés, Vinça, Marquixanes, Prades et Prades.
- La première exposition sera le 27 novembre.
- Le document de présentation sera à disposition et en téléchargement sur le site Internet de la DREAL Occitanie : www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/concertation-1426444.html

Les objectifs de la concertation
La présente concertation préalable vise à recueillir vos impressions, remarques et suggestions relatives à l'itinéraire L121-151 et au niveau du site de l'aménagement.

Comment s'exprimer

- Par courriel : concertation@116.dreal-occitanie@developpement-durable.gouv.fr
- Sur le registre de la concertation mis à disposition dans les mairies de Prades et de Vinça.
- Par courrier postal : DREAL Occitanie - Direction des Transports - à l'attention de M. AGESTAT 620, Avée Henri IV de Montremeny - CS 60007 31064 Marquixanes - Cedex 02

Deux itinéraires proposés
Le 1^{er} itinéraire passe à l'ouest de Vinça entre les sites du groupe Pierre DEBIS, 17 avenue de Gaillet et le 2^e itinéraire passe à l'est de Prades entre le site de l'ancien site de l'usine, rue de l'Éclair et la route nationale 101. À cette occasion, la DREAL présente le projet et cherche vos avis et suggestions.

Un lieu qui mérite d'être préservé
Le site qui se trouve à l'ouest de Vinça est un site d'intérêt patrimonial et paysager. Ce site est classé en site de l'INPN.

Les outils à donner à la concertation

La solution retenue par le maître d'ouvrage à l'issue de la concertation préalable sera étudiée en détail, dans le cadre des études techniques complémentaires pour affiner les caractéristiques de l'infrastructure : travaux topographiques, levés, reconnaissance, géométriques et des réseaux existants, études hydrauliques, et acoustiques.

Des études seront menées en parallèle à l'élaboration de l'avis de l'État et de la Déclaration d'Utilité Publique (DUP). Le projet sera ainsi soumis au public qui pourra alors s'exprimer sur son utilité et ses dispositions techniques. À son issue, un arrêté préfectoral viendra promulguer la DUP.

La calendrier

AMÉNAGEMENT ENTRE Ile-sur-Têt et Prades RN 116
De la plaine à la montagne

entre Ile-sur-Têt et Vinça

Le passage à niveau de Boulevardine
Cette section est caractérisée par une longue ligne droite en plaine, entre la sortie du giratoire de fin de la D102 vers le nord et la route de la Tannée. La RN116 intègre la voie ferrée par un passage à niveau sur la partie est de cette ligne droite.

Les principaux enjeux

- Gestion des accès riverains nombreux (agricoles)

La solution retenue
Dédoublement du passage à niveau : il s'agit de faire passer la RN116 au-dessus de la voie ferrée, permettant une circulation à 80km/h sur la RN116. Les accès riverains sont réalisés par la création de plusieurs contre-allées, aucun dépassement n'est possible.

Le coût de cette opération est estimé à 9 MC.

Entre les passages à niveau de Boulevardine et de la rue de Tannée
Ce secteur correspond à l'intersection entre la RN116 et la RD16 (carrefour de Rodés), à proximité immédiate du col de Tannée.

Les principaux enjeux

- Gestion des accès riverains proches de l'intersection
- Amélioration des conditions de visibilité au col de Tannée et à l'intersection avec la RD16

La solution retenue
Carrefour de Rodés : reprise des langoures caractéristiques du carrefour : suppression des voies d'entrée et de déviation, qui sont remplacées à la sortie de la RN116 par des rayons élargis pour que les véhicules puissent tourner plus facilement, rationalisation des accès de bus : mise en place d'un cheminement piéton, de l'arrêt de bus nord au parking ; repasse de la géométrie au col de Tannée pour pouvoir garantir la visibilité à 80 km/h ; les accès directs au niveau du col supprimés pour redonner à un réseau secondaire (vis à distance de la RN116).

Le coût de cette opération est estimé à 3,2 MC.

Des lieux de "El Molli" à l'entrée de Vinça
Ce secteur correspond notamment à la rampe permettant de rejoindre le réseau d'eau de Vinça à partir du passage situé au col de Tannée.

Les principaux enjeux

- Sécurisation de l'intersection localisée en bas de la rampe (carrefour d'El Molli)
- Création de dépassement (principalement aux entrées)

La solution retenue
Réalisation de 2 créniaux de dépassement élargis avec une dénivelation du carrefour Est (passage élargi à gabarit rectiligne). Cela signifie qu'il y a une augmentation de la longueur du créniaux de dépassement situé hors de la rampe (col) dans le sens Ouest-Est) pour permettre de proposer deux créniaux de longueur autorisée, tout en sécurisant le mouvement au niveau de l'intersection qui sera dénivelée.

Le coût de cet aménagement est estimé à 5,5 MC.

AMÉNAGEMENT ENTRE Ile-sur-Têt et Prades RN 116
De la plaine à la montagne

entre Vinça et Marquixanes

Le carrefour de la RD135
Ce secteur correspond au carrefour entre la RN116 et la RD135.

Enjeu principal : sa sécurisation

La solution retenue
Reconfiguration du "Tourne à Gauche" : autorisation des mouvements de circulation de la RD135 vers la RN116 en direction de Prades (qui est reporté sur le carrefour avec la RD135, sécurisée). La vitesse maximum autorisée pour les véhicules est portée à 80 km/h.

Le coût de cet aménagement est estimé à 9,2 MC.

De l'entrée Est de Vinça à la RD25
Ce secteur correspond au tronçon entre le carrefour avec la RD135 et celui avec la RD25 à l'angle, après l'intersection avec la départementale 135E.

Les principaux enjeux

- Sécurisation de l'intersection entre la RN116 et la RD25
- Créniaux de dépassement principalement à l'ouest

La solution retenue
Création de 2 créniaux de dépassement avec dénivelation au carrefour de la RD135. Cet aménagement permet de conserver les possibilités de dépassement (702 mètres pour le créniaux dans le sens Ouest-Est et 670 mètres dans le sens inverse). Entre ces deux créniaux, on prévoit la réalisation de deux demi-carrefours réalisés par un passage supérieur, via un ouvrage de franchissement de la RN116 d'une longueur de 40 mètres.

Le coût de cet aménagement est estimé à 4,5 MC.

Le carrefour de la RD25
Ce secteur correspond à l'intersection entre la RN116 et la RD25.

Enjeu principal : sa sécurisation

La solution retenue
Reconfiguration du "Tourne à Gauche" : matérialisation des lots (portures), réduction de la plate-forme routière trop générale, un alignement par rapport à la voie ferrée.

Le coût de cet aménagement est estimé à 0,5 MC.

AMÉNAGEMENT ENTRE Ile-sur-Têt et Prades RN 116
De la plaine à la montagne

entre Marquixanes et Prades

L'entrée Ouest de Marquixanes
Cette section commence à partir de la sortie Ouest de Marquixanes, juste après l'accès à la zone artisanale.

Enjeu principal : création d'un dépassement autorisé, soit par amélioration de la géométrie de la route existante, soit par création d'un créniaux de dépassement

La solution retenue
Création d'un créniaux de dépassement dans le sens Est-Ouest de faible longueur (336 mètres) qui permet de ne pas diluer de bâtiment d'habitat situé le long de la RN116. L'aménagement de cette section nécessitera un alignement des ouvrages permettant le franchissement de deux cours d'eau, à l'est du tronçon.

Le coût de cette opération est estimé à 3 MC.

Le carrefour de la RD24
Ce secteur correspond à l'intersection entre la RN116 et la RD24.

Les principaux enjeux

- Sécurisation qui implique l'amélioration de la perception afin d'avoir une meilleure compréhension du fonctionnement de l'intersection
- Gestion des accès riverains

La solution retenue
Deux variantes possibles soumises à concertation : variante 1 : carrefour double "Tourne à Gauche" rectifié

Cette proposition reste sur le principe de la RD24 sur la RN116, en supprimant l'axe central pour en faire une voie de stockage permettant de changer de direction sans gêner la circulation de base (voies qui font queue), cela peut se faire à droite ou à gauche de la voie de circulation pour limiter les ralentissements sur la route nationale - Variante 2 : carrefour en T avec ouverture des rivières réalisée par l'airain pour des échanges plus directs.

Le coût de cette opération est estimé à 1,2 MC.

L'entrée Est de Prades
Cette section commence juste après le carrefour de la RD25 et se termine à l'entrée de l'agglomération de Prades, au niveau du carrefour giratoire de Carigou.

Les principaux enjeux

- Création de dépassement autorisé en l'absence de possibilité d'amélioration géométrique notable
- Gestion des accès riverains

La solution retenue
Création d'un aménagement de dépassement contre le sens Ouest-Est de faible longueur (327 mètres). L'accès actuel à l'emprise COMEDIC est supprimé ("Tourne à Gauche"). Pour réaliser les accès du Nord, la réalisation de ponts-arcs sera nécessaire. Par ailleurs, il faut prévoir un aménagement de la plateforme avec un élargissement des accotements. L'alignement des platines sera maintenu avec la mise en place d'une grille sur le long des arbres.

Le coût de cette opération est estimé à 3,3 MC.

ARTICLES DE PRESSE PARUS SUR INTERNET

24 novembre 2019

France Bleu Roussillon

Transports

Voici les 13 aménagements prévus sur la Nationale 116 entre Ille-sur-Têt et Prades

Dimanche 24 novembre 2018 à 17:00 - Par François David, France Bleu Roussillon



Après l'abandon du projet de 2x2 voies, l'Etat souhaite mener d'importants travaux sur la N116 : suppression de passages-à-niveau, création de crèneaux de dépassement et réaménagement des carrefours. L'enquête publique démarre ce mercredi.



L'Etat souhaite supprimer le passage-à-niveau de Bouleternière - Capture d'écran Google Street View

Perpignan, France

La Nationale 116 devrait connaître d'importants travaux ces prochaines années entre Ille-sur-Têt et Prades. Cette section devait initialement être élargie en 2x2 voies, mais le projet - jugé trop cher - a été abandonné en 2016. A la place, **l'Etat avait promis des aménagements d'ampleur** pour améliorer la circulation et renforcer la sécurité.

Trois ans plus tard, 13 projets d'aménagement ont été retenus par le Dreal, et vont faire l'objet d'une enquête publique pendant un mois à partir de ce mercredi 27 novembre. La population pourra en prendre connaissance lors de deux réunions publiques.



Suppression de passages-à-niveau

D'ici quelques années, vous ne devriez **plus avoir à franchir un seul passage à niveau entre Perpignan et Prades**. Avec le contournement de la ville de Marquixanes, le tracé de la Nationale 116 ne coupera plus la ligne TER. Et le passage-à-niveau de Bouleternière sera remplacé par un pont, où l'on pourra circuler à 90km/h.

Création de crèneaux de dépassement

Pour éviter que les automobilistes restent coincés trop longtemps derrière un véhicule lent, un tracteur ou un camping-car, l'Etat propose de créer **de nouveaux crèneaux de dépassement d'une longueur de 500 mètres** entre Marquixanes et Prades, dans les deux sens de circulation. Par ailleurs, les trois crèneaux de dépassement existant sur la commune de Vinça seraient rallongés.

Réaménagement des carrefours

Jugés dangereux ou non-conformes, six carrefours devraient faire l'objet de travaux de réaménagement sur les communes de Rodés (RD16), Vinça (RD13G et RD13E) et Eus (RD24). Il est notamment question de **construire des ponts ou des tunnels** pour éviter aux automobilistes d'avoir à traverser les voies de la Nationale 116.

Deux réunions publiques

Dans le cadre de l'enquête publique, la population est conviée à deux réunions d'information.

- A Vinça, le 27 novembre à 18h30, salle Gipulo (17 avenue général de Gaulle)
- A Prades, le 11 décembre à 18h30, salle du Foirail.

Les habitants peuvent également s'exprimer sur les registres mis à disposition en mairie de Vinça et Prades, ou par courrier à la Dreal Occitanie.

Mots-clés :

Accident de la route Aménagement du territoire BTP - Bâtiment et travaux publics
Info trafic - Circulation routière mobilité Carrières - Travaux



François David
France Bleu Roussillon

La RN116 va-t-elle se faire une nouvelle beauté ?

par Anthony Montardy — 8 novembre 2019



© Anthony Montardy - Google Street View



La route nationale 116 pourrait bien se faire une nouvelle beauté. Après l'abandon du projet de la 2x2 voies jusqu'à Prades, une enquête publique démarre ce mercredi.

Selon nos confrères de *France bleu Roussillon*, l'État veut réaliser plusieurs travaux pour sécuriser et fluidifier le trafic. Sur le plan de synthèse du projet, nous pouvons apercevoir la suppression des passages à niveaux de Bouleternère et de Marquixanes, la création de plusieurs crèneaux de dépassement, mais aussi le réaménagement des carrefours desservant Rodès, Vinça et Eus.

Deux réunions publiques

Pour marquer le début de cette enquête publique, deux rendez-vous sont déjà donnés. Le premier, ce mercredi 27 novembre dès 18h30 à la salle Gipulo de Vinça. Il faudra attendre le 11 décembre pour la seconde réunion publique, organisée dans la salle du Foirail dès 18h30.

Accueil > Economie > Transports



Axe stratégique, la RN116 relie Perpignan à l'Andorre, via Prades et la Cerdagne. L'INDEPENDANT / MICHEL CLEMENTZ

Publié le 26/11/2019 à 17:10 / Modifié le 26/11/2019 à 17:20 [S'ABONNER](#)

2 commentaires • 11 partages • Perpignan, Bouleternère, Prades

TRANSPORTS

P.-O. : coup d'envoi de la concertation autour de l'avenir de la RN116

L'actualité en vidéos : Présents ...



La concertation autour du programme d'aménagements concocté par les services de l'État pour la section de la 116 comprise entre Bouleternère et Prades se tiendra du 27 novembre au 20 décembre 2019.

Exit le projet de mise à deux fois deux voies entre Bouleternère et Prades. Après avoir abandonné cette option en raison d'un coût jugé trop élevé, les services de l'État ont élaboré un plan B destiné à sécuriser la RN116, qui relie le Roussillon à l'Andorre, en se concentrant sur l'aménagement des secteurs les plus occidentogènes.

Ce nouveau projet, dont le coût prévisionnel s'élève à environ 30 millions d'euros pour la section comprise entre Bouleternère et Prades, est soumis à la concertation à partir de ce mercredi 27 novembre et jusqu'au 20 décembre prochain. La brochure de présentation évoque notamment l'aménagement d'un pont au-dessus de la voie ferrée à Bouleternère, d'un dénivellement pour sécuriser l'accès à Vinça, ou encore d'un "passage souterrain à gabarit réduit" au carrefour du lieu-dit El-Moli, juste avant cette dernière commune.

Une première réunion publique autour du projet se déroulera ce mercredi 27 novembre à partir de 18 h 30 à la salle Gipulo de Vinça. Des registres permettant aux citoyens d'apporter leurs contributions sont à la disposition du public en mairies de Prades et de Vinça. Il est également possible d'exprimer son opinion sur le projet en envoyant un mail à l'adresse suivante : concertation-m116.dreal-occitanie@developpement-durable.gouv.fr.

Tout le détail du projet dans l'article à paraître prochainement dans la partie payante du site et dans L'Indépendant catalan de ce mercredi 27 novembre.

[VOIR LES COMMENTAIRES \(2\)](#)

Arnaud Andreu

Sur le même sujet

-  P.-O. - avenir de la RN 116: le colère monte en Cerdagne
-  P.-O. - RN116: "À force de nous abandonner, l'État nourrit l'indépendantisme", le coup de gueule de François Calvet



Plusieurs aménagements sont notamment prévus sur la section de L'INDEPENDANT / ARCHIVES MICHEL CLEMENTZ

Publié le 09/11/2019 à 09:30 / Modifié le 09/11/2019 à 09:30

37 ABONNÉS

6 commentaires 47 partages Perpignan, Prades, Rodès

TRANSPORTS

RN116 dans les P.-O. : un projet à 30 millions d'euros

L'actualité en vidéos : Présents ...



La concertation autour du programme d'aménagements à 30 millions d'euros concocté par les services de l'État pour la section de la 116 comprise entre Bouleternère et Prades se tiendra du 27 novembre au 20 décembre 2019.

Exit le projet de mise à deux fois deux voies entre Ile-sur-Têt et Prades. Après l'abandon de cette option en raison d'un coût jugé trop élevé, la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal) a élaboré un plan E destiné à optimiser les temps de parcours et à sécuriser la RN116. Afin de présenter un projet "financiable", les services de l'État ont choisi de se concentrer sur l'aménagement des secteurs les plus accidentogènes. Ce nouveau projet, dont le coût prévisionnel s'élève à environ 30 millions d'euros, est soumis à la concertation à partir de ce mercredi 27 novembre et jusqu'au 20 décembre prochain.

le sujet

venir de la RN calèze monte en

...Rissa : "À nous mer, l'État à l'indantisme", la rgué de à Calvet



Vue d'ensemble du projet soumis à la concertation

Focus sur les travaux les plus importants

La brochure de présentation évoque neuf aménagements principaux. Ceux-ci visent principalement à sécuriser les carrefours existants et à mettre en place de nouveaux crènesux de dépassement. À titre d'exemple, du côté de Bouleternère, la Dreal propose d'investir 9 millions d'euros pour édifier une "dénivellation supérieure", afin de faire passer la 116 au-dessus de la voie ferrée et de supprimer ainsi l'actuel passage à niveau. Les services de l'État plaident également pour la mise en place d'une dénivellation destinée à sécuriser l'accès à Vingça via la RD13E (4,5 millions d'euros). Ils envisagent aussi d'allonger les crènesux de dépassement et de construire un "passage souterrain à gabarit réduit" au carrefour du lieu-dit El-Moli, juste avant cette dernière commune (3,5 millions d'euros).

Début des travaux en 2021 ?

Une première réunion publique autour du projet se déroulera ce mercredi 27 novembre, à partir de 16 h 30, à la salle des fêtes Gijulo de Vingça. Une seconde réunion se tiendra le 11 décembre, à 18 h 30, à la salle du Foirail de Prades. Des registres permettant aux citoyens d'apporter leurs contributions sont à la disposition du public en mairies de Prades et de Vingça. Il est également possible d'exprimer son opinion sur le projet en envoyant un mail à l'adresse suivante : concertation-rn116.dreal-occitanie@developpement-durable.gouv.fr.

Concernant le calendrier des opérations, la Dreal annonce l'approbation du plan de la concertation pour le premier trimestre 2020. Cependant, il restera ensuite à boucler les études techniques complémentaires et les procédures administratives (enquête pour obtenir une nouvelle déclaration d'utilité publique...). Quoiqu'il en soit, selon la Dreal, les premiers travaux pourraient débuter dès le deuxième trimestre 2021.

Pour consulter le document de présentation du projet : www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/concertation-a2844.html

Rodésiens en colère

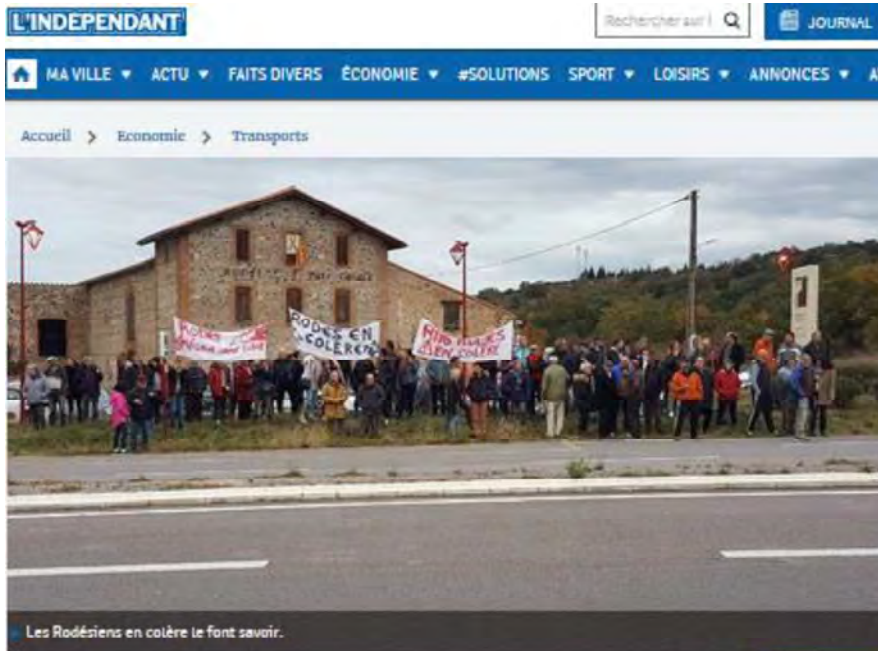
Le projet de réaménagement du carrefour de Rodès ne fait visiblement pas l'unanimité. Un groupe d'habitants du village prévoit d'ores et déjà de se faire entendre lors de la réunion de concertation qui se tiendra ce mercredi soir à Vingça. "Ça fait plus de 20 ans qu'on demande un rond-point ou un échangeur avec la nationale qui passe dessus, peste Marc Bianchini, détracteur assumé du projet et candidat aux municipales dans la commune. Il y a déjà eu trois morts sur ce carrefour et chaque année, on a cinq ou six accidents matériels. Le projet qu'ils nous ont sorti ne satisfait en rien les exigences des Rodésiens. Il n'y a aucune mesure de limitation de vitesse, aucun aménagement pour que les piétons puissent traverser le carrefour, alors que l'arrêt de bus est de l'autre côté de la route. Ils veulent raboter le col de Ternère pour que les automobilistes aient plus de visibilité sur le carrefour. Mais on sait que plus il y a de visibilité et plus les gens roulent vite !"

"De la poudre aux yeux" selon le sénateur François Calvet

Pour le sénateur François Calvet, le compte n'y est pas. "Ce sont de petits aménagements, qui ne correspondent ni à nos besoins, ni à la dimension de cet axe, estime-t-il. Ils n'ont rien à voir avec la mise à deux fois deux voies de la RN116 entre Ile et Prades, pour laquelle nous avons obtenu une déclaration d'utilité publique en 2008." L'élu solézien émet par ailleurs des doutes quant à l'aboutissement du projet dans un avenir proche. "Pour l'instant, ce n'est pas financé, assure-t-il. J'ai interrogé le ministre à ce sujet la semaine dernière en commission. Elle a été très évasive... Les travaux ne sont pas près de débuter. Tout ça, c'est de la poudre aux yeux !"

VOIR LES COMMENTAIRES (6)

Arnaud Andreu



Les Rodésiens en colère le font savoir.

Publié le 30/11/2019 à 09:48 / Modifié le 30/11/2019 à 09:04

S'ABONNER

12 commentaires 85 partages Rodés, Conditions de circulation, Prades

TRANSPORTS

P.-O. - avenir de la RN 116 : la colère monte en Conflent

L'actualité en vidéos : Présents ...



Quelque 200 habitants de Rodés se sont mobilisés mercredi.

Le mercredi 27 novembre à 17 heures, plus de 200 habitants de Rodés se sont donné rendez-vous au bord du carrefour de la RN116 et le village, en préambule de la réunion publique qui se tenait à 18 h 30 à Vinça.

Cette réunion, concernait le projet d'aménagement de certains carrefours entre Bouleternère et Prades. Étant donné qu'aucun des travaux prévus ne satisfait les Rodésiens, ils ont décidé de se faire entendre.

- Ce que veut la majorité de la population : pouvoir traverser la RN116 en voiture ou à pied en toute sécurité. Pour cela il faudrait créer un rond-point ou mieux un ouvrage d'art avec des trottoirs aménagés, (il faut savoir que tous les jours matin et soir des jeunes écoliers traversent la route pour prendre le bus) afin d'avoir un carrefour digne de ce nom.
-
-
- Pour l'instant, mis à part l'opération escargot qui a été organisée pour se rendre à Vinça, rien n'est prévu, mais la situation risque de changer dans les jours à venir car la colère monte chez les habitants.



Pour la ministre des transports et de la transition écologique Elisabeth Borne, L... NICOLAS PARENT / NICOLAS PARENT

Publié le 05/12/2019 à 12:04 / Modifié le 05/12/2019 à 12:11 S'ABONNER

27 commentaires 154 partages Pyrénées Orientales, Perpignan, Prades

POLITIQUE

P.-O. - RN116 : "À force de nous abandonner, l'État nourrira l'indépendantisme", le coup de gueule de François Calvet

L'actualité en vidéos : Présents

L'élus, pesamment énervé par la qualité des infrastructures de transport dans le département, a interpellé la ministre Elisabeth Borne dont la réponse est loin de le satisfaire.

"Pas de réponse sur le ferroviaire, pas de réponse sur l'aérien et confirmation de l'abandon d'une RN 116 digne de ce nom, les usagers apprécieront !" Le sénateur LR François Calvet est remonté.

Le motif de son courroux : la situation logistique des Pyrénées-Orientales qui l'a conduit à interpellé la ministre de la transition écologique Elisabeth Borne lors de son audition dans le cadre de l'examen du projet de loi de finances pour 2020. L'élus, ancien maire du Soler, s'est ému à la fois de la situation de la Nationale 116, mais aussi du tronçon manquant de la ligne à grande vitesse entre Montpellier et Perpignan, ainsi que sur "les prix de l'avion Perpignan-Paris qui équivaut à un aller-retour Paris-New York".

Pour François Calvet, "les Pyrénées-Orientales sont isolés, notre département est une île. À force de nous abandonner, l'État nourrira l'indépendantisme". Et ce n'est pas la réponse apportée par la ministre qui va le convaincre du contraire. "J'avais transmis ma question au cabinet d'Elisabeth Borne avant son audition mais au final, nous n'avons pas eu de réponse à ce vrai sentiment d'abandon que j'ai exprimé".

Elisabeth Borne : "Un axe de qualité mais sans deux fois deux voies"

N'évoquant que la situation de la 116 dans sa réponse au sénateur, la ministre des transports et de la transition écologique a redit qu'il n'était pas question de financer la mise à deux fois deux voies. Elle affirme "que plutôt que de promettre des voies à caractéristiques autoroutières partout, il faut améliorer la qualité des itinéraires en créant des déviations de cœur de bourgs pour éviter à nos concitoyens d'être pénalisés par le trafic et traiter les enjeux de sécurité. Ce travail se poursuit sur la RN 116 pour que l'on dispose d'un axe de qualité sans nécessairement passer par une mise à deux fois deux voies".

Si le sénateur François Calvet effiche son insatisfaction, c'est aussi qu'en parallèle, les discussions sur le futur Plan-État-Région 2021-2027, dont une directive est aujourd'hui connue par les élus, ne devraient pas à plus permettre un développement des fonds pour le réseau routier. "Les routes n'obtiennent aucun financement. La préfecture nous parle d'un dispositif pour dans trois, quatre ans, mais on peut craindre qu'il n'y ait pas de financements pour le doublement de la 116 mais aussi pour les créneaux de dépassement ou encore pour la rocade de Perpignan. On ne verra pas un euro sur ces sujets. On ne peut pas continuer comme ça".

Sur le même sujet

- R.O. - avenir de la RN 116 : le colère monte en Corbières
- RN116 dans les R.O. : un projet à 50 millions d'euros
- P.-O. : coup d'envoi de la concertation autour de l'avenir de la RN116
- Pyrénées-Orientales : la RN 116 rouvre ce vendredi



Publié le 16/12/2019 à 17:40 / Modifié le 16/12/2019 à 17:58

S'ABONNER

2 commentaires 6 partages Politique, Perpignan, Transports

ECONOMIE

Pyrénées-Orientales : le Département se dote pour l'année d'un budget record de 707 millions

L'actualité en vidéos : Présents



La majorité de gauche du conseil départemental a approuvé des budgets de fonctionnement et d'investissement en hausse, ce lundi 16 décembre.

Sans surprise, et alors que l'opposition de droite s'est abstenue, le conseil départemental des P-O., présidé par la socialiste Hermeline Malherbe s'est doté ce lundi 16 décembre d'un budget de 707 millions d'euros. 308 millions serviront au fonctionnement dont 426 millions pour les solidarités. Alors qu'une partie non négligeable, 162 M€, ira au versement du RSA dont le nombre de bénéficiaires a augmenté sensiblement (2,9 %).

L'autre volet des dépenses concernera les investissements qui progresseront de l'ordre de 30 % pour s'établir à 148 millions d'euros. "On change de broquet", s'est justifiée Hermeline Malherbe qui revendique un budget "qui sert la protection des personnes, mais qui a aussi une ambition pour le territoire". Ainsi pour l'année à venir, le Département va déployer 85,3 millions pour les équipements, 21,3 millions pour l'aide aux communes ou encore 10 millions pour les investissements sur le Saix 66.

Avis sur la 116

Au cours de cette même séance, les élus ont approuvé à l'unanimité un avis de l'institution relatif à la consultation de l'Etat sur l'avenir de la RN 116 entre Ille-sur-Têt et Prades. Ils réclament ouvertement un projet plus ambitieux. "Si les aménagements proposés apportent une plus-value indéniable au travers de la sécurisation de plusieurs carrefours et la création de réseaux de dépassements, il faut aussi assurer la sécurité des mouvements tournants par l'aménagement des carrefours non-déviés en giratoires entre la RN 116 et la RD 10 vers Rodès, la RD 55 à Vingpat, la RD 28 vers Finestret et la RD 24 vers Les Masos et Eus".

Les élus demandent également la suppression du risque de collision frontale "par la mise en place d'un séparateur central sur l'ensemble de l'itinéraire", ainsi que "d'établir la continuité d'un itinéraire cyclable entre Boulietennère et Prades".

VOIR LES COMMENTAIRES (2)

Julien Marion

Pyrénées-Orientales : un projet "plus ambitieux" pour la RN 116

par Anthony Montardy - 8 novembre 2019



© Google Street View



La route nationale 116 entre Perpignan et Bourg-Madame constitue un axe routier majeur des Pyrénées-Orientales. Après la réalisation de la déviation de Joncet, inaugurée en juin 2018, l'État a lancé une concertation sur le programme d'aménagement de la RN116 entre Ille-sur-Têt et Prades du 27 novembre au 20 décembre.

On le sait aujourd'hui, la DUP qui prévoyait une 2 x 2 voies est caduque. Lors de la session du 29 novembre 2017, l'Assemblée départementale, se faisant le relais de demandes formulées par les élus et la population du territoire, a demandé que des aménagements de sécurité soient mis en place rapidement par l'État entre Bouleternère et Bourg-Madame en sécurisant les carrefours et réalisant les déviations nécessaires. La prise en compte des modes de déplacement doux était aussi demandée par le Département.

Lors de la concertation « Imagine les P.O. », la question des mobilités est revenue souvent dans les échanges avec les habitants.

Si la RN 116 est un axe structurant du département, la redynamisation du département doit aussi passer par les mobilités : des aménagements routiers de qualité, une desserte ferroviaire adaptée à la demande des usagers (concernant bien évidemment l'axe Perpignan-Villefranche et le Train Jaune), des aménagements pour les déplacements doux. Au regard de ces enjeux, le Département souhaite que le projet de l'État soit amendé pour qu'il soit plus ambitieux et qu'il réponde à 3 impératifs :

- assurer la sécurité des usagers,
- améliorer les gains de temps,
- rétablir la continuité d'un itinéraire cyclable entre Bouleternère et Prades.

Concrètement : assurer la sécurité des tourne-à-gauche en construisant des giratoires sur la RN 116 et : la RD16 vers Rodès (avec création d'un passage inférieur pour piétons et cyclistes), la RD13E à Vingà Est, la RD25 vers Finestret, la RD24 vers Los Masos et Eus. Supprimer les risques de collision frontale par la mise en place d'un séparateur central sur l'ensemble de l'itinéraire, cet équipement permettant par ailleurs de réduire les temps de parcours (90km/h ou 110 km/h sur les voies doubles). Établir la continuité d'un itinéraire cyclable entre Bouleternère et Prades, tout du long de la vallée de la Têt.

En complément des sujets relevant de la présente concertation, le Département propose une analyse complémentaire des scénarios envisagés pour la déviation de Marquixanes, notamment en étudiant la faisabilité de différentes variantes d'aménagement par tranchée couverte en traversée d'agglomération. Le Département demande, pour ce faire, que le CPER 2021 - 2027 intègre les financements nécessaires à l'ensemble de ces opérations y compris les propositions du Département.

66 NEWS Pyrénées-Orientales N° 116

29/11/2019 - Ouillade

RN-116/ Projet d'aménagement entre Ille-sur-Têt et Prades : à propos de la concertation préalable...

par ADMIN le Nov 29, 2019 - 16 h 53 min

Pas de commentaire



Communiqué de presse.

« Sous l'égide de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (la DREAL), l'Etat lance une nouvelle concertation pour les aménagements routiers de la RN-116 dans les Pyrénées Orientales. Ces aménagements routiers projetés concernent deux tronçons distincts. Un premier tronçon en aval de Marquixanes. Un second tronçon en amont de Marquixanes

Cette consultation sépare les aménagements routiers projetés de la translation de la RN-116 sur son emprise actuelle pour la déplacer, avec ravages, dans le quartier Nord de Marquixanes. Pour mémoire et information la DDE en 1988 avait déclaré l'infaisabilité d'une route en bordure de rivière, là où la DREAL veut, à tout prix, y implanter la route. L'APHEM prend acte de ces subtilités techniques mais reste surprise et vigilante sur la nouvelle et bizarre configuration *administrato-Technique*.

En 2017, lors de la concertation pour la déviation de Marquixanes, à l'inverse de toute attente, attente éminemment fondée, les conclusions de cette concertation, la DREAL a soumis à Monsieur VIGNES, alors Préfet des P-O pour signer son arrêté du 21 juillet 2017 que la pétition, lancée par notre association contre le projet Nord du contournement de Marquixanes, n'avait recueillie qu'une seule signature alors que nous avions déposé huit cent cinquante signatures en sous-préfecture de Prades.

Alors que les personnes favorables au projet nord, se savaient minoritaires lors de l'enquête, ils ont eu la surprise de découvrir que la DREAL, dans ses singulières analyses de l'expression démocratique, les désignait comme majoritaires.

En sus de refuser le décompte des signatures de la pétition, les quarante pages de nos observations diverses contre ce projet n'ont pas fait l'objet d'un décompte exact.

De surcroît, les nombreux avis contre le projet exprimés, cette administration n'a tenu aucun compte des avis donnés sur votre site Internet dévolu à cet effet.

C'est une forfaiture à l'expression démocratique commise par un service de l'Etat.

La DREAL 2017 portera cette action comme un lourd fardeau de basse manipulation de l'expression démocratique.

Les documents confirmant nos dires sont vérifiables à tous instants, et la population à l'obligation de connaître ce qui s'est passé en 2017 à Marquixanes.

Aujourd'hui, la DREAL renouvelle une consultation sur les aménagements routiers antérieurement indiqués.

Si le même principe devait être employé pour dénaturer un résultat de concertation, inutile de convaincre, aujourd'hui, des bienfaits de cet usage manipulé de l'expression populaire tel que fixé par nos Législateurs.

Aujourd'hui, sur la nouvelle concertation concernant des aménagements à coûts réduits de la RN-116, aménagements extrêmement dangereux de tronçons routiers à trois voies, la consultation concerne la recherche des avis des habitants de six communes qui sont : Bouleternère, Rodès, Vinça, Marquixanes, Eus et Prades.

Sont exclus de cette concertation, dans le cadre du respect de l'expression démocratique, l'ensemble des utilisateurs de la RN-116. Quid des avis des transporteurs professionnels, qu'ils fussent de transports de marchandises ou des transports en communs, des entreprises qui utilisent cette route pour le travail, des utilisateurs divers, des spécialistes de la prévention et de la sécurité, Ambulances privées, service de secours. Jamais les avis du SDIS sont connus à ce sujet, et tant d'autres concernés.

Aujourd'hui, solennellement, nous demandons que cette consultation soit abandonnée, dans son principe et dans les faits.

Ce projet par ailleurs, dès la première réunion d'information à VINCA le 27 novembre 2019, a montré que les habitants des communes concernées ne veulent pas du projet présenté élaboré dans des bureaux héraultais d'une administration qui ne connaît rien à la vie des habitants de notre département. Ils l'ont exprimé clairement et avec détermination. A suivre !

C'est aussi toute la population utilisant la RN-116 qui est concernée et qui doit avoir le droit de s'exprimer sur des rapiécages bien mal venus !

Si la DREAL ne le fait pas, et reste campée sur une consultation castratrice, c'est qu'elle craint d'être confrontée à la réalité des faits, l'incontournable réalisation d'une nouvelle RN-116 à quatre voies sécurisées entre Ille-sur-Têt et Prades. Le projet, ayant fait l'objet de la DUF de 2008, doit être réactivé.

Tout autre projet n'est qu'un mauvais projet cachant une paupérisation par l'Etat de notre département ».

Maryse CAYROL, *présidente de l'APHEM**

*APHEM : Association pour la Protection des Habitants et de l'Environnement de Marquixanes.

COMPTES RENDUS DES RÉUNIONS PUBLIQUES

Réunion publique du 27 novembre 2019 à 18h30, à la salle des fêtes du groupe Pierre Gipulo à VINÇA

➤ Mot d'accueil par René DRAGUÉ, maire de Vinça

Monsieur DRAGUÉ souhaite la bienvenue à l'ensemble des participants et tient à rappeler l'importance de l'enjeu de sécurité sur la RN116.

Monsieur DRAGUÉ demande au public de respecter le déroulement de la réunion et il indique qu'un temps d'échange permettra à chacun de poser des questions au maître d'ouvrage qui s'efforcera d'y répondre.

➤ Présentation des objectifs du projet par Christophe GAMET, directeur adjoint des Transports, DREAL Occitanie

Monsieur GAMET indique que la modernisation de la RN116 porte aujourd'hui sur l'aménagement de l'infrastructure existante.

Il rappelle que la présente concertation ne porte pas sur la déviation de Marquixanes car celle-ci fait l'objet d'un traitement particulier.

Il souligne que les différents lieux d'aménagements identifiés comme présentant un intérêt particulier sur les 15 km entre Ille-sur-Têt et Prades répondent à deux objectifs prioritaires :

- Renforcer la sécurité et les conditions de déplacements, d'accès et de dessertes des riverains.
- Améliorer les conditions de circulation en termes de temps de parcours.

La teneur des aménagements et le choix techniques de ces aménagements restent à construire, d'où l'intérêt de la concertation afin de permettre au public de s'exprimer sur ses attentes vis-à-vis de ces lieux d'aménagements.

Monsieur GAMET précise que les choix techniques en terme de réalisation ne sont pas décidés.

➤ Présentation du programme d'aménagements soumis à la concertation par Nicolas ASSEMAT, chef de projet, DREAL Occitanie

Monsieur ASSEMAT souligne que le projet d'aménagement est une succession ponctuelle d'aménagements qui va s'appuyer sur l'infrastructure existante pour améliorer les conditions de sécurité, de confort de l'utilisateur et fiabiliser/optimiser les temps de parcours existants (entre Prades et Perpignan).

Monsieur ASSEMAT présente ensuite les différents aménagements par séquence, d'Ille-sur-Têt à Vinça, de Vinça à Marquixanes et de Marquixanes à Prades.

➤ Présentation des suites à donner à la concertation par Christophe GAMET, directeur adjoint des Transports, DREAL Occitanie

Monsieur GAMET rappelle que la concertation est une étape importante dans le déroulé d'un projet.

Il précise que le bilan de la concertation sera établi courant premier trimestre 2020 et permettra d'enregistrer les attentes du territoire et de la population sur les différents projets d'aménagements.

La phase d'études préalables à l'enquête publique se poursuivra jusque 2021 afin d'analyser plusieurs options et solutions techniques possibles, et elle sera l'occasion d'échanges avec les collectivités locales.

L'étape suivante d'enquête publique en vue de la déclaration d'utilité publique (DUP) du projet sera indispensable pour lancer les acquisitions foncières.

Certains aménagements pourront débuter dès 2021 sans attendre la fin de toutes les procédures réglementaires (ceux ne nécessitant ni d'expropriations, ni d'autorisations environnementales).

Monsieur GAMET rappelle aussi que l'un des objets de la concertation est de faire remonter les attentes en termes de priorités. Ainsi, les premiers travaux d'aménagement concerneront les projets qui apparaîtront comme les plus prioritaires en termes d'enjeux de sécurité et facilement réalisables.

Un calendrier plus précis sur la réalisation de ces aménagements pourra être décliné au moment de l'enquête publique.

TEMPS D'ÉCHANGES AVEC LE PUBLIC

A/Q 1 Le maire de Bouleternère propose de réaliser des économies sur les 9 millions d'euros prévus pour les aménagements au niveau de sa commune sans déniveler le passage à niveau, mais plutôt en envisageant une option de voie de desserte dont il estime le coût à 1 million d'euros. Il propose un entretien à la DREAL pour échanger sur le sujet.

Nicolas ASSEMAT, chef de projet, DREAL Occitanie

La DREAL est favorable à cette demande d'entretien pour laquelle une date de rendez-vous pourra être décidée dès la fin de la réunion.

Christophe GAMET, directeur adjoint des Transports, DREAL Occitanie

La question des passages à niveau est un sujet sensible. Un nouveau plan d'actions sur le traitement des passages à niveau a été établi et porté par la ministre Elisabeth Borne sur la base d'un rapport réalisé par la députée des Pyrénées-Orientales.

Il existe un traitement des passages à niveau qui ne nécessite pas forcément des suppressions avec des dénivellations. Le nouveau plan national prévoit une palette d'autres aménagements d'amélioration des perceptions des franchissements et cette proposition d'aménagement mérite d'être étudiée.

A/Q 2 Georges Adroguer, ancien maire de Rodès, salue la tenue de cette réunion et signale qu'il entend les mêmes projets et les mêmes problématiques depuis 30 ans. Il souligne la difficulté de sortir de la commune de Rodès car il est très compliqué de traverser le carrefour en direction de Perpignan en raison de sa dangerosité.

Sous son mandat, il rappelle l'acquisition par la commune de 6 hectares qui permettraient, selon lui, la modification du tracé de la RN116 du Col de Ternère jusqu'au carrefour de la voie ferrée. A son sens, il est indispensable pour Rodès de disposer d'un aménagement sécurisant. Il rappelle que 120 personnes étaient présentes ce jour au carrefour de Rodès avant la réunion publique pour manifester leur mécontentement. Il demande à la DREAL de bien réfléchir à la solution qui sera retenue car les riverains de Rodès doivent pouvoir sortir de leur commune en toute sécurité.

A/Q 3 Charles Baille, maire de Rodès, affirme, dans la continuité des propos de Monsieur Adroguer, que le problème le plus important est la sortie du carrefour et le « Tourne-à-Gauche » côté Ille-sur-Têt et Perpignan. Il pointe une deuxième difficulté qui est la traversée piétonne pour se rendre à l'arrêt de bus de l'autre côté de la nationale. Il note qu'aucun aménagement piéton n'est prévu dans le scénario présenté par la DREAL mais il tient à préciser que des piétons prennent fréquemment le risque de traverser la nationale soit pour rejoindre eux-mêmes l'arrêt de bus, soit pour y accompagner leurs enfants, ou alors pour se rendre à l'ermitage de Domanova. Il souligne la nécessité d'envisager des aménagements de sécurité avant que des accidents de personne se produisent.

A/Q 4 Un habitant de Rodès estime que le projet d'élargir et de recalibrer la RN116 permet d'augmenter à la fois la visibilité mais aussi la vitesse à l'arrivée du carrefour. Il demande à la DREAL d'afficher le second projet pour Rodès et signale que très peu de véhicules traversent la nationale à cet endroit. A son sens, il est inutile d'investir 5,5 millions d'euros dans un carrefour si peu fréquenté.

A/Q 5 Un autre habitant de Rodès rappelle qu'un autre projet à l'étude il y a une vingtaine d'années consistait à maintenir le carrefour en l'état actuel et à passer la nationale en souterrain. Il pense que cette proposition ne poserait aucun problème particulier car la DREAL sait réaliser de tels travaux pour d'autres opérations. Il estime que le projet sur Rodès est « à la limite de l'indécence » car cela fait 30 ans que les Rodésiens attendent un aménagement de ce carrefour. Il dresse le bilan des accidents (3 collisions mortelles, 4 à 5 accidents matériels par an) et en attendant la réalisation d'un aménagement, il souhaite la mise en place d'une limitation de vitesse à 70 km/h comme c'est le cas à Vinça et à Bouleternère. Par ailleurs, il fait remarquer que depuis l'ouverture de la chasse, six accidents matériels sont survenus suite à la traversée de sangliers et note l'absence de signalisation de passage d'animaux dangereux. Il demande à la DREAL de revoir son projet d'aménagement à Rodès et dans le cas contraire, il avertit que la route serait susceptible d'être bloquée. Il rappelle les conflits qui ont pu se produire à Joncet ou Bouleternère et indique que deux pétitions ont recueilli plus de 500 signatures.

A/Q 6 Une habitante de Rodès tient à souligner que plus de 5 minutes sont nécessaires par voiture pour sortir du carrefour du côté Ille-sur-Têt. Elle se dit « évoltée » des propos de la DREAL qui a précisé en introduction que les piétons ne sont pas l'objet des travaux. En tant que parent, elle précise être dans l'obligation d'emmener ses enfants à l'arrêt de bus situé de l'autre côté de la nationale par mesure de sécurité. Concernant l'éventualité de déplacer l'arrêt de bus côté Prades, elle indique qu'aucun bus ne peut accéder au rond-point à moins de réaliser plusieurs manœuvres et ne fait pas partie de la ligne classique. Elle insiste sur le fait que les enfants sont dans l'obligation de traverser la nationale à pied à n'importe quelle heure de la journée, souvent dans l'obscurité le matin et le soir, pour rejoindre ou quitter l'arrêt de bus. Elle demande à la DREAL de réaliser rapidement un aménagement de sécurité pour les piétons. Elle ajoute que le désengorgement de la RN116 ne doit pas permettre d'aller plus vite pour gagner du temps, mais qu'au contraire la vitesse doit être limitée.

A/Q 7 Une autre habitante de Rodès invite les intervenants de la DREAL à y passer 48 heures pour constater la difficulté et la dangerosité pour sortir de la commune.

A/Q 8 Un participant explique que pour sortir de Rodès au volant de son tracteur attelé à une remorque, il ne respecte pas le stop et doit traverser en accélérant pour éviter d'être bloqué.

Alex URBINO, chef de la division Maîtrise d'ouvrage Est, DREAL Occitanie

Il est important de recueillir toutes ces expressions sur Rodès et tous les éléments d'information qui peuvent être apportés vis-à-vis du projet d'aménagement sur ce secteur. La question des piétons est un sujet connu. Une réflexion doit être poursuivie et approfondie avec le Conseil régional et le Conseil départemental sur la gestion de la circulation piétonne et la circulation des bus.

La phase de concertation préalable permet de mettre en évidence un enjeu important sur ce secteur et les modalités de mise en œuvre doivent être étudiées avec les différents acteurs.

Christophe GAMET, directeur adjoint des Transports, DREAL Occitanie

La suggestion de revoir la limitation de vitesse au niveau du carrefour est bien prise en compte. La DREAL n'est pas gestionnaire des routes nationales mais cette demande sera relayée à la direction des routes. Malheureusement, il ne suffit pas d'installer un panneau de limitation de vitesse pour obtenir le respect de la limitation en question, mais une réflexion doit être menée pour faire comprendre aux automobilistes qu'ils doivent adapter leur vitesse à l'approche d'un carrefour dangereux.

A/Q 9 Un participant considère que la mise en place de créneaux de dépassement va forcément impacter la vitesse. Il souligne que les automobilistes ne ralentissent que lorsque la route se rétrécit. Il fait remarquer qu'il s'agit d'une problématique pointée depuis 30 ans.

Christophe GAMET, directeur adjoint des Transports, DREAL Occitanie

La demande d'une limitation de vitesse est une solution temporaire, transitoire et immédiate sans attendre l'aménagement définitif du carrefour.

A/Q 10 Une habitante du Conflent considère que le projet consiste à réaliser des aménagements « par petits bouts, par-ci par-là », « pour faire du colmatage, des choses qui ne correspondent à rien », « qui n'a rien à voir avec un projet global » et qui ne répond pas aux attentes de la population locale.

A/Q 11 Maryse Cayrol, présidente de l'association de défense des habitants de Marquixanes, intervient pour rappeler que les aménagements routiers présentés à la concertation concernent deux tronçons distincts : l'un en aval de Marquixanes et le second en amont de la commune. Elle estime que la DREAL « sépare ces aménagements routiers de la translation de la RN116 sur son emprise actuelle pour la déplacer « avec ravages » dans le quartier nord de Marquixanes ». Elle tient à signaler qu'à l'issue de la concertation publique de 2017 portant sur la déviation de Marquixanes, les nombreux avis et pétitions émis par l'association contre la variante nord n'ont pas été pris en compte par la DREAL, et il s'agit, à son sens, « d'une manipulation de l'expression démocratique ». Aujourd'hui, elle pense que « si le même principe devrait être employé - qu'en 2017 - pour dénaturer le résultat de la présente concertation, il est inutile de convaincre aujourd'hui des bienfaits de l'usage manipulé de l'expression démocratique. »

Madame CAYROL estime que le choix de limiter la consultation au recueil des seuls avis des habitants des communes concernées par le projet exclut l'ensemble des utilisateurs de la

RN116 (transporteurs professionnels, automobilistes qui empruntent la nationale pour travailler, spécialistes de la prévention routière et de la sécurité, SDIS...).

Elle demande, au nom de l'association, que cette consultation soit abandonnée « dans son principe et dans ses faits » car elle considère que tous les usagers de la RN116 devraient avoir le droit de s'exprimer dans le respect de l'expression démocratique.

Elle pense également que le projet de la RN116 à 2x2 voies, ayant fait l'objet d'une DUP en 2008, doit être réactivé, « tout autre projet ne sera qu'un mauvais projet ».

Alex URBINO, chef de la division Maîtrise d'ouvrage Est, DREAL Occitanie

Concernant la déviation de Marquixanes, outre la concertation publique menée en 2017, des études préalables à l'enquête publique ont été réalisées et ont conduit à constituer un dossier qui a été soumis à une concertation des administrations et des collectivités. Actuellement, ce dossier est en cours de complétude pour être soumis aux autorités environnementales et proposé à une future enquête publique durant laquelle le public sera de nouveau sollicité sous l'égide d'un commissaire enquêteur.

Aujourd'hui, sur les aménagements de la RN116, la DREAL mène une concertation publique de la façon la plus transparente et réglementaire possible. L'objectif de cette phase de concertation est que le plus grand nombre puisse se saisir du dossier et exprimer son avis sur les projets d'aménagements à travers les dispositifs de participation (réunions publiques, registre, site internet, questionnaire, courriel).

A/Q 12 Un participant témoigne à son tour de la dangerosité de la RN116 et des nuisances sonores générés par le trafic routier. Selon lui, si le projet nord de Marquixanes peut diviser la population, il estime que la situation actuelle n'est plus supportable avec les traversées de poids-lourds dans cette commune.

A/Q 13 Un habitant de Vinça s'interroge sur la possibilité de créer des voies partagées véhicules / pistes cyclables. Il souhaite savoir également si une étude sur l'impact des flux de circulation dans Vinça a été menée.

Nicolas ASSEMAT, chef de projet, DREAL Occitanie

L'organisation du carrefour nécessite de retravailler les circulations dans Vinça. Aujourd'hui, les études de trafic n'ont pas encore été menées, mais des solutions seront bien mises en place. Les études d'opportunité sont en cours en vue des procédures administratives à venir. Le montant prévu de 30 M€ inclut ces études, ainsi que l'accompagnement des collectivités dans la réflexion sur les circulations en ville.

Sur l'aspect de la mutualisation des voies de désenclavement agricoles avec des accès piétons et cyclistes, celles-ci ne seront pas privées mais d'usage public, offrant la possibilité aux piétons de les emprunter. Le Département réfléchit à un projet de véloroute / voie verte sur tout le long de la vallée.

A/Q 14 Un habitant de Vinça rappelle que la sortie de Vinça vers Prades reste très dangereuse et ne doit pas être négligée.

A/Q 15 Une habitante de Vinça tient à rappeler en premier lieu la difficulté de traverser Marquixanes. Elle ajoute qu'elle effectue quotidiennement le trajet de Vinça jusque Perpignan pour aller travailler et s'interroge sur les 9 millions d'euros investis pour un pont sur une voie ferrée alors que seulement 2,2 millions d'euros sont prévus pour sécuriser l'entrée d'un village comme Rodès.

Selon elle, la priorité serait plutôt de sécuriser l'une des deux entrées de Vinça et celle de Rodès par un rond-point qui permettrait de ralentir la circulation.

Christophe GAMET, directeur adjoint Transports, DREAL Occitanie

Un giratoire, s'il fonctionne bien, permet une bonne fluidité du trafic et c'est un objet de sécurité majeur. Si les branches du giratoire sont déséquilibrées (par exemple le giratoire situé sur axe principal avec voies latérales à très faible usage), des phénomènes de ralentissement importants et inutiles peuvent être constatés. Sur Rodès, des analyses seront menées dans les deux sens pour déterminer si le giratoire est la solution préférentielle à proposer ou si d'autres options sont envisageables.

A/Q 16 Un participant comprend que la DREAL a déjà apporté une réponse négative sur le carrefour de Rodès en indiquant qu'il devait correspondre à des recommandations techniques particulières. Il rappelle que six hectares appartenant à la mairie sont disponibles pour créer

ce carrefour qui rentrerait dans les spécificités techniques demandées, et qu'une autre solution a été proposée plus tôt dans la réunion consistant à conserver le carrefour en l'état et à passer la nationale en souterrain comme c'est le cas sur d'autres projets. Il souhaite que la DREAL apporte des réponses concrètes sur le carrefour de Rodès dont il est question depuis 30 ans.

A/Q 17 Un participant précise que le souhait de la population locale est de pouvoir se déplacer en toute sécurité et il pense qu'il est nécessaire de penser à un plan de mobilité complet entre les différents modes de transport (voiture, transport en commun, piétons, cyclistes).

A/Q 18 Un participant s'interroge sur la façon dont s'articulera l'aménagement décidé sur la portion ouest de Marquixanes avec le futur projet de déviation de la commune.

Christophe GAMET, directeur adjoint Transports, DREAL Occitanie

Les deux projets sont analysés en s'attachant à prendre en compte l'ensemble des aménagements à réaliser (point d'entrée dans Marquixanes, desserte des riverains et des parcelles latérales à la RN116...).

A/Q 19 Un habitant de Rodès souligne que le point essentiel dans le débat reste la sécurité et que la problématique est identique pour tous les usagers qui sortent d'un village et qui doivent traverser la nationale. Il explique que la présence du stop à l'endroit du carrefour fait que si une voiture monte vers Prades, le choc en cas d'accident se produira directement au niveau de l'arrêt de bus. Par ailleurs, le bus, au moment de s'arrêter, va couper la route de chaque côté, qu'il arrive de Prades ou de Perpignan, ce qui peut représenter un danger supplémentaire. Enfin, il estime que 750 personnes empruntent la nationale matin et soir, ce qui correspond à 1 500 allers retours par jour, soit 10 % des 15 000 véhicules qui circulent sur cet axe.

Plus aucune question n'est posée.

Conclusion

Monsieur DRAGUÉ est invité à conclure la réunion. Il remercie l'ensemble des participants pour la qualité des échanges.

Réunion publique du 11 décembre 2019 à 18h30, à la salle du Foirail à PRADES

➤ Mot d'accueil par Yves DELCOR, premier adjoint au maire de Prades

Monsieur DELCOR souhaite la bienvenue à l'ensemble des participants et rappelle l'objet de la réunion qui concerne les aménagements de la RN116 entre Ille-sur-Têt et Prades. Il laisse la parole au maître d'ouvrage pour la présentation du projet.

➤ Présentation des objectifs du projet par Christophe GAMET, directeur adjoint des Transports, DREAL Occitanie

Monsieur GAMET indique que la modernisation de la RN116 porte aujourd'hui sur l'aménagement de l'infrastructure existante.

Il rappelle que la présente concertation ne porte pas sur la déviation de Marquixanes car celle-ci fait l'objet d'un traitement particulier.

Il souligne que les différents lieux d'aménagements identifiés comme présentant un intérêt particulier sur les 15 km entre Ille-sur-Têt et Prades répondent à deux objectifs prioritaires :

- Renforcer la sécurité et les conditions de déplacements, d'accès et de dessertes des riverains.
- Améliorer les conditions de circulation en termes de temps de parcours.

La teneur des aménagements et le choix techniques de ces aménagements restent à construire, d'où l'intérêt de la concertation afin de permettre au public de s'exprimer sur ses attentes vis-à-vis de ces lieux d'aménagements.

Monsieur GAMET précise que les choix techniques en terme de réalisation ne sont pas décidés.

➤ Présentation du programme d'aménagements soumis à la concertation par Nicolas ASSEMAT, chef de projet, DREAL Occitanie

Monsieur ASSEMAT souligne que le projet d'aménagement est une succession ponctuelle d'aménagements qui va s'appuyer sur l'infrastructure existante pour améliorer les conditions de sécurité, de confort de l'usager et fiabiliser/optimiser les temps de parcours existants (entre Prades et Perpignan).

Monsieur ASSEMAT présente ensuite les différents aménagements par séquence, d'Ille-sur-Têt à Vinça, de Vinça à Marquixanes et de Marquixanes à Prades.

➤ Présentation des suites à donner à la concertation par Christophe GAMET, directeur adjoint des Transports, DREAL Occitanie

Monsieur GAMET rappelle que la concertation est une étape importante dans le déroulé d'un projet.

Il précise que le bilan de la concertation sera établi courant premier trimestre 2020 et permettra d'enregistrer les attentes du territoire et de la population sur les différents projets d'aménagements.

La phase d'études préalables à l'enquête publique se poursuivra jusque 2021 afin d'analyser plusieurs options et solutions techniques possibles, et elle sera l'occasion d'échanges avec les collectivités locales.

L'étape suivante d'enquête publique en vue de la déclaration d'utilité publique (DUP) du projet sera indispensable pour lancer les acquisitions foncières.

Certains aménagements pourront débuter dès 2021 sans attendre la fin de toutes les procédures réglementaires (ceux ne nécessitant ni d'expropriations, ni d'autorisations environnementales).

Monsieur GAMET rappelle aussi que l'un des objets de la concertation est de faire remonter les attentes en termes de priorités. Ainsi, les premiers travaux d'aménagement concerneront les projets qui apparaîtront comme les plus prioritaires en termes d'enjeux de sécurité et facilement réalisables.

Un calendrier plus précis sur la réalisation de ces aménagements pourra être décliné au moment de l'enquête publique.

TEMPS D'ÉCHANGES AVEC LE PUBLIC

A/Q 1 Monsieur Tichadou, président du club cycliste de Prades, déplore l'abandon de la mise à 2x2 voies de la RN116. Par ailleurs, il fait remarquer que des investissements ont été consacrés à l'élargissement à 3 voies de l'autoroute de Perpignan jusqu'au Pertuis pour favoriser le transport routier alors que le problème de la desserte ferroviaire dans le Conflent subsiste. En tant que cycliste, il estime que les routes doivent être pensées pour l'ensemble des usagers, et pas seulement pour les automobilistes. Il souligne la dangerosité que représente la RN116 pour les cyclistes, piétons, personnes handicapées ou engins agricoles. Il espère que les aménagements prévoient une voie réservée aux cyclistes pour laquelle 1,5 m d'accotement stabilisé serait suffisant. Enfin, il évoque la question des voies substitution et de desserte. Il signale qu'à l'occasion d'accidents sur la nationale, la déviation renvoie le trafic sur des axes secondaires (Eus...) qui se retrouvent rapidement saturés. Dans ces circonstances, il craint que les secours ne puissent pas circuler si un incendie se déclare dans le secteur.

Nicolas ASSEMAT, chef de projet, DREAL Occitanie

La problématique du vélo est bien prise en compte par l'Etat. Des projets sont portés dans ce sens par la Communauté de communes sur Prades, et un projet de véloroute/voie verte est à l'étude par le Département. L'objectif est de permettre à ces différents acteurs d'échanger pour rendre ces projets compatibles entre eux.

La question de l'accotement est également posée par l'exploitant de la route qui demande un accotement d'1m45 afin de permettre à un véhicule en détresse de se garer ou à un véhicule de secours d'intervenir en toute sécurité. Les différentes remarques à ce sujet peuvent être mutualisées, et c'est à la DREAL aujourd'hui de le traduire dans la création des aménagements. Concernant les itinéraires de substitution, une consultation sera menée, entre la phase d'autorisation environnementale et l'enquête publique, auprès des administrations, dont le SDIS (Service départemental d'incendie et de secours), qui seront invitées à faire remonter d'éventuelles problématiques sur cette question.

A/Q 2 Un habitant de Prades souhaite revenir sur la question de la place du vélo qu'il estime pertinente mais pour laquelle la réponse de la DREAL ne lui semble pas satisfaisante. Au vu du coût élevé de l'aménagement du passage à niveau de Bouleternère - le plus cher de tous | 9 millions d'euros - censé sécuriser le passage des voitures, il considère qu'une réponse doit être apportée sur l'intégration de pistes cyclables, notamment au niveau du pont de la voie ferrée, qui pourraient s'intégrer dans un projet plus large car à son sens, le besoin existe, en particulier sur les ouvrages d'art.

Christophe GAMET, directeur adjoint des Transports, DREAL Occitanie

Ce sont les différents acteurs du territoire et gestionnaires des différentes voiries qui devront assurer la cohérence entre leurs projets. A ce jour, le sujet n'est pas encore traité mais il devra faire l'objet de réflexions communes. Dès lors que le projet de la DREAL avance, celle-ci sera amenée à se concerter avec le Département et l'intercommunalité pour assurer une cohérence d'ensemble dans la continuité des itinéraires des projets cyclistes. Il serait inutile, par exemple, d'envisager un aménagement ponctuel au niveau d'un pont pour la circulation cycliste si, de part et d'autre, il n'existe pas de circuit d'aménagement cohérent avec celui-ci. A noter que dans le cadre du plan vélo, l'Etat subventionne des projets portés par des collectivités locales, notamment pour traiter les discontinuités dans leur itinéraire.

A/Q 3 Un habitant de Prades se dit très favorable à la sécurisation du passage à niveau de Bouleternère. Il regrette toutefois que l'ensemble des aménagements présentés par la DREAL offre la possibilité aux voitures d'aller plus vite et sécurise les automobilistes seuls. A son sens, l'objectif est de sécuriser l'ensemble des mobilités (piétons, vélo, transport en commun...) et les travaux devraient prendre en compte l'ensemble des usagers.

Christophe GAMET, directeur adjoint des Transports, DREAL Occitanie

C'est tout le sens de la démarche de concertation de recueillir les attentes et les préoccupations de chacun. Le fonctionnement d'un usager routier est bien connu par les études mais les autres usages de la voie ou des déplacements sont très liés aux pratiques locales. Les rencontres sur place avec la population permettent de mieux les percevoir pour les intégrer dans les réflexions.

A/Q 4 (a) Un participant rappelle que la population de Rodès n'est pas favorable à l'aménagement proposé sur leur commune car il ne satisfait en rien, selon lui, les mouvements de circulation sur la RN116. Comme lors de la première réunion publique, il souhaite réitérer sa proposition à la DREAL d'étudier la solution de conserver le carrefour en l'état, au niveau actuel, et de faire passer la RN116 en souterrain, avec une bretelle d'accès et de sortie de chaque côté et dans chaque sens. Il pense que cette solution qui suit le même principe que la sortie existante entre Saint-Féliu et Le Soler, est réalisable et satisferait tous les usagers, cyclistes, piétons et agriculteurs, tout en conservant la vitesse à 80 km/h. Il ajoute que 6 hectares de terrain autour du carrefour appartiennent à la commune et sont disponibles pour réaliser cet aménagement. Il tient à signaler que les Rodésiens « combattent » les autres aménagements proposés par la DREAL car, selon lui, elles n'apporteront rien à la population locale. Il évoque la suppression prévue de la voie de décélération qui, bien qu'elle ne soit pas aux normes, permet de faire ralentir les véhicules qui veulent tourner sur Rodès et d'engager le virage à une vitesse raisonnable. Comme cela a pu être fait entre la RN116 et la RD24, il propose de mesurer la vitesse au niveau de Rodès. Il pointe la vitesse excessive des automobilistes au niveau du carrefour actuel, et signale que 5 à 7 accidents matériels se produisent chaque année en raison du non-respect de la limitation de vitesse. Il souhaite également aborder les questions d'accès aux réseaux d'arrosage, notamment au niveau de la Carrerade. Enfin, il prévient à nouveau que la population rodésienne saura se mobiliser si elle n'obtient pas des aménagements « dignes de ce qu'elle mérite ».

Nicolas ASSEMAT, chef de projet, DREAL Occitanie

Ces remarques, déjà transmises lors de la première réunion publique, sont bien prises en note. Elles seront traitées dans le bilan de la concertation.

Christophe GAMET, directeur adjoint des Transports, DREAL Occitanie

La solution proposée de faire passer la RN116 en décaissé représente un projet technique d'ampleur. Plusieurs pistes d'aménagement peuvent apparaître et les études à venir, complétées par une analyse multicritères, permettront d'établir un chiffrage de chaque option avant de pouvoir proposer une solution préférentielle au moment de l'enquête publique.

A/Q 4 (b) Le même participant indique le col de Ternère peut être décaissé en raison de sa topographie et assurer une hauteur suffisante pour réaliser l'aménagement.

Christophe GAMET, directeur adjoint des Transports, DREAL Occitanie

C'est le genre d'aménagement qui représente un coût significatif, mais cette solution sera étudiée.

A/Q 5 Un participant signale que si le premier aménagement à Bouleternère nécessite de ramener une certaine quantité de matière, il serait logique de décaisser le col de Ternère pour limiter le transport de matériaux.

A/Q 6 Monsieur Tichadou rappelle qu'il a été décidé en 2018 de passer toutes les voies secondaires à 80 km/h. Aujourd'hui, il s'interroge sur le statut de la RN116 car il constate que selon les endroits, elle est limitée à 80 km/h ou à 90 km/h. Il demande également ce qui est préconisé dans le projet global d'aménagements de la RN116 en terme de limitation de vitesse.

Christophe GAMET, directeur adjoint des Transports, DREAL Occitanie

Il est trop tôt dans l'analyse pour savoir s'il est pertinent ou non de limiter certains créneaux à 80 km/h ou 90 km/h. Un créneau de dépassement permet effectivement de passer la vitesse à 90 km/h.

A/Q 7 Un habitant de Prades s'interroge sur l'aménagement du carrefour de Vinça RD13G qui supprime la possibilité de tourner à gauche vers Prades et qui est reporté au carrefour Ouest de Vinça. Il souligne la difficulté de faire passer la circulation dans la commune de Vinça, notamment en raison de certains passages étroits. Selon lui, il serait plus intéressant de permettre un accès dans les deux sens. Par ailleurs, il souhaite savoir si les bandes rugueuses existantes seront enlevées et si elles sont prévues à d'autres endroits. Selon lui, elles représentent une contrainte supplémentaire, notamment pour les automobilistes présentant une sensibilité au niveau du dos qui doivent ralentir davantage que l'utilisateur moyen pour franchir ces dispositifs de signalisation.

Nicolas ASSEMAT, chef de projet, DREAL Occitanie

L'utilisation des bandes rugueuses pour matérialiser l'approche d'un carrefour reste un choix de l'exploitant des routes, la DIR Sud-Ouest. La DREAL ne prévoit pas d'autres dispositifs de ralentissement de ce type dans l'aménagement prévu ; seul le carrefour de Vinça est repris. Le seul sens qui sera supprimé par rapport au fonctionnement actuel est le sens en sortie de Vinça pour aller vers Prades. Tous les sens en entrée seront maintenus.

Christophe GAMET, directeur adjoint des Transports, DREAL Occitanie

L'élaboration d'un projet neuf n'intègre généralement pas la création de bandes rugueuses car les caractéristiques et la géométrie du carrefour ont été identifiées afin que l'aménagement seul soit suffisamment perceptible par l'utilisateur pour lui permettre d'adapter naturellement sa vitesse.

L'aménagement du carrefour de Vinça peut effectivement représenter une difficulté au niveau de la circulation dans la commune. Il s'agit d'un point de vigilance à étudier en lien avec la mairie pour vérifier que les voies secondaires supportent ces transferts de circulation et éviter le risque de surcharge.

A/Q 8 (a) Une participante estime que les projets montrent une régression des usages routiers sur un certain nombre d'éléments : multiplication des ronds-points, traversée de villages par d'importants flux de circulation... Elle pointe également le coût élevé des aménagements qu'elle qualifie de « bricolage ».

Christophe GAMET, directeur adjoint des Transports, DREAL Occitanie

Il s'agit d'aménagements sur place qui intègrent le bâti et le tracé existant pour réaliser des travaux à moindre coût. Le coût global estimé à 30 millions d'euros représente dix fois moins qu'un projet neuf de 2x2 voies estimé à 300 millions d'euros.

A/Q 8 (b) La même participante pense qu'il n'est pas possible de comparer le coût d'un projet global à celui se rapportant à des projets différents, d'autant que le montant de la déviation de Marquixanes n'est pas inclus dans l'estimation.

Christophe GAMET, directeur adjoint des Transports, DREAL Occitanie

Le coût de la déviation de Marquixanes se situe sous les 30 millions d'euros.

A/Q 9 Un participant s'interroge sur l'intérêt, en terme de sécurité, de réduire la plateforme routière au niveau du carrefour avec la RD25. Il considère qu'aujourd'hui, la possibilité de tourner assez large apporte une certaine sécurité dans les mouvements de circulation.

Nicolas ASSEMAT, chef de projet, DREAL Occitanie

La création des îlots oblige à redresser le carrefour. La largeur de la plateforme incite à la vitesse alors qu'en le réduisant, l'utilisateur sera obligé de ralentir pour sortir de la RN116.

Christophe GAMET, directeur adjoint des Transports, DREAL Occitanie

Le point fort de cet aménagement est la création d'îlots en dur qui permettent de matérialiser et de visualiser l'existence du carrefour. Une bonne perception d'un aménagement de ce type peut encourager, chez l'utilisateur, un automatisme de vigilance et de réduction de vitesse.

A/Q 10 Un participant note que la difficulté sur ce carrefour est le « Tourne-à-Gauche » pour se rendre à Prades car les automobilistes en provenance de Vinça circulent à vitesse élevée. En outre, la courbe manque d'harmonie pour s'insérer sur la nationale.

Nicolas ASSEMAT, chef de projet, DREAL Occitanie

Cette difficulté résulte de la configuration actuelle du carrefour qui est aujourd'hui une plateforme routière surdimensionnée. Une voie classique de circulation mesure 3,5 m alors que la plateforme en question mesure 12 m de bout à bout. La reprise de ce carrefour vise à le rendre plus compact afin de permettre un effet de rétrécissement dans la perception de l'utilisateur et l'inciter à ralentir.

A/Q 11 Un participant souligne que les trajets courts doivent également être pris en compte. Dans le secteur entre Vinça et Marquixanes, il fait remarquer l'existence de voies parallèles non revêtues pour les cyclistes. Il espère que les aménagements prévoient la création d'accotements revêtus pour garantir la sécurité des cyclistes. Par ailleurs, il note la possibilité aujourd'hui d'utiliser la voie de stockage pour se positionner, et percevoir l'arrivée des véhicules pour tourner vers Prades. L'aménagement prévu donne l'impression, selon lui, qu'il faudra se positionner presque perpendiculairement à la route.

Nicolas ASSEMAT, chef de projet, DREAL Occitanie

Le stockage pourra être amendé en fonction des études complémentaires.

Dans les échanges avec le Département concernant le projet de véloroute/voie verte, il est envisagé de mutualiser certains chemins agricoles. Si ces chemins passent en statut véloroute/voie verte, ils seront revêtus de grave solide, sans cailloux apparents incompatibles avec un usage cyclable.

A/Q 12 (a) Un représentant de l'association de défense des habitants de Marquixanes (APHEM) intervient pour évoquer la déviation de Marquixanes et rappeler la concertation de 2017 sur ce projet. Il fait remarquer qu'à l'époque, le plan présenté à la population omettait quelques habitations et que des éléments transmis par des riverains au cours de la phase de concertation n'avaient pas été pris en compte dans le bilan, ni rendus public. Il propose de remettre ces documents à la DREAL à titre informatif. Il tient à signaler également que la variante nord retenue pour la déviation de Marquixanes impactera six habitations. Il indique avoir échangé avec Monsieur Castex, maire de Prades, sur la mise à 2x2 voies de la RN116, et pour laquelle il lui a avancé l'idée de la réaliser tronçons par tronçons, suivant la disponibilité du budget. Enfin, il reprend les propos introductifs de Monsieur Gamet selon lesquels « la 2x2 voies ne pourra pas se réaliser dans des délais raisonnables », ce qui laisse sous-entendre, à son sens, qu'elle pourra se réaliser ultérieurement et impactera une seconde fois, après le tracé nord de la déviation, des habitations sur Marquixanes.

Christophe GAMET, directeur adjoint des Transports, DREAL Occitanie

La DREAL ne peut se prononcer sur une date, ni sur la faisabilité de la 2x2 voies.

Nicolas ASSEMAT, chef de projet, DREAL Occitanie

Concernant le projet de Marquixanes en cours d'étude, la compatibilité à 2x2 voies a été commandée par le bureau d'études. Aujourd'hui, si une maison n'est pas impactée par la création du tracé nord, elle ne devrait pas l'être par une potentielle ou future mise à 2x2 voies. Par ailleurs, le tracé en cours d'études est compatible en terme géométrique avec un élargissement de la voie.

A/Q 12 (b) Le même participant met en doute la réponse de la DREAL sur l'absence d'impacts en cas de mise à 2x2 voies. Il invite la DREAL à se rendre sur place pour constater le peu d'espace disponible et la localisation de certaines maisons situées à proximité de la route actuelle. Selon lui, la variante nord de Marquixanes nécessitera de créer un chemin vers la station d'épuration et en cas de doublement de la voie, sa propre maison serait détruite. Il signale également des difficultés d'écoulement des égouts d'Eus et de Marquixanes, situés au ras de la rivière, et qui se bouchent régulièrement.

A/Q 13 Un habitant de Los Masos souhaite intervenir pour évoquer en premier lieu la déviation de Joncet pour laquelle le coût de réalisation était passé d'un budget initial de 8 millions d'euros à 28,6 millions d'euros à l'issue des travaux. Il pense que les aménagements de la RN116 peuvent également évoluer en terme technique et financier, et il espère que ces évolutions prendront en compte un certain nombre de demandes, en particulier celles exprimées pour Rodès à l'occasion de la première réunion publique. En comparant les 28,6 millions d'euros pour la déviation de Joncet seule et les 30 millions d'euros annoncés pour l'ensemble des aménagements prévus sur la RN116, il s'interroge sur la valeur de ces derniers.

Sur le secteur du carrefour RN116/RD24, il dit avoir connaissance de 4 accidents graves.

Il souligne que la DREAL n'aborde pas l'évolution du trafic dans son projet, alors que depuis un certain nombre d'années, la RN116 connaît des niveaux de trafic très importants. Il a le sentiment qu'une fois réalisés, les aménagements généreront des embouteillages à l'entrée de Prades.

Il tient également à préciser que la population de Los Masos a doublé en quelques années. Il indique que la majorité des habitants de la commune emprunte la RN116 pour se déplacer en direction de Perpignan et vers Prades. Il fait remarquer qu'il est difficile, à certaines périodes, de traverser la nationale en raison de l'importance du trafic et de sa dangerosité liée à la vitesse des usagers.

Il souligne la problématique de l'itinéraire par la RD24 vers Los Masos. En raison de l'étroitesse du pont SNCF, les véhicules ne peuvent pas se croiser et lorsqu'un camion s'y engage, des embouteillages importants saturent la voie. Il pense que l'aménagement du carrefour avec la RD24 est un projet « à minima » qui ne résoudra pas ce problème d'accessibilité à Los Masos, ni la sécurité pour s'insérer sur la RN116 en direction de Prades. Il ajoute que les usagers en

provenance d'Eus connaissent la même difficulté pour s'insérer sur la nationale en direction de Perpignan. Enfin, il évoque la desserte des commerces qui sont accessibles aujourd'hui, dans le sens Prades-Perpignan, uniquement par les riverains, et le risque pris par les autres clients pour y accéder.

Alex URBINO, chef de la division Maîtrise d'ouvrage Est, DREAL Occitanie

Concernant la prise en compte de l'évolution du trafic, les études réalisées dans le cadre des études d'opportunité ont permis de confirmer :

- Une stabilité des trafics constatée dans le temps, avec toutefois des pics enregistrés sur des périodes saisonnières, de l'ordre de 10 000 véhicules / jour.
- Pas d'augmentation marquée de la circulation dans la projection de trafic réalisée dans le cadre du projet, et intégrant les évolutions nationales et le développement prévu sur les secteurs desservis par la RN116.

Ces éléments d'étude ont amené le Ministre des Transports à faire le choix d'aménagements sur place plutôt qu'une mise à 2x2 voies complète de la RN116.

A/Q 14 Un participant note que les solutions proposées sont intéressantes mais n'offrent pas de voie de stockage pour repartir vers Prades. Il suggère d'utiliser la place occupée par l'îlot central comme voie de stockage pour permettre aux usagers en provenance de Los Masos de s'insérer avec plus de sécurité sur la RN116 pour tourner à gauche.

Nicolas ASSEMAT, chef de projet, DREAL Occitanie

Aucun îlot n'est prévu au centre, ce qui laisse de l'espace disponible qui sera effectivement utilisé comme voie de stockage pour permettre une insertion plus sécurisée.

A/Q 15 (a) Une habitante de Prades souhaite connaître le nombre de véhicules par jour qui circulaient à l'époque où avait été décidée la création d'une 2x2 voies entre Saint-Féliu-d'Amont / Millas et Ille-sur-Têt.

Alex URBINO, chef de la division Maîtrise d'ouvrage Est, DREAL Occitanie

Les trafics observés étaient les mêmes qu'aujourd'hui, mais les trafics projetés à 40 ans étaient différents car ils tenaient compte d'une tendance nationale d'augmentation générale du trafic. Les tendances prises en compte avant 2016 étaient deux fois supérieures à celles observées actuellement au niveau national. Aujourd'hui, le CGDD (Commissariat général au développement durable) a demandé à l'Etat de revoir à la baisse les prévisions de trafic.

A/Q 15 (b) La même participante considère que le développement des territoires grâce aux 2x2 voies entraînera logiquement une augmentation de la circulation supérieure aux prévisions de trafic. Par ailleurs, elle pense que la 2x2 voies sur la RN116 devrait relier le secteur de Bouleternère à l'Andorre et l'Espagne. Elle regrette l'absence d'investissement sur un axe aussi important en comparaison de l'engagement du Département sur les routes départementales, et elle estime que l'Etat « devrait avoir honte ».

A/Q 16 Un participant souligne que le carrefour avec la RD24 est très important à la fois pour les bassins de population concentrés dans le secteur de Los Masos / Eus, mais aussi pour les habitants des villages environnants (Catllar, Mosset) qui se déplacent vers Prades. Il estime que la sécurisation de ce carrefour est essentielle pour délester Prades.

Nicolas ASSEMAT, chef de projet, DREAL Occitanie

En complément sur l'aspect dimensionnement des carrefours et potentiels des trafics, des comptages sont réalisés sur les axes routiers en fonction des mouvements de circulation sur ces carrefours. Il s'agit toutefois d'un état des lieux instantané qui n'intègre pas la dynamique du territoire. Les études techniques à venir vont permettre d'affiner ces perspectives de trafic, notamment sur tous les axes perpendiculaires à la RN116, à partir de différentes données émanant des documents d'aménagement du territoire (SCoT, PLU, développement des zones d'habitat et des zones d'activités).

A/Q 17 Un participant demande si les différents aménagements tiennent compte de la future automatisation des véhicules.

Christophe GAMET, directeur adjoint Transports, DREAL Occitanie

Dans l'état actuel des connaissances sur les caractéristiques futures de la voirie pour la rendre compatible avec l'automatisation des véhicules, il est difficile de répondre aujourd'hui sur les équipements routiers à mettre en place le long des voies pour guider ce type de véhicules.

L'adaptation des infrastructures sera possible, mais des sujets techniques restent à identifier pour faire connaître le niveau d'évolution des équipements.

A/Q 18 (a) Maryse Cayrol, présidente de l'association de défense des habitants de Marquixanes (APHEM), intervient pour revenir sur le sujet de la déviation de Marquixanes. Elle considère que la DREAL n'a pas pris en compte les études réalisées par les services de la DDE en 1998 sur la faisabilité d'un tracé nord et qui avaient abouti à la DUP en 2008 pour un tracé au sud de la commune. Elle ajoute que de la même façon, la DREAL n'a pas tenu compte des inquiétudes exprimées par les riverains et de toutes les remarques et pétitions qui ont été transmises à la DREAL au cours de la phase de concertation en 2017.

Madame Cayrol tient à rappeler la mobilisation forte de l'association contre la variante nord et sa détermination à s'y opposer « jusqu'au bout ». Elle ajoute que l'association « ne laissera pas la DREAL ou l'Etat décider seul ».

Elle demande à nouveau, au nom de l'association, le retrait du projet d'aménagement de la RN116 qu'elle qualifie de « rafistolage ». Elle estime qu'il ne s'agit pas d'un projet qui permettra de sécuriser la route car les créneaux de dépassement prévus sont, selon elle, très accidentogènes. Elle considère également que le projet ne permettra pas l'évolution de la nationale en 2x2 voies. Elle indique que l'association demande « un vrai projet de route nationale, voire internationale », sécurisée, avec un minimum d'impacts sur l'environnement humain et naturel. Enfin, Madame Cayrol souhaite connaître les crédits qui seront attribués dans le cadre du prochain CPER 2021-2027 pour un investissement sur la RN116.

Christophe GAMET, directeur adjoint Transports, DREAL Occitanie

L'évolution de l'approche technique et environnementale a fortement évolué ces dernières années, et cela a conduit à revoir le parti d'aménagement d'un bon nombre d'itinéraires sur le réseau national. Les projets qui étaient considérés comme raisonnables et réalisables dans les années 2000, se sont avérés, au vu des impacts écologiques, être difficilement acceptables ou finançables aujourd'hui.

Sur le plan de financement, l'Etat a décidé que le volet Mobilités serait intégré à partir de 2023 dans le futur CPER, et le programme existant de financement des infrastructures se poursuit jusque 2022. A ce jour, la DREAL n'a donc pas engagé de réflexion avec les partenaires sur le montage du plan 2023-2027. Le CPER n'est pas spécifiquement routier, c'est un contrat de plan très large qui englobe un certain nombre de thématiques cofinancées par la Région et par l'Etat. Le volet Mobilités fait l'objet d'un traitement particulier, et la part des co-financements, notamment sur le projet RN116, n'est pas connue aujourd'hui, ni à l'ordre du jour des échanges qui pourraient être engagés entre les partenaires.

A/Q 18 (b) La même intervenante comprend que les projets sont conçus sans en avoir le financement.

Christophe GAMET, directeur adjoint Transports, DREAL Occitanie

Pour tout projet d'infrastructure, l'Etat met en place des financements pour lancer les premières études. Une fois le coût de l'opération estimé, le plan de financement peut être identifié et discuté avec les partenaires pour s'inscrire dans la durée.

Alex URBINO, chef de la division Maîtrise d'ouvrage Est, DREAL Occitanie

Pour la déviation de Joncet, les premières études ont été menées sans que le financement ait été bouclé jusqu'à son intégration dans le CPER 2007-2013 qui a permis sa réalisation. Pour Marquixanes, la suite de la réflexion est en cours, et des éléments plus précis seront soumis à la population dans le cadre d'une procédure d'enquête publique, vraisemblablement courant 2020, et sur lesquels elle devra se prononcer. L'Etat ne décide donc pas seul, et il travaille à améliorer ce qui a été proposé lors de la concertation de 2017.

A/Q 19 Un participant souhaite connaître le pourcentage de véhicules, sur les 10 000 véhicules par jour, qui se rendent régulièrement en Andorre pour l'achat de tabac, d'alcool ou de carburant. Il suggère d'augmenter la taxation de ces produits, ce qui permettrait probablement, selon lui, d'en diminuer la consommation et de réduire les flux de circulation.

Christophe GAMET, directeur adjoint Transports, DREAL Occitanie

C'est une suggestion à relayer aux élus nationaux.

Nicolas ASSEMAT, chef de projet, DREAL Occitanie

Le comptage des véhicules ne peut pas être communiqué aujourd'hui, mais il s'agit de données disponibles dans les enquêtes origine/destination.

A/Q 20 Un participant considère que le coût de l'ensemble des aménagements routiers sur la RN116 est assez élevé, et il pense qu'un budget conséquent devrait être également engagé dans d'autres moyens de déplacement. Il estime, par exemple, que l'ouverture de lignes ferroviaires permettrait de soulager le trafic routier. Il n'entrevoit pas d'avenir à la voiture individuelle en tant que telle, et il estime qu'il serait judicieux d'orienter les financements sur des investissements à long terme, davantage sur les transports publics que sur le transport individuel.

Christophe GAMET, directeur adjoint Transports, DREAL Occitanie

Les transports publics et les transports individuels ne sont pas antinomiques. Dans le futur, les déplacements de proximité continueront vraisemblablement à s'effectuer en voiture. Les projections de circulation ne sont plus aussi importantes que dans le passé, et la stagnation du trafic constatée sur l'ensemble du réseau routier principal depuis quelques années est liée en partie au transfert modal (transfert des déplacements entre modes de transport).

Plus aucune question n'est posée.

Conclusion

Monsieur DELCOR est invité à conclure la réunion. Il estime que la réunion a été profitable et qu'elle a permis d'apporter un certain nombre de réponses aux interrogations qui ont pu être exprimées. Il ajoute que des éléments plus précis pourront certainement être apportés lors de la phase d'enquête publique. Il remercie l'ensemble des participants pour la qualité des échanges.

CONTRIBUTIONS REÇUES PAR COURRIEL

(Les contributions suivantes sont retranscrites avec leur contenu d'origine)

Contributions d'habitants

27/11/2019

P.-O. concertation sur l'avenir de la RN116

Bonjour,

Je suis un ancien chef de la CROA à la CTC, chargé d'études au CETE et analyste à la DDTM, ISRI, ECPA, assermenté au Code de la route et de la voirie publique... j'ai + de 40 ans de ROUTES. J'ai dans les PO notamment les rocadés sud et saint Charles, le SSD et le SST, l'inspection des PN... bref.

Les RGC doivent rester isolées de leur environnement. Donc, oui aux carrefours dénivelés.

J'avais dit NON à la zone commerciale au delà de la N116 à Prades, 1/ pour éviter des déplacements doux sécants sur un axe majeur qui reçoit les transports exceptionnels, les véhicules d'urgence, le trafic de transit...,

2/ pour éviter que cet axe majeur ne se transforme en galerie marchande, et pendant que l'on regarde les pubs, on ne regarde pas devant soit et...

Attention aux dérives diverses, progressivement, de + en + nombreuses.

Ont-elles dérogations ?

Notamment en directionnelle, sur le nombre de mentions par séquences de signalisation (maxi 7).

Sur le radar posé au milieu du créneau de dépassement situé au mas sabole, il y a contradiction. Radar avant ou après mais pas au milieu.

Stop

Cordialement,
Philippe Deixonne

28/11/2019

Réflexion sur les propositions d'aménagements de la 116 Ille/têt - Prades

Mr le Directeur du projet Mr Asseemat et ses collaborateurs,

Bonjour,

Présente à l'Assemblée Concertation à Vinça ce 27/11/2019, je suis repartie sans avoir été convaincue de vos projets que vous nous avez présentés, pourtant avec professionnalisme!

Je parcours très souvent l'itinéraire Perpignan- Ille/têt, et je souhaite vivement la prolongation de 2/2 voies de la 116 jusqu'à Prades, même si vous devez à cause d'un budget limité, la réaliser en plusieurs tranches de travaux durant une décennie et + ! Sa "finalité" nous serait une récompense de toute notre attente et des impôts versés à l'état, pour en partie, améliorer nos déplacements de transports.

Je suis consciente que votre tâche est difficile pour satisfaire tous les intérêts des usagers, mais je persiste pour vous renouveler ma demande. (A la suite de toutes vos concertations, faites un référendum).

Avec toute ma considération.

Mme Fabregat Geneviève 8, rue du Vieux Moulin Bouleternère.

02/12/2019

Bonjour ,

Votre projet concernant l'aménagement de la RN 116 n'est pas cohérent .

Les travaux d'aménagement du lieu dit EL MOLI sont beaucoup trop importants et disproportionnés par rapport au nombre de passages de véhicules , il doit passer à peine 10 véhicules à cet endroit !!!!!!!!

Vous devez soit les réduire , soit les supprimer et reporter les crédits sur l'aménagement du carrefour de RODES.

Les travaux prévus pour aménager le passage à niveaux de BOULETERNERE sont trop conséquents . Des travaux de sécurisation ont déjà été effectués par la DIR et la SNCF. Comme l'a suggéré le maire de BOULETERNERE lors de la réunion du 27 novembre , une simple desserte pour l'accès aux terrains agricoles est suffisant . Les crédits supplémentaires sont à reporter sur le carrefour de RODES.

Au sujet du carrefour de RODES , l'aménagement prévu est inacceptable compte tenu de la dangerosité pour les véhicules et les piétons pour traverser la RN116 |

Plusieurs solutions peuvent être envisagées .

Tout d'abord une tranchée ouverte qui permettrait de faire passer le flux de trafic de la RN 116 avec des bretelles d'accès et un pont pour traverser avec des trottoirs qui permettrait de sécuriser le passage des piétons comme des véhicules .

Ensuite un rond point avec des passages piétons | pourrait être envisagé qui permettrait un accès plus facile pour les habitants du village .

En espérant que vous teniez compte de ces remarques faites par un habitant de RODES , un utilisateur journalier de la RN 116 tant au niveau personnel que professionnel .

Cordialement ,

04/12/2019

Aménagement RN116 suite réunion du 27 novembre 2019

Monsieur Assemat,

Suite à la réunion du 27 novembre à Vinça, voici mes réflexions en ce qui concerne le cas de **Rodès**.

Rodès possède une seule voie d'accès. Le village d'Eus qui a été donné comme exemple à peu près similaire jouit de plusieurs accès, ses habitants ont donc le choix même s'ils perdent quelques minutes. A Rodès il n'y a pas de choix possible, tout le monde passe obligatoirement par la route de Santa Barba pour entrer et sortir du village.

Il y a 30 ans, la vie à Rodès était peut-être plus calme, avec moins de trafic. Mais la situation a évolué.

Beaucoup de couples jeunes s'installent à Rodès où l'immobilier est plus accessible que sur l'agglomération de Perpignan mais travaillent sur cette agglomération où ils se rendent quotidiennement (le plus souvent chacun avec un véhicule). Ils ont des enfants, des ados qui doivent prendre les bus scolaires pour aller au collège ou au lycée. Tous les problèmes de dangerosité de la traversée, pour les piétons, de la RN 116 ont largement été évoqués pendant la réunion. **Une petite passerelle au-dessus de la RN116 pourrait-elle être envisagée pour les piétons rodésiens et les nombreux randonneurs ?**

Beaucoup de retraités dont les réflexes s'amenuisent au fil du temps, résident également à Rodès. Eux aussi ont besoin de sortir du village quasi quotidiennement, pour les courses, les médecins et soins médicaux en tous genres, les loisirs (médiathèque, cinéma, théâtre...).

Il faut parfois 5 minutes pour réussir en sécurité le tourne à gauche, en direction de Perpignan et quand plusieurs voitures attendent derrière la première, on ressent très bien la tension qui peut pousser à l'imprudence, surtout quand on est seul dans la voiture et qu'il faut surveiller les 2 côtés en même temps.

Pourquoi n'y a-t-il pas de rond-point giratoire à l'entrée de Rodès ? Il devrait être possible de l'annoncer par des panneaux lumineux et clignotants.

Bouleternère, village qui a plusieurs voies d'accès, bénéficie d'un rond-point. Utilisatrice de la RN 116 en direction de Perpignan quasi quotidiennement, je peux vous assurer qu'il n'y a pas de ralentissement notable avant d'arriver à ce giratoire, sauf évidemment accident ou tracteur.

Si j'ai bien suivi la présentation des intervenants à la réunion, la DREAL fait partie du Ministère de la Transition écologique et solidaire. Or, le projet d'aménagement tel qu'il a été présenté semble aller à contre sens de l'histoire. Le double objectif annoncé, sécurité et fluidité pour gagner du temps semble antinomique. Le discours gouvernemental actuel incite la population à changer son mode de vie, mieux consommer, moins gaspiller, utiliser les transports communs, développer les déplacements en vélo... Chercher à gagner quelques minutes est dérisoire, hors sujet. On a l'impression que ce projet d'aménagement remonte à quelques années, en tout cas, avant la prise de conscience, maintenant apparemment assumée au niveau de l'Etat, qu'il faut changer radicalement nos habitudes pour la survie de notre espèce.

Dernière réflexion concernant le projet d'aménagement El Moli. Il n'y a pas de voie d'accès à cet endroit. L'accès existant dessert une seule habitation, visible depuis la RN 116. Donc, à moins de construire une route contournant cette habitation et créant, ainsi, une autre voie d'accès au village, ce projet, en l'état, n'apporte aucune solution aux problèmes de Rodès et n'a donc aucun intérêt.

Dans l'espoir que le projet définitif tiendra compte des besoins réels de la population,

Cordialement,

Hélène Bican, habitante de Rodès

09/12/2019

Contribution enquête publique RN 116 Ille/Têt - Prades

Bonjour,

Je vous présente ci-après mon avis sur le projet d'aménagement de la RN 116 entre Ille-sur-Têt et Prades.

Les 3 principaux points qui me préoccupent à la lecture du document de présentation des aménagements envisagés sont :

- D'une part le trait de stylo qui raye très rapidement le programme d'aménagement en 2 x 2 voies de type autoroutier. Il « a été modifié » est-il écrit mais pour quelles raisons et par qui exactement, alors que c'est le projet que les populations locales appellent de leurs vœux depuis des années et qui a d'ailleurs fait l'objet de maintes promesses par le passé, de la part des pouvoirs publics. De fait, le présent projet apparaît comme une série de pansements posés sur une jambe de bois. Ni plus ni moins. Des pansements très coûteux néanmoins !
- Seconde problématique : pourquoi dissocier la déviation de Marquixanes de ce dossier alors qu'elle est le chaînon central de cette portion de route ?
- Dernier point : on nous demande de « juger » un projet prévu pour améliorer la sécurité et optimiser une durée de parcours mais on ne dispose d'aucune donnée chiffrée en terme de statistiques d'accidents sur les différentes sections du tronçon ni de l'éventuel gain en temps espéré pour chaque aménagement envisagé.

Cependant je vais m'exprimer sur les 9 actions proposées malgré tout puisqu'il semble acté que c'est ce qui va se faire...

1/ Concernant le passage à niveau de Bouleternère. Ce passage à niveau se franchit en ligne droite à 70 km/h. Il ne semble pas des plus dangereux de par sa configuration et sa bonne visibilité ni être un point de trop grand ralentissement au vu du nombre de trains qui circulent journalièrement sur cette ligne ferroviaire. Est-ce impératif d'aménager ce PN ?

Un autre passage à niveau pas très loin est autrement plus dangereux et ce même s'il ne coupe pas la 116. En effet dans Bouleternère le passage situé aux abords de la coopérative fruitière La Melba

implique que des poids lourds doivent effectuer un virage à angle droit pour récupérer la route départementale D 16 en sortant de la coopérative et à l'issue de cette manœuvre compliquée se retrouvent de suite sur la voie ferrée (un peu comme à Millas pour les bus mais en pire...). Cette situation ne paraît pas préoccuper grand monde.

Du reste on a l'impression que 9 millions vont être investis dans ce pont et que peut-être dans 1 an ou 2 il sera question de fermer définitivement cet axe ferroviaire. En effet cette menace pèse depuis des années sur cette ligne par manque de rentabilité et là cela fait 2 ans qu'elle est totalement fermée au motif d'une enquête judiciaire qui sur d'autres lignes aurait été bouclée en une paire de jours... Grosse dépense d'argent selon moi pour un avenir du rail incertain et pouvant fluctuer en fonction des politiques des transports à venir...

2/ Rodès. Le projet retenu ne me paraît pas proposer de solution de traversée piétonne de la RN 116 en sécurité pour les personnes (scolaires notamment ou personnes âgées, portant des charges, etc.) devant rallier depuis le village de Rodès l'arrêt de bus Nord.

Pour la reprise de géométrie du col et la suppression des accès directs je ne m'exprime pas car je ne comprends pas cette partie.

3/ El Moli. Pourquoi pas, même si le coût paraît très grand par rapport au nombre de personnes impactées (deuxième montant le plus élevé du dossier...).

4/ Carrefour de la RD 13G. C'est toujours dommage de créer un sens unique quelque part car cela supprime des possibilités qui étaient existantes et complique quelquefois des accès qui étaient jusqu'alors simples.

Le principal problème que je vois dans cette solution retenue c'est que les véhicules voulant aller à Prades devront traverser Vinça et que cela sera probablement une nuisance pour les riverains d'autant plus qu'on croise difficilement les véhicules de grand gabarit dans certaines rues.

Ceci dit, il est vrai que ce carrefour est assez dangereux et qu'il y a parfois des soucis de placement au milieu des terre-pleins entre les personnes venant de Perpignan et rentrant dans Vinça et celles partant de Vinça pour aller vers Prades... Cependant cette zone bénéficie d'une limitation à 70 et de bandes rugueuses ce qui la sécurise déjà pas mal. N'est-il pas possible de redessiner simplement le tourne à gauche pour l'optimiser sans forcément créer de sens unique ?

5/ De l'entrée est de Vinça à la RD 25. Il s'agit de la construction d'un gros ouvrage. J'y suis opposée car cela modifie visuellement le paysage et ne serait plus d'aucune utilité ou n'aurait pas forcément de compatibilité dans le cadre d'une éventuelle mise à 2 x 2 voies du tronçon Ille – Prades qu'on peut encore espérer peut-être dans un futur très lointain (l'espoir fait vivre...). Je suis opposée à cette dépense. Le large zébra permet logiquement une bonne traversée de cette intersection. Si on ne ferme pas l'accès à Prades depuis le précédent carrefour (RD 13G) et qu'on ne crée donc pas d'affluence particulière sur ce carrefour, la construction de ce passage supérieur ne paraît pas devoir s'imposer.

6/ Carrefour de la RD25. Revisite superflue. Cette intersection ne semble pas poser problème en l'état.

7/ Entrée ouest de Marquixanes. OK pour une amélioration de la géométrie de la route existante.

8/ Carrefour de la RD 24. OK pour la variante 1.

9/ Entrée est de Prades. C'est le rayon de soleil de ce dossier ! Lire dans un document de ce type un désir de préserver des arbres (platanes) existants, ça fait plaisir... Pour le reste je ne suis pas convaincue par la création d'un créneau de dépassement dans cette zone car sa topographie n'est pas facile à appréhender (virage, butte, ...) et qu'elle est un lieu connu de traversée de sangliers...

Globalement vous l'aurez compris je suis défavorable à ce projet et préférerais que l'on réserve l'enveloppe financière pour construire un jour une voie rapide. Et si ce n'est pas pour nous, pensons au moins aux générations futures en préparant des aménagements qui ouvrent la voie à un possible élargissement. De ce fait et même si on n'est pas consultés sur ce thème, je me permets d'exprimer que selon moi le projet nord de la déviation de Marquixanes ne constitue pas un investissement d'avenir...

Merci de votre lecture et bonne continuation.

Claire Ferrer
Prades

10/12/2019
RN 116

Madame Maryline Cohadier
51 route sainte barbe
66320 RODÉS

Lors de la réunion publique de Vinca votre souhait est de fluidifier la circulation.
Ne pas faire d'aménagement sur la sortie de la Commune de Rodés est à mon sens une erreur.
Vous allez créer une zone encore plus accidentogène qu'elle ne l'est actuellement.
Vous devez prévoir un rond point où alors dans l'idéal, une bretelle avec voie piétonne et dans ce cas là, la circulation deviendra plus fluide et avec une sécurité pour nous habitants de la commune ainsi que les piétons.
Entre le Mas Cornet et le pont du Riufagés, je pense que vous avez la possibilité de trouver un projet satisfaisant pour tout le monde.
Maryline.cohadier

12/12/2019
Avis concertation RN 116

Bonjour,

Je souhaite donner mon avis dans le cadre de la concertation pour l'aménagement de la RN116 entre Ille-sur-Têt et Prades.

J'habite à Prades. Je me déplace et j'emprunte régulièrement la RN116 en voiture, autant pour mon travail que pour mes loisirs. À l'heure actuelle cette route est dangereuse pour tout type de véhicules et dans les faits impraticable pour des déplacements à véloc, notamment avec des enfants.

On ne peut qu'être d'accord avec la sécurisation de la route.
En revanche, je suis opposé aux aménagements condamnant des terres agricoles (Bouleternère, Marquixanes, Prades...) et je suis opposé aux aménagements favorisant la croissance du trafic et de la vitesse (créneaux de dépassement). Au contraire, je suis convaincu que c'est par le ralentissement des véhicules que l'on gagnera en sécurité.
Je trouve très dommageable pour la qualité de vie que l'État choisisse à l'heure actuelle de favoriser le transport automobile qui augmente la dégradation de l'environnement et l'insécurité.
Je pense au contraire que l'État devrait utiliser ces moyens, d'une part, pour soutenir le transport ferroviaire (nous avons besoin de plus de trains et des trains mieux aménagés pour le transport des voyageurs et des vélos) et, d'autre part, pour créer des circulations parallèles à la RN116 pour les transports doux entre les villages.

Cordialement.
Étienne Noiseau

12/12/2019
Concertation RN116 - Privilégions le rail !

Bonjour,

Je souhaite donner mon avis dans le cadre de la concertation pour l'aménagement de la RN116 entre Ille-sur-Têt et Prades.

J'habite à Villefranche de Conflent. Je me déplace et j'emprunte régulièrement la RN116 en voiture, d'autant plus que depuis deux ans nous n'avons plus de train. À l'heure actuelle, cette route est dangereuse pour tout type de véhicules et dans les faits, impraticable pour des déplacements à vélo, notamment avec des enfants.

On ne peut qu'être d'accord avec la sécurisation de la route.

En revanche, je suis opposée aux aménagements condamnant des terres agricoles (Bouleternère, Marquixanes, Prades...) et je suis opposée aux aménagements favorisant la croissance du trafic et de la vitesse (créneaux de dépassement).

Au contraire, je suis convaincue que c'est par le ralentissement des véhicules que l'on gagnera en sécurité.

Je trouve très dommageable pour la qualité de vie que l'État choisisse à l'heure actuelle de favoriser le transport automobile qui augmente la dégradation de l'environnement et l'insécurité.

Je pense au contraire que l'État devrait utiliser ces millions pour soutenir le transport ferroviaire. Augmenter de façon intense les cadences des trains qui font l'aller-retour Villefranche Perpignan. Un train toutes les heures et surtout un train en fin de soirée pour pouvoir revenir d'une soirée passée à Perpignan

Nous avons besoin de plus de trains et des trains mieux aménagés pour le transport des voyageurs et des vélos. Nous avons aussi besoin de créer des circulations parallèles à la RN116 pour les transports doux entre les villages.

Favoriser la route n'est plus d'actualité.

Avec le réchauffement climatique nous devons absolument privilégier le rail.

Les émanations de CO2 doivent absolument diminuer pour un futur viable. Vous faites l'inverse de ce qui devrait être fait et vous aggravez la situation.

Merci de tenir compte de cet avis

Hélène Bureau, une citoyenne parmi beaucoup d'autres

"Il nous reste encore une ressource et nous devons la défendre avec acharnement : refuser notre consentement."

Primo Levi

12/12/2019

Amélioration RN116

Bonjour,

Je déplore l'abandon du projet de 2x2 voies entre Bouleternère et Prades. Quand ce nouveau projet d'amélioration de la RN116 sera achevé on s'apercevra que les 30 M€ (somme prévue au départ...) plus le contournement de Marquixanes (chiffre non communiqué) plus l'argent dépensé pour rien pour les études de la 2x2 voies, feront des sommes très conséquentes pour résoudre très partiellement les problèmes de sécurité et de fluidité qui étaient posés.

En ce qui concerne le projet proposé, je pense que la priorité est de sécuriser réellement les accès à cette RN116 qui est un axe indispensable pour les villages qui la bordent.

Il faudrait créer des passages supérieurs ou inférieurs ou des ronds-points au carrefour de Rodes, à l'entrée est de Vinça, au carrefour de la RD25 et au carrefour de la RD24.

Le projet actuel fait la part belle à la création de zones de dépassement avec presque la moitié du budget prévu. Pour moi ce ne doit pas être une priorité, il faut d'abord résoudre les problèmes de sécurité.

A l'entrée est de Vinça, il est prévu un ouvrage de franchissement de la RN116, j'espère que les concepteurs ont prévu un trottoir sur cet ouvrage car actuellement les randonneurs qui suivent le GR36 doivent traverser la RN116 ! De même côté ouest de Vinça les promeneurs qui souhaitent se rendre au bord du lac n'ont pour l'instant que le petit passage souterrain près du lieu-dit « El Moli ». Si ce passage doit être modifié pour permettre le passage des voitures ne pas oublier d'y faire un trottoir.

Cordialement

Jean Paul Gélade

12 rue de l'avenir 66320 Vinça

12/12/2019

Consultation Aménagement de la RN 116

Bonjour Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la concertation pour l'aménagement de la RN116 entre Ille-sur-Têt et Prades j'ai cru comprendre que l'avis des populations locales étaient sollicité ; Vivant à Vernet les Bains, Je me déplace toutes les semaines à Perpignan et au Boulou forcément en voiture par la RN116 ;

Compte tenu des motifs de mes déplacements je ne prends pas souvent le train bien que je considère qu'il est vraiment pratique et économique dès que c'est possible ;

Pour ma part, je ne considère pas que cette route soit plus dangereuse que d'autres ;

En revanche régulièrement je suis doublée dangereusement par des véhicules en grand excès de vitesse et qui souvent se rabattent en faisant des queues de poisson, sans parler des motos ... ;

Par ailleurs, compte tenu de l'évolution du dérèglement et du réchauffement climatique, de la baisse récurrente des nappes phréatiques et des arrêtés préfectoraux de restriction d'utilisation de l'eau de plus en plus fréquents, du niveau du lac de Vinça actuellement à sec, je ne comprends pas que l'on en soit encore à vouloir bétonner et qui plus est des terres agricoles !!! sachant aussi qu'il est plus que probable que nous ayons besoin à moyen et long termes de ces terres particulièrement fertiles pour reconquérir une autonomie alimentaire saine et abordable ;

Pourquoi plutôt ne pas se limiter à des aménagements légers et créer une voie verte parallèle ? et conjointement renforcer les déplacements par le train de la ligne Perpignan – Villefranche en renforçant les horaires y compris et surtout en soirée ;

Compte tenu de la ratification des crédits publics, le produit de nos impôts pourraient être utilisés de façon plus pertinente et surtout utile, les besoins ne manquent pas ;

Il est à supposer que l'opération vise essentiellement de raccourcir le temps de trajet entre ;

- Perpignan et Prades dans un esprit de développement économique de cette sous-préfecture et peut-être plus largement pour le Conflent ;

Compte tenu du profil des populations de Prades et du Conflent essentiellement composées de retraités et de personnes en difficulté ou fragilisées, je doute fortement que ces aménagements permettent un essor économique fulgurant de Prades et surtout améliorent la vie quotidienne des populations locales ; .. ;

- Perpignan et la Cerdagne, toujours dans un esprit de développement , pour autant les perpignanais qui vont au ski peuvent consacrer quelques minutes de plus à leur trajet ;

Avec mes remerciement anticipés pour l'attention que vous voudrez bien porter à mes remarques et mes salutations distinguées ;

MN BLANQUIER

13/12/2019

Vous avez dit durable ?

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la concertation pour l'aménagement de la RN116 entre Ille-sur-Têt et Prades, je souhaite apporter ma contribution. J'habite Serdinya, me déplace en voiture et emprunte régulièrement la RN116. Avec le train supprimé depuis 2 ans, j'ai bcp plus roulé en voiture. Mauvais pour la planète comme tout le monde le sait aujourd'hui et mauvais pour le porte-monnaie.

Ma propre expérience me conduit logiquement à ces conclusions :

- nécessité absolue de construire au plus vite une voie aménagée pour les vélos, scooters promeneurs, randonneurs etc. Concevoir une piste verte qui engloberait et desservirait les villages aux alentours serait un projet intelligent, Ecolo ET attractif au niveau tourisme vert.
- entre Villefranche et le LIDL à Ria : les piétons = les locaux- marchent en bordure de l'enfer, on tremble pour eux.
- même chose pour les touristes à vélo ou randonneurs : c'est un scandale que notre région ne sache pas mieux les accueillir. Et les prive de sécurité en matière de déplacement.
- les terres agricoles sont évidemment à sauvegarder : elles sont agricoles, c'est dire à vocation de production alimentaire. Par les temps qui courent et pour ceux qui s'annoncent cette richesse est à chérir et à protéger.
- la RN actuelle existe, avec 2 ou 3 voies = cela suffit. On n'est pas à New York !!! Pas la peine d'y consacrer des millions d'euros supplémentaires. Plus de vitesse = plus de danger. ET plus de pollution. Qu'elle passe à 70km/heure sur toute sa longueur, calmerait les conducteurs énervés.

Qqs idées/propositions en résumé:

- remettre dare-dare le train et miser sur ce moyen de déplacement en proposant des horaires X10 et bien pensés!
- mettre en place une ceinture verte/piste cyclable qui regroupe tous les villages alentours et crée une attraction/un pôle touristique nouveau.

SOYEZ Intelligents et novateurs (c'est le sens du progrès) . Défendez un projet nouveau, vert sécurisé et ouvert sur le futur et le bien être : favoriser la route est hors sujet. Ce n'est plus d'actualité. Misons sur les transports collectifs (rail) et bus, développons les transports doux. Et osons le courage !

Salutations les meilleures,
Anne Groh.

14/12/2019

Modification de l'entrée de Rodes RODES EN COLÈRE

Bonjour

Je me permets de vous envoyer ce mail pour vous faire part de mon avis concernant la modification du Carrefour de l'entrée de Rodes

J'habite à Rodes depuis 12 ans maintenant et j'emprunte ce carrefour au minimum deux fois par jour en voiture pour le rendre sur mon lieu de travail, il est très dangereux, surtout dans le sens Rodes pour aller sur Ille-sur-Têt. En effet il faut traverser les deux voies avec peu de visibilité et en tenant compte de la vitesse excessive des voitures à cet endroit. Pendant les périodes de hautes affluences (week end en soirée et pendant la période estivale) l'attente peut être très longue.

De plus l'arrêt de bus dans le sens Rodes Ille-sur-Têt n'est pas sécurisé il se trouve au bord de la route, et le pire pour y accéder ou en revenir il faut traverser la route sur 2 voies à pied aucun passage piéton n'est prévu, je rappelle que les véhicules roulent à une vitesse de 80 km quand elle est respectée. Nos enfants ne sont pas en sécurité.

Je préconise au pire un rond point, cela permettrait de faire ralentir les véhicules et de pouvoir sortir en toute sécurité du village, avec un passage souterrain pour les piétons et au mieux l'idéal serait une

bretelle de déviation avec un pont et un passage piéton souterrain pour garantir la sécurité de tous les habitants.

J espère que pour la sécurité de tous et le bien être des habitants de Rodès que mon mail sera lu et pris en compte

Très cordialement

Karine Roca

16/12/2019

Concertation sur l'aménagement de la RN116 entre Ille-sur-Têt et Prades

Madame, Monsieur

Veillez trouver ci-joint mes remarques et propositions concernant la concertation pour l'aménagement de la RN116.

Cordialement.

Michel Vouin

Remarques générales sur les aménagements de carrefours proposés

Les 2 intersections (RD 13G et RD 13) qui permettent de s'engager sur la RN116 en sortant de Vinça et en direction de PRADES sont actuellement très dangereuses car très mal conçues.

12 morts en 12 ans selon les propos du maire de Vinça entendus sur France Bleu Roussillon.

Une vraie hécatombe, sans qu'aucune amélioration valable n'ait été faite au fil des années.

On retrouve ce type d'intersection un peu partout sur la 116 entre Ille et Prades.

Le projet actuel ne propose pas d'améliorations suffisantes de sécurité pour ce qui est de ces intersections listées ci-après, car on y retrouve le même principe d'intersection qu'actuellement:

RD 16 (Rodès), RD25 (Finestret), RD24 (Los Masos, Eus)

Pour le carrefour de Vinça (RD13G) la suppression du tourne à gauche résout un problème de sécurité mais va créer des complications pour les habitants de Vinça, de Rigarda, de Joch... qui ont actuellement un accès direct à la RN116 pour aller vers Prades.

La traversée de Vinça aux rues étroites et sinueuses pour rejoindre le carrefour "est" va encombrer le centre ville, lieu de passage de nombreux bus (pour qui un des accès vers Prades va être supprimé), et avec la présence d'un marché 2 fois par semaines.

Le réaménagement proposé du carrefour « est » de Vinça (RD13E) est compliqué et coûteux.

Solutions préférables

Prenons l'exemple du carrefour de Bouleternère (RD16) : on y trouve un rond-point qui permet d'emprunter en toute sécurité les 4 directions possibles, même avec un flux de circulation important sur la RN116.

L'adoption de ronds-points semble donc une solution préférable aux solutions proposées dans le projet actuel.

Coté sécurité, les ralentissements nécessaires à l'approche d'une intersection se font naturellement à l'approche d'un rond-point, contrairement aux panneaux de limitations de vitesse qui ne sont pas toujours respectés.

Les véhicules placés sur les axes secondaires s'insèrent plus facilement et donc pour eux c'est gain de temps, stress en moins, et tout le monde y gagne en sécurité.

Pour les conducteurs qui circulent sur l'axe principal, le ralentissement représente une perte de temps peu significative car pour cet axe, les véhicules venant des axes secondaires sont généralement peu nombreux.

Ce qui a le plus d'impact actuellement sur le temps de parcours entre Ille et Prades, est la traversée de Marquixanes.

En été on peut constater des bouchons de plusieurs km de part et d'autre de cette localité. Le gain de temps viendra donc de la déviation si elle se fait.

Autres remarques :

Peu de considérations concernant les piétons, vélos, transport en commun sont apportées dans le rapport.

Concernant les piétons :

Il est choquant de constater dans le dossier de concertation que le problème de la traversée des piétons pour l'accès (entre-autre) aux arrêts de bus de Rodès est éludé sous prétexte de cas particulier de personne déposant actuellement des enfants en voiture.

Faut-il rappeler que l'utilisation des transports en commun s'adresse à tous public : jeunes, personnes âgées voir handicapées, ou ne disposant pas d'un chauffeur pour les déposer etc.. et que les règles de sécurités s'appliquent à tous.

Vu la configuration des arrêts de bus de part et d'autre de la nationale, un passage souterrain serait un gage de sécurité pour les piétons et vélos entre autre.

Il faudrait aussi prévoir des zones bien éclairées à ces endroits.

Concernant les cyclistes

On constate que faute d'alternative de voies secondaires sur certains secteurs et malgré la dangerosité de cette pratique sur la RN116, un certains nombre de cyclistes empruntent cette route. On peut en croiser le matin et le soir, (et donc de nuit en période d'hiver certainement pour le trajet travail), mais aussi parfois en groupe (club cyclistes) ou aussi des cyclo-touristes surtout en période d'été.

Aucun aménagement sécurisé n'est prévu pour ces personnes, alors que le développement des vélos électriques, les appels à la lutte contre le réchauffement climatique nous invitent à réduire l'utilisation de la voiture.

On ne trouve rien dans ce sens dans le projet de réaménagement qui, s'il se fait, figera la configuration de la RN116 pour des années.

Il faudrait profiter de ces réaménagements pour prévoir (au minimum) des bandes latérales sur la chaussée ou prévoir (au mieux) des pistes au bords des champs jouxtant la nationale quand cela est possible.

Concernant les transports en commun

Prévoir des accès sécurisés, éclairés de nuit (aux heures de passage)

Ne pas bloquer les accès à certaines intersections (exemple : accès vers Prades à partir de la RD13G d'après le projet actuel)

Ne pas rallonger les temps de parcours (très pénalisants pour les usagers des transports publics) en permettant un accès facile aux différents villages.

Conclusion

Privilégier les intersections par ronds-points.

Prendre en compte la sécurité des piétons et penser à l'avenir (et au présent) en prévoyant la possibilité de déplacements sécurisés pour les vélos ou autres moyens de déplacements écologiques futurs.

Faciliter l'accès aux transports en commun ou transports partagés (rezo pouce, bla bla car ...)

Privilégier la sécurité par rapport à la vitesse.

NB :

- Pour le rond-point de la RD13G une extension sera possible par une emprise sur le lac (avec remblai) afin d'optimiser les courbes.

- Les remarques ci-dessus ne sont pas exhaustives. Pour certains aménagements spécifiques je me réfère aux personnes directement concernées. (riverains, agriculteurs etc...)

Michel Vouin
66320 - Vinça

16/12/2019

Concertation RN116-Questions

Bonjour,

Voici mes questions concernant le projet d'aménagement de la RN116, pour la section entre Marquixanes et Prades.

- Réaménagement du carrefour RD24 entre Eus et la RN116:

1/ En sortant de la route d'Eus, pourra-t-on tourner à gauche pour prendre la direction de Perpignan ?

2/ Réciproquement, en sortant de la route de los Masos, pourra-t-on tourner à gauche pour prendre la direction de Prades ?

Je pose ces deux questions car cela ne me paraît pas clair sur les représentations figurant sur la plaquette des projets.

3/ Le carrefour existant me semble déjà correctement aménagé et bien signalé. Y-a-t-il déjà eu des accidents à cet endroit justifiant qu'il soit réaménagé ?

- Zones d'élargissement à 2x2 voies de 500m:

1/ Y-aura-t-il des dispositifs/murs anti-bruits au niveau des 2 zones d'élargissements à 4 voies prévus entre Marquixanes et Eus?

2/ La faible longueur de ces 2 zones ne risquent-elles pas de provoquer des excès de vitesse et /ou des accidents, comme on peut le constater sur les zones de dépassement à Vinça par exemple ?

3/ Des sangliers traversent régulièrement la RN116, Y-aura-t-il des aménagements particuliers au niveau des 4 voies pour empêcher les animaux de traverser (car c'est plus dangereux que s'il n'y a qu'une simple route à traverser)

4/ Au lieu d'aménager des élargissements pourquoi au contraire ne pas limiter la vitesse à 70km/h, dans les zones de la RN116 ayant des arrêts de bus (à Rodes, à Eus) ou des chemins agricoles ou des habitations avec accès direct à la RN116 ?

Enfin, deux questions pratiques : Y-aura-t-il une réponse personnalisée à nos questions ou bien pourrons-nous trouver les réponses aux questions les plus fréquemment posées via un site internet ? Et dans quel délai ?

En vous remerciant,

Michelle Jacomi
Mas Delcasso
RN116
66500 Eus

16/12/2019
concertation RN 116

Bonjour ,
Veuillez trouver ci-jointe ma contribution à la concertation en cours concernant la RN 116. D'autres photos suivent sur des messages séparés .Merci.
Cordialement ,

JF GUYONNET

A l'attention de Mr ASSEMAT

DREAL Occitanie

Objet : RN 116 entre Ille/ Têt et Prades – Dossier de concertation .

N'ayant pas été en mesure de me déplacer à PRADES le 11 décembre dernier , comme je l'aurais souhaité , je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint un document (et ses annexes) vous faisant part de mon analyse du projet routier soumis à concertation et de mes propositions d'amendement .

Je tiens à souligner à cette occasion la profonde déception que m'a causé l'abandon de la DUP de 2008 , obtenue après bien des difficultés , concernant une liaison à 2x2 voies qui m'aurait effectivement dispensé de m'exprimer aujourd'hui ...Je respecte toutefois les décisions prises et je m'efforce , dans ce contexte , de formuler des propositions constructives propres à renforcer la sécurité routière .

Il se trouve que , jeune ingénieur des TPE muté en 1980 à la DDE des Pyrénées Orientales au sein du service des transports , j'ai été chargé d'étudier la faisabilité de 2 projets routiers structurants pour ce département :

La RN 116 à 2x2 voies entre Ille et Prades en berge de la Têt pour sa plus grande longueur ,

La Rcade ouest de Perpignan entre Saint Estève et l'échangeur sud de l'Autoroute A9 ,

Ces pré-études ont conduit à réaliser les premières tranches de la RN 116 de 1990 à 2002 jusqu'à Ille , grâce à une participation financière du Département , tandis que les travaux de la Rcade ont démarré au début des années 2000 et ont été accélérés par le transfert de la RN 9 au Département . Ce chantier devrait s'achever dans les mois qui viennent grâce au nouveau pont construit sur la Têt .

Devenant Directeur des Routes au Conseil Général des PO en 1990 , je me suis attaché , pendant 20 ans et avec une équipe motivée , à diminuer l'insécurité routière dont souffrait le département tout entier (une centaine de morts par an à cette époque)

C'est toujours dans cet esprit que j'espère contribuer à améliorer le projet de la RN 116 soumis à concertation , étant à la retraite depuis 10 ans .

JF GUYONNET
15 / 12 / 2019

PROPOSITIONS D'AMELIORATION DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA RN 116 ENTRE ILLE / TET ET PRADES

1- Analyse de l'insécurité routière sur cette section |

A partir des articles de journaux et des photos des pompiers qui sont intervenus sur les lieux, souvent avec l'hélicoptère , j'ai pu comptabiliser les accidents graves (collisions frontales le plus souvent) qui

se sont produits sur cette section entre 2014 et 2019 , soit sur les 6 dernières années . Les 5 photos jointes montrent bien l'horreur de ces situations extrêmement douloureuses :

-Vinça choc frontal - 29/04/2014 – 7 blessés dont 2 graves en urgence absolue

-Vinça collision frontale – 02/11/2014 – 1 tué , 1 blessé grave et 2 blessés légers

-Marquixanes collision frontale –30/07/2015 –3 blessés graves et 2 blessés légers

-Eus choc frontal –04/08/2015 – 2 blessés graves et 2 blessés légers

-Vinça collision frontale -14/02/2016 -2 tués ,8 blessés+2 orphelins(4 ans et 6 mois)

-Marquixanes collision frontale -27/07/2016-1 blessé grave et 2 blessés légers

-Marquixanes collision 3 véhicules- 08/08/2016-3 blessés graves et 4 blessés légers

-Rodes choc frontal –13/ 06/ 2019-- 1 tué

Ce bilan minimum (car certains blessés graves peuvent décéder par la suite) est particulièrement tragique si l'on se rapporte à la longueur de l'itinéraire (15 km) .

Il est d'ailleurs tout à fait cohérent avec les éléments contenus dans le dossier soumis à concertation (30 accidents corporels entre 2008 et 2014 ayant entraîné la mort de 5 personnes en 7 ans .

2-Propositions d'amendement du projet présenté :

La constance de la gravité des accidents constatée au cours des 12 dernières années mérite donc un traitement approprié de l'itinéraire qui dépasse la simple mise en conformité des carrefours , l'allongement de certains créneaux de dépassement et la création d'autres créneaux qui multiplieront les dangers de collisions frontales propres aux sections à 3 voies sans terre plein central .

La seule solution radicale pour éviter les chocs frontaux réside en la mise en place d'un séparateur central en béton sur l'ensemble de l'itinéraire , y compris la déviation de Marquixanes , avec la création de 4 carrefours giratoires éclairés la nuit qui complèteraient les dénivellements judicieux déjà prévus dans le projet .

Cette solution à 2x1 voies , relativement peu onéreuse par rapport à une 2x2 voies , a d'ailleurs été expérimentée avec succès depuis une dizaine d'années dans le département des PO :

- sur la déviation ouest du Boulou (ancienne RN 9)- plaquette jointe ,
- aux abords de Salses (ancienne RN9 également)- photos jointes ,

Cette conception présente l'avantage de traiter le problème des extrémités des créneaux de dépassement « tête bêche » sans les raccourcir et évite tout cisaillement de circulation aux carrefours des petites voies de desserte puisque les giratoires permettent de tourner à gauche tous les 1,5 à 3 km de façon sécurisée au prix d'un relatif allongement de parcours...

Le surcoût engendré par ces dispositions paraît en rapport avec l'objectif recherché , sachant que seuls 4 carrefours giratoires seraient à aménager à la place de nombreuses mises en conformité tout au long du tracé.

Le fractionnement des travaux en 5 tranches fonctionnelles serait facilité et surtout l'homogénéité du traitement sur 15 km serait favorable à une meilleure perception de la part des automobilistes, y compris les étrangers au département (souvent victimes) sans oublier la conduite en conditions de visibilité réduites (éblouissement par le soleil sur cet axe est-ouest , pluie , poids-lourds...).

Notre expérience a également montré que l'éclairage des giratoires la nuit était indispensable, d'ailleurs nous avons prévu un éclairage provisoire pendant les travaux.

3- Denivellation du passage à niveau de Bouleternere

Il est évident que ce projet doit être réalisé ...Ce PN anachronique n'est plus acceptable sur une route aussi importante que la RN 116 . Cependant , ce n'est pas là que les accidents graves se produisent Le phasage des travaux pourrait donc tenir compte de l'urgence à traiter le carrefour de Vinça et la section jusqu'à Rodes (avec le carrefour de Rodes) puis les autres sections dans l'ordre d'avancement des études , acquisitions foncières et procédures , et enfin le passage à niveau de Bouleternere , en fonction des négociations avec la SNCF....

Je suis convaincu que ces propositions diminueraient de façon très importante le nombre d'accidents graves sur ce tronçon atypique de la RN 116 et c'est la raison pour laquelle j'ai pris soin de détailler au maximum mes préconisations issues de 40 années passées au service de la sécurité routière (dont 30 dans les Pyrénées Orientales) .



Mobilité, sécurité, intégration

RD 900 - Déviation du Boulou



Aménagement pour désengorger le cœur de la ville

En reliant directement la RD 900 au nord avec la RD 115 à l'ouest et la RD 618 au sud, cette déviation a pour objectif de sortir le trafic de transit de la zone urbaine du Boulou.



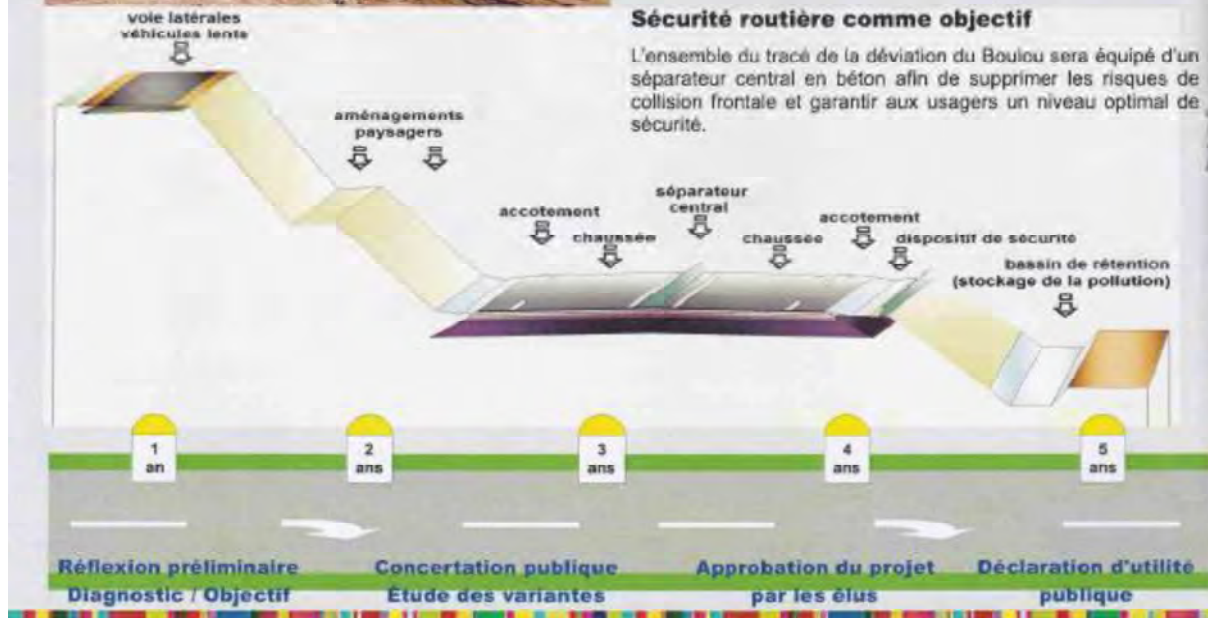
Réalisation optimisée

Dès sa conception, le projet a été pensé pour limiter son impact :

- réutilisation des matériaux extraits (800 000 m³ de déblais mis en remblais)
- traitement des sols en place au ciment pour diminuer les apports en granulats de carrières
- optimisation des calculs des structures de chaussées pour économiser les matières premières et réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES)

Sécurité routière comme objectif

L'ensemble du tracé de la déviation du Boulou sera équipé d'un séparateur central en béton afin de supprimer les risques de collision frontale et garantir aux usagers un niveau optimal de sécurité.





Vinça 02/2016



EUS



Vinça – 02/11/2014



Vinça – 29/04/2014



Vinça – 29/04/2014

18/12/2019
RN 116/RD16

Madame, Monsieur,

La sortie et l'entrée de Rodès est au carrefour RN 116 RD 16, nous passons tous par là | il est tant de faire un rond point à ce niveau, pour nous faciliter l'accès à la RN116, surtout direction Perpignan.

Jeter 5.5 M€ au carrefour d'el Moli pour 3 véhicules est inacceptable, je vous suggère d'essayer de sortir de Rodès direction Perpignan entre 7 et 9H 30, aux alentours de 12H, 13 / 14H et le dimanche soir en hiver | »descentes » du Week-end de nos belles pentes enneigées.

Sincères salutations.

GOBERT Anne-Marie

18/12/2019
Aménagement de la 116

Madame/Monsieur,

Voici mes remarques concernant l'aménagement prévu de la RN116.

Il me semble utile de rappeler pour cela des éléments liés à la situation actuelle au regard de l'urgence climatique. Le 27 juin 2019, le parlement a voté le principe de l'urgence climatique et donc écologique. Le parlement européen a engagé la même démarche en novembre. Envisager le seul aménagement de la 116, ne prendre en considération que la voiture ou le bus, sans envisager le **développement du train ou des déplacements doux** (vélos) est contradictoire avec ces engagements politiques. Les investissements doivent permettre de redynamiser ces moyens de transports non polluants et écologiques.

Outre le fait que le doublage prévu d'une route de montagne peut sembler incongru au vu des travaux nécessaires, **destructeurs de paysages et coûteux pour la collectivité**, ces aménagements contribuent à **plus de pollution** liée à une vitesse autorisée plus grande. Ils sont donc en contradiction avec les engagements de l'Etat pour une transition écologique.

Les énormes investissements nécessaires à la réalisation de ces projets pour la RN 116 seraient mieux placés ailleurs. Notre département est champion de la **pauvreté et du chômage**. **L'argent public doit être mieux utilisé pour le bien de tous les citoyens**. D'autant plus que la circulation sur la 116 ne pose quelques problèmes que certains week-ends d'hiver et au mois d'août. Est-ce donc si nécessaire d'engager de tels travaux aussi coûteux?

Quant à l'éternelle **rengaine du désenclavement nécessaire d'une pauvre Cerdagne complètement isolée, elle est ridicule et ne correspond en rien à la réalité**. Desservie par trois voies nationales (RN20, RN 116 et route vers Barcelone), cette région est parfaitement desservie par le réseau routier. Elle est aussi parfaitement desservie par **le train** : à partir de la gare de Latour-de-Carol, le train dessert (et devrait beaucoup mieux desservir) Toulouse-Paris, Barcelone, Perpignan. Peu de régions rurales peuvent se flatter d'un tel réseau à leur disposition !

Je vous remercie de prendre en considération mes remarques et espère que vous saurez garder raison et avoir le souci de mettre désormais en pratique les engagements politiques votés par les parlements et liés à l'urgence climatique pour un avenir préservé.

Monique Balent
2/3 rue de l'Aravo - 66760 Latour-de-Carol
29 rue du Vélodrome - 66100 Perpignan

19/12/2019

Consultation sur RN 116

Madame/Monsieur,

Je suis d'accord avec l'association qui est particulièrement concernée par le projet d'aménagements de la RN116 entre Bouleternère et Prades, ce pour les raisons suivantes:

URGENCE CLIMATIQUE.

Vous ne pouvez ignorer que les députés français ont voté la notion d'urgence écologique et climatique le 27 juin 2019. Le parlement Européen a, quant à lui, déclaré l'urgence climatique le 28 novembre 2019. Votre projet est donc en totale contradiction avec les décisions de l'Union Européenne et du gouvernement français. Si investissement il doit y avoir, il doit couvrir le train et la mobilité douce (pistes pour vélos entre autres).

SECURITE.

Le gouvernement français a ordonné la réduction de la vitesse sur les routes de 90 à 80 km/h, sous prétexte qu'une vitesse inférieure sauve des vies. Votre projet au contraire permettra aux véhicules de rouler plus vite. C'est, là encore, en totale contradiction avec les décisions et la politique du gouvernement de France.

ASPECT SOCIAL.

Il nous semble totalement déraisonnable d'investir plus de 30M€ dans ce projet alors que le département des Pyrénées Orientales est premier en France en matière de chômage et troisième en ce qui concerne la pauvreté. Il nous semblerait plus judicieux de dépenser ces sommes énormes provenant de nos impôts dans la création d'emplois, l'aide sociale et la transition vers une société respectueuse de l'environnement.

Nous avons donc espoir que le bon sens prévaudra, que notre élite dirigeante respectera les décisions des parlements européen et français et qu'elle choisira le futur et non le passé. Nous espérons que nous n'aurons pas à envisager un recours auprès de la Justice administrative à l'encontre de ce projet du siècle passé.

je vous prie, Madame/Monsieur, de bien vouloir agréer l'expression de nos salutations citoyennes.
juliette Letendre

19/12/2019
Concertation RN116

Contribution en P.J.
Sincèrement,
Sabine Foillard

CONCERTATION RN 116

19 décembre 2019

Bonjour,

Après examen du dossier de concertation du réaménagement de la RN 116, je viens vous faire part des observations suivantes.

Je circule depuis 40 ans dans le secteur, et très fréquemment transversalement à la 116 et connais donc en pratique chaque carrefour concerné.

PASSAGE A NIVEAU DE BOULETERNERE

Vous précisez en exergue que le trafic devrait rester à peu près constant et que ce passage à niveau n'est pas spécialement accidentogène. Par ailleurs vous soulignez également l'intérêt paysager très important de la RN 116.

Il me paraît donc totalement déplacé de dépenser 9 M€ pour un ouvrage non absolument nécessaire et qui défigurera totalement le paysage agricole de cette zone. Il subsiste tellement peu de zones, à part quelques petites routes de Salanque, où le paysage maraîcher et arboricole typique du Roussillon est encore visible depuis nos voitures !

Quoi qu'il en soit, l'ouvrage est à réaliser en dernier, d'ici là le stress sur les passages à niveau sera passé de mode, il y a bien d'autres catastrophes

Qui pourraient passer sur le devant de la scène, ponts qui s'écroulent, inondations ou pannes électriques graves sur une centrale nucléaire, et j'en passe...

CARREFOURS DE VINÇA

Carrefour Ouest

Le gros problème actuel est la non définition du croisement dans le « tourne-à-gauche ». Qui passe en premier ? Et si le véhicule qui vient de Ille s'est avancé trop loin ? A-t-il compris ? etc.

Il me paraît exister suffisamment d'espace sur cette zone pour y aménager un carrefour sécurisé correct. Les dénivelés sont importants, le talus du lac peut-être insuffisamment stable etc. mais les 9 M€ économisés sur la passage à niveau de Bouleternère devraient suffire à régler les problèmes techniques.

En effet, reporter le trafic de Vinça vers Prades sur le carrefour ouest de Vinça veut dire une circulation importante au centre de Vinça, dans des rues étroites pour aller au plus court, et une pénalisation non seulement des habitants de Vinça (qui ne vont pas qu'à Perpignan) mais aussi de ceux de Rigarda, Joch, Baillestavy, Valmanya. Les zones urbanisables sont importantes à Vinça, Joch, Rigarda. Ici le trafic augmentera beaucoup.

Cet aménagement est aussi très lourd et destructeur d'un point de vue paysager.

Le trafic « TAG » est aujourd'hui limité à cette intersection. Si on donnait la priorité soit aux véhicules sortant de Vinça soit à ceux venant de Tarerach et de la sablière, on éviterait les hésitations et les croisements au milieu de la voie et la question serait réglée.

Je suppose que vous avez longuement réfléchi aux solutions pour ces deux croisements. Ceci avait déjà été fait auparavant, sans grand succès... Mais les solutions proposées dans ce dossier ne sont pas du tout satisfaisantes.

CRENEAUX DE DEPASSEMENT DE MARQUIXANES

Ayant été percutée frontalement sur le tronçon détaillé en page 26, j'ai ensuite observé pendant des années le comportement des automobilistes.

Les dépassements dangereux ont toujours lieu dans le sens de la descente, c'est-à-dire ouest-est. Peut-être la descente de Cerdagne a-t-elle mis les nerfs à vif à certains conducteurs ou conductrices ?... Il me semble nécessaire de revoir les sens de ces créneaux de dépassement de part et d'autre de Marquixanes pour les mettre en accord avec les tendances naturelles des automobilistes ainsi qu'avec les incitations topologiques.

GLOBALEMENT

Plus globalement je pense que le point noir de l'ensemble du tronçon concerné est surtout Marquixanes, et qu'il n'est pas du tout indispensable de viser du 80 km/h sur l'ensemble des 15 km. Cela ne servira qu'à conforter Vinça et les villages alentours comme cités-dortoirs et à transformer Prades en banlieue de Perpignan. Et qu'est-ce que cela changera de mettre 5 ou 10 mn de plus pour rallier la Cerdagne ? Les présupposés sur l'impact des transports sur le développement économique est une illusion. Qu'on se souvienne des entreprises de Barcelone qui devaient venir en masse après l'ouverture de la liaison TGV...

Il est indispensable de consacrer une partie importante des budgets routiers au développement des mobilités douces, qui sont justement possibles dans toute cette zone, et qu'on ne pourra pas « réinjecter » par la suite.

Les investissements sur la ligne ferroviaire, plus de trains, notamment le soir, et le développement du fret, y compris sur la Cerdagne, sont à mettre en priorité sur les investissements routiers.

A l'occasion de cette concertation, il faut souligner le manque de coordination entre les politiques publiques, et le non respect des enjeux prioritaires annoncés régulièrement par le gouvernement.

Sabine Foillard
Arboussols-Marcevol

19/12/2019

Consultation aménagement de la RN116

Bonjour,

Empruntant très régulièrement la RN 116 et me sentant à ce titre concerné, j'ai pris connaissance du projet d'aménagement de la RN116 entre Ille et Prades.

Je suis défavorable à ce projet pour les raisons suivantes :

1 / La réalisation de la RN 116 à 4 voies entre Perpignan et Ille sur têt a déjà très largement contribué à la destruction de notre environnement naturel et de nos meilleures terres agricoles le long de la Têt, ignorant le rétablissement des continuités écologiques et occultant les passages pour la faune. Ce nouveau projet s'inscrit dans cette même logique dévastatrice, en totale contradiction avec l'urgence climatique pourtant clamée par le gouvernement français et l'Union Européenne.

2/ Le projet permettrait aux véhicules de rouler encore plus vite pour ne gagner au final que quelques minutes, alors que, selon le gouvernement, la vitesse est la première cause des accidents mortels en France. C'est encore la politique du tout routier et de la pollution générée qui est privilégiée au dépens du ferroviaire existant et du Train Jaune.

3/ Celà ouvre la voie à une course effrénée vers une dévastation progressive de tout notre espace naturel avec l'argent public au seul profit des spéculateurs du tourisme industriel, avec à terme, pourquoi pas, une autoroute jusqu'au bas des pistes de ski. Une fois que la montagne aura été laminée et entièrement dénaturée elle ne présentera alors plus aucun intérêt touristique et tous ces investissements routiers deviendront inutiles.

4/ Notre département est l'un des plus pauvres de France et le tourisme industriel ne génère que quelques rares emplois saisonniers et précaires très loin de régler le chaumage et l'exode économique massifs de nos populations depuis plus de deux générations maintenant. Il serait donc plus opportun d'utiliser les 30M€ prévus dans ce projet pour contribuer à un vrai développement économique local, social et solidaire et respectueux de l'environnement, en particulier en favorisant l'agriculture biologique qui manque cruellement de terre à exploiter pour pouvoir satisfaire la demande croissante des consommateurs.

Veillez agréer, Madame/Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

19/12/2019

N116

Madame/Monsieur,

Voici mes remarques concernant l'aménagement prévu de la RN116.

Il me semble utile de rappeler pour cela des éléments liés à la situation actuelle au regard de l'urgence climatique. Le 27 juin 2019, le parlement a voté le principe de l'urgence climatique et donc écologique. Le parlement européen a engagé la même démarche en novembre. Envisager le seul aménagement de la 116, ne prendre en considération que la voiture ou le bus, sans envisager le développement du train ou des déplacements doux (vélos) est contradictoire avec ces engagements politiques. Les investissements doivent permettre de redynamiser ces moyens de transports non polluants et écologiques.

Outre le fait que le doublage prévu d'une route de montagne peut sembler incongru au vu des travaux nécessaires, destructeurs de paysages et coûteux pour la collectivité, ces aménagements contribuent à plus de pollution liée à une vitesse autorisée plus grande. Ils sont donc en contradiction avec les engagements de l'Etat pour une transition écologique.

Les énormes investissements nécessaires à la réalisation de ces projets pour la RN 116 seraient mieux placés ailleurs. Notre département est champion de la pauvreté et du chômage. L'argent public doit être mieux utilisé pour le bien de tous les citoyens. D'autant plus que la circulation sur la 116 ne pose quelques problèmes que certains week-ends d'hiver et au mois d'août. Est-ce donc si nécessaire d'engager de tels travaux aussi coûteux?

Quant à l'éternelle rengaine du désenclavement nécessaire d'une pauvre Cerdagne complètement isolée, elle est ridicule et ne correspond en rien à la réalité. Desservie par trois voies nationales (RN20, RN 116 et route vers Barcelone), cette région est parfaitement desservie par le réseau routier. Elle est aussi parfaitement desservie par le train à partir de la gare de Latour-de-Carol, le train dessert (et devrait beaucoup mieux desservir) Toulouse-Paris, Barcelone, Perpignan. Peu de régions rurales peuvent se flatter d'un tel réseau à leur disposition !

Je vous remercie de prendre en considération mes remarques et espère que vous saurez garder raison et avoir le souci de mettre désormais en pratique les engagements politiques votés par les parlements et liés à l'urgence climatique pour un avenir préservé.

Odile Corbel, résidente de Prades

"On ne cesse pas de semer parce que les oiseaux ont mangé quelques graines."

19/12/2019

Sécurisation carrefour Rodes 66320

Bonjour

Concernant la sécurisation de la

Rn 116 ,est il prévu un aménagement sérieux pour sortir de Rodes car ce carrefour est réellement mortel

Les bus de ramassage scolaires mettent en danger les élèves ce qui n est pas la faute des chauffeurs bien sur mais à un ment donne il faut un peu forcer le passage

Un rond point est plus que souhaitable

Est il prévu ?

Cordialement

19/12/2019

Bonjour,

Nous habitons avenue du Général de Gaulle à Vinça depuis 2 ans . Nous avons achetés ce bien parce qu'il était situé en sortie de village (donc au calme) avec très peu de passage.

Avec ce projet nous allons nous retrouver avec le passage de tous les véhicules de la communes et environs se rendant sur Prades devant notre porte, les nuisances sonores seront insupportables

Sans compter les pl devant passer dans le centre de Vinça...

Avec ce projet vous cherchez (soi disant) la sécurité pour les entrées et sorties du village mais vous déplacez le problème dans le cœur du village! Ou sera la sécurité pour nos enfants, personnes âgées et autres

Ne serait il pas plus judicieux et moins onéreux de faire des giratoires beaucoup moins cher qui couperont la vitesse et permettront aux piétons de se rendre en sécurité de l'autre côté de la nationale.

Vous souhaitez diminuer le temps de trajet entre Prades et Perpignan, mais après calcul nous gagnerons plus ou moins 3 minutes selon le trafic. Dépenser près de TRENTE MILLIONS D'EUROS pour mettre en danger les habitants des villages concernés !!!

Vous l'aurez compris NOUS SOMMES CONTRE !!!!!

Tous les habitants de Vinça, Rodés EXIGENT DES GIRATOIRES !!!!!

Sylvie et Cristian RICHET

20/12/2019

avis sur solutions proposées à la concertation

bonjour,

SYLVIE PARENT
4 ALLEE DES PECHERS
66320 VINCA

j'ai participé à la réunion publique à Vinça du 27/11/2019

je réitère mon avis

1) séquence 1 : entre ILLE SUR TÊT et VINCA

- passage à niveau de Bouleternère : contre la solution retenue trop onéreuse et inutile
prévoir des contre allées pour les véhicules lents (ex tracteur nous sommes dans une région agricole)
et une piste cyclable

- entre passage à niveau de Boule et le Col de Ternère : carrefour de Rodès
prévoir un rond point pour sécuriser ce carrefour avec un passage souterrain pour les piétons et
vélos (comme existant à Super U à PRADES)
sécuriser les virages au lieu dit terres blanches avant d'arriver sur RODES en direction de Vinça

- lieu dit EL MOLI:
ok pour créneau de dépassement rallongé
avec la création d'un rond point à RODES ET un au carrefour RD13G pas besoin de frais
supplémentaires : les usagers du barrage et des habitations voisines peuvent sortir ou rentrer chez
eux grâce à ces deux rond points situés à quelques mètres

2) séquence 2

- carrefour de la RD13G:
prévoir un rond point
il est hors de questions que les habitants de RIGARDA, JOCH, Finestret, Baillestavy, Valmanya en
voulant se rendre sur Prades doivent traverser Vinça pour sortir au carrefour de la RD25 , cela
engendrerait trop de circulation dans le village qui en supporte déjà trop
- entrée Est de Vinça à la RD25 : contre solution proposée
prévoir un rond point
- carrefour RD25 : ok pour solution proposée

3) séquence 3

- entrée ouest Marquixanes : ok pour solution proposée
- carrefour RD24 : variante 1
surtout pensez aux commerces
- entrée Est de Prades: ok pour solution proposée

Notre priorité est la sécurisation des usagers de cette route et des villages avoisinants, et la création
de pistes cyclables.

les rond points permettent de ralentir la circulation sur cette route et de mieux l'appréhender
il serait plus judicieux de prévoir plusieurs zones de dépassements pour monter vers la
Cerdagne entre Marquixanes et Bourg madame (comme celles déjà existantes entre RIA et Mont
louis ce qui permet de dépasser les véhicules lents (camping car, camion..) et les touristes ne
sachant pas circuler sur une route de montagne).

Bouleternère - Prades ne représente que 16km donc ce n'est pas trois rond points qui vont gêner
la circulation , bien au contraire...

le contournement de Marquixanes serait lui aussi vital en période de ski et en période estivale

en espérant que vous prendrez en compte nos avis

cordialement
SYLVIE PARENT

usager de la 116(trajet Vinca/Perpignan tous les jours) et trajet Cerdagne le week-end (gros point noir après Marquixanes)

20/12/2019

Consultation Aménagement de la RN 116

Madame/Monsieur,

Je me sens particulièrement concerné par le projet d'aménagements de la RN116 entre Bouleternère et Prades, ce pour les raisons suivantes:

URGENCE CLIMATIQUE.

Vous ne pouvez ignorer que les députés français ont voté la notion d'urgence écologique et climatique le 27 juin 2019. Le parlement Européen a, quant à lui, déclaré l'urgence climatique le 28 novembre 2019. Votre projet est donc en totale contradiction avec les décisions de l'Union Européenne et du gouvernement français. Si investissement il doit y avoir, il doit couvrir le train et la mobilité douce (pistes pour vélos entre autres).

SECURITE.

Le gouvernement français a ordonné la réduction de la vitesse sur les routes de 90 à 80 km/h, sous prétexte qu'une vitesse inférieure sauve des vies. Votre projet au contraire permettra aux véhicules de rouler plus vite. C'est, là encore, en totale contradiction avec les décisions et la politique du gouvernement de la France.

ASPECT SOCIAL.

Il me semble totalement déraisonnable d'investir plus de 30M€ dans ce projet alors que le département des Pyrénées Orientales est premier en France en matière de chômage et troisième en ce qui concerne la pauvreté. Il me semblerait plus judicieux de dépenser ces sommes énormes provenant de nos impôts dans la création d'emplois, l'aide sociale et la transition vers une société respectueuse de l'environnement.

J'ai donc espoir que le bon sens prévaudra, que nos dirigeants respecteront les décisions des parlements européen et français et qu'ils choisiront le futur et non le passé.

Je vous prie, Madame/Monsieur, de bien vouloir agréer l'expression de mes sincères salutations.

20/12/2019

Entrée de Rodès

Bonjour

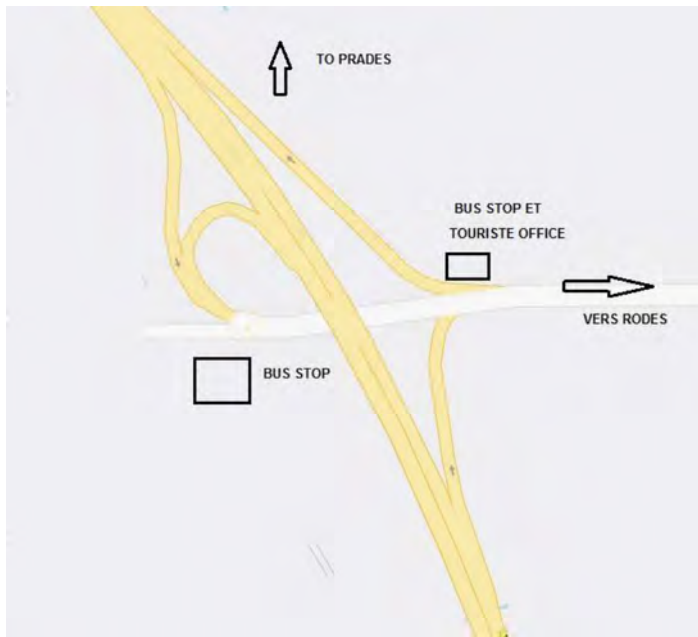
Suite à la réunion, je me permets de revenir vers vous sur 2 points clés du futur embranchement à Rodès.

Pour augmenter la vitesse moyenne et améliorer la sécurité, il ne faut pas que les habitants de Rodès aient à traverser les voies matins et soirs et que les arrêts et abris de bus ne soient pas sur la route nationale mais sur des points en retrait de rampes d'engagements ou de sortie.

J'ai tenté maladroitement d'en faire un schéma en attaché.

J'espère que cela vous permettra d'avoir une approche constructive sur votre projet.

Cordialement
Pierre Prouteau
6 Camiral
66320 Rodès.
06-80-53-03-90



20/12/2019
Concertation RN 116

Concernant l'aménagement de cette route je trouve aberrant de lui arribuer un tel budget ! Les urgences de demain ne seront plus les mêmes que celles d'aujourd'hui ; aller plus vite, plus de sécurité, plus de voitures, etc. Cette politique débridée ne comble que des besoins à court terme et avantage surtout une minorité de gens. Je crois que la priorité est de mettre tous les moyens possibles vers des moyens de transport communs (trains, bus, navettes reliant les villages et quartiers aux gares) et d'augmenter leur disponibilité : fréquence, plage horaire et accessibilité. J'espère vraiment que les élus commenceront à prendre des décisions pour améliorer la vie de tous les citoyens et citoyennes qui pourront alors se libérer de leur dépendance au "tout voiture". Moins de voitures = moins d'accidents, moins de bruit, moins de pollution, plus de vivre ensemble, plus de jeunes, de vieux, de gens à faible revenus, d'handicapés, qui pourront se déplacer quand ils veulent et où ils veulent. La voiture individuelle nous empêche de vivre bien ensemble, elle nous isole et malgré cela c'est rendue indispensable. Elle nous aliène au travail car elle coûte chère. Nous devons changer de paradigme et vivre bien. C'est une urgence vitale pour les humains et la terre.

John N.
Habitant du Conflent.

20/12/2019
Aménagement de la RN 116

Bonjour.
Gérard Tichadou, 26 rue de la sardane 66500 Prades.

Ayant participé à la réunion de présentation du projet d'aménagement de la RN 116, le 11 décembre 2019 à Prades, je me suis exprimé oralement, et mes propos ont été enregistrés.
Par écrit, je souhaite confirmer et compléter mes remarques.

1 - Ces aménagements proposés, suite à l'abandon du projet 2x2 voies entre Ille sur Têt et Prades, ont été jugés indispensables à la modernisation de la RN 116 par la commission "Mobilité21", compte tenu de son rôle en matière de désenclavement des territoires desservis.

L'objectif de l'Etat est d'augmenter le niveau de service de la RN 116 afin d'offrir aux usagers les meilleures conditions de circulation, en améliorant la sécurité, le confort et d'optimiser les temps de parcours.

2 - Quels aménagements.

A - la suppression du passage à niveau de Bouleternère.

Observations: on ne peut qu'apprécier l'initiative, en supposant que la SNCF, partie prenante, participera financièrement

B - Carrefour de Rodès (RN116 / RD 16)

Observations: Jugé très dangereux.

Un passage supérieur ou un giratoire aurait été à la hauteur des ambitions du projet.

C - Lieu dit "El Moli "

Observations: Aménagement judicieux multi-effets.

D - Carrefour RN 116 / Rd13g

Observations: Pénalisant dans le sens Vinça--Prades. La traversée de Vinça n'étant pas aisée, ne peut-on pas créer une nouvelle voie entre le village et la voie ferrée reliant l'avenue de la gare à la RD13 avant le carrefour de Tarérach?

E - Carrefour RN116/RD13e

Observations: Bonne amélioration.

F - Carrefour RN116/RD25

Observations: Prévoir un stockage central confortable dans le sens Finestret--Prades.

G - Créneaux de dépassements.

Observations: bien venus, précautions à prendre pour éviter les chocs frontaux.

H - Carrefour RN116/RD24 (Los Masos)

Observations: Aménagement compliqué et non sécurisant pour régler un important problème de l'accès à la RN116 de trois villages: Catllar - Eus - Los Masos.

Les grands espaces libres limitrophes offrent la possibilité d'un aménagement de meilleure qualité (Pont ou giratoire)

En conclusion, le projet présenté est minimaliste et peu ambitieux, au regard des enjeux de cet axe majeur, surtout suite à l'abandon du projet initial de 2x2 voies.

On a devant les yeux, un aménagement routier, qui une fois encore donne la priorité aux véhicules motorisés. Les autres usagés sont oubliés et exposés aux dangers.

Je transmet une copie de mes observations au maire de Prades .

Cordialement

20/12/2019

Concertation RN 116

Madame/Monsieur,

Engagée dans la défense des terres agricoles, je suis particulièrement préoccupée par le projet d'aménagements de la RN116 entre Bouleternère et Prades, ce pour les raisons suivantes :

PRÉSERVATION DES TERRES AGRICOLES

Les différents travaux d'aménagements de la RN 116 tel que présentés dans le dossier de concertation

entraîneraient une consommation inacceptable de terres agricoles parmi les plus fertiles de la vallée.

D'une part nous souhaiterions vous rappeler qu'une partie essentielle de l'activité de notre territoire est

liée à l'agriculture, d'autre part que de nouvelles dispositions réglementaires (type loi Alur) visent à limiter au maximum la consommation d'espaces agricoles et l'artificialisation des sols. Votre projet se heurte donc clairement tant aux intérêts de notre territoire qu'à la volonté du législateur.

URGENCE CLIMATIQUE

Vous ne pouvez ignorer que les députés français ont voté la notion d'urgence écologique et climatique

le 27 juin 2019. Le parlement Européen a, quant à lui, déclaré l'urgence climatique le 28 novembre

2019. Votre projet est donc en parfaite contradiction avec les décisions de l'Union Européenne et du gouvernement français. Si investissement il doit y avoir, il doit couvrir le train et la mobilité douce (pistes pour vélos entre autres).

ASPECT SOCIAL

Il nous semble totalement déraisonnable d'investir plus de 30M€ dans ce projet alors que le département des Pyrénées Orientales est premier en France en matière de chômage et troisième en ce qui concerne la pauvreté. Il nous semblerait plus judicieux de dépenser ces sommes considérables dans le soutien à l'activité locale (le maraîchage bio, par exemple...), et dans des dispositifs encourageant la solidarité et un meilleur respect de l'environnement. Nous avons donc espoir que le bon sens prévaudra, qu'une vision d'avenir l'emportera sur les pratiques du passé et que seront en outre respectées les décisions des parlements européen et français.

Je vous prie, Madame/Monsieur, de bien vouloir agréer l'expression de nos salutations citoyennes.
Marie Noelle Portefaix
Taurinya 66500

20/12/2019

Consultation Aménagement de la RN 116

Madame/Monsieur,

Je suis particulièrement concernées par le projet d'aménagements de la RN116 entre Bouleternère et Prades, ce pour les raisons suivantes:

URGENCE CLIMATIQUE.

Vous ne pouvez ignorer que les députés français ont voté la notion d'urgence écologique et climatique le 27 juin 2019. Le parlement Européen a, quant à lui, déclaré l'urgence climatique le 28 novembre 2019. Votre projet est donc en totale contradiction avec les décisions de l'Union Européenne et du gouvernement français. Si investissement il doit y avoir, il doit couvrir le train et la mobilité douce (pistes pour vélos entre autres).

SECURITE.

Le gouvernement français a ordonné la réduction de la vitesse sur les routes de 90 à 80 km/h, sous prétexte qu'une vitesse inférieure sauve des vies. Votre projet au contraire permettra aux véhicules de rouler plus vite. C'est, là encore, en totale contradiction avec les décisions et la politique du gouvernement de France.

ASPECT SOCIAL.

Il me semble totalement déraisonnable d'investir plus de 30M€ dans ce projet alors que le département des Pyrénées Orientales est premier en France en matière de chômage et troisième en ce qui concerne la pauvreté. Il me semblerait plus judicieux de dépenser ces sommes énormes provenant de nos impôts dans la création d'emplois, l'aide sociale et la transition vers une société respectueuse de l'environnement.

J'ai donc espoir que le bon sens prévaudra, que notre élite dirigeante respectera les décisions des parlements européen et français et qu'elle choisira le futur et non le passé. J'espère que je n'aurai pas à envisager un recours auprès de la Justice administrative à l'encontre de ce projet du siècle passé.

Je vous prie, Madame/Monsieur, de bien vouloir agréer l'expression de nos salutations citoyennes.

Marie Raffin

20/12/2019
Projet RN 116

Mr Assemat,

Je suis particulièrement concerné par le projet d'aménagements de la RN116 entre Bouleternère et Prades, puisque j'en suis un utilisateur journalier et un riverain à la sortie de Marquixanes et je suis touché par le projet d'un créneau de dépassement à la sortie Ouest du village.

Je suis favorable au projet du pont pour éviter le pont de bouleternère et favorable aussi aux aménagements des deux entrées de Vinça.

Par contre je suis farouchement opposé à tous les autres aménagements qui ne sont pas à la hauteur de mes espérances pour cet axe routier principal. Si investissement il doit y avoir, il doit couvrir aussi la mobilité douce (pistes cyclables entre autres).

En ce qui concerne la sécurité

Le gouvernement français a ordonné la réduction de la vitesse sur les routes de 90 à 80 km/h, sous prétexte qu'une vitesse inférieure sauve des vies. Votre projet au contraire en multipliant les créneaux de dépassement permettra aux véhicules de rouler plus vite. C'est en totale contradiction avec les décisions et la politique du gouvernement de France. Il faut tout simplement revenir sur le projet initial du contournement de Marquixanes par le Sud et uniquement en 2 voies qui aurait pour avantage de rendre inutile le créneau de dépassement et libérerait la route actuelle pour les véhicules lents.

J'ai donc espoir que le bon sens prévaudra, j'espère que je n'aurai pas à envisager un recours auprès de la Justice administrative à l'encontre de ce projet du siècle passé.

Je vous prie, Monsieur Assemat, de bien vouloir agréer l'expression de mes salutations citoyennes.

Jean-Michel Pauco
RN 116 LAS CABANES
66500 EUS

21/12/2019
Réponse à la concertation aménagement RN 116 entre Ille et Prades

Madame/Monsieur,

D'une manière générale, même si nous saluons l'abandon du prolongement de la voie rapide 2X2 voies, nous constatons que le projet d'aménagements de la RN116 entre Bouleternère et Prades qui a été retenu, moins coûteux et destructeur de l'environnement, n'a été revu à la baisse que pour des raisons budgétaires. La principale priorité reste en fait l'accélération du flux des voitures, une politique passéiste, alors que les sommes budgétées auraient pu être utilement dépensées de façon plus conforme aux besoins réels d'un des départements les plus pauvres de France ou aux priorités stratégiques actuelles (vous ne pouvez ignorer que les députés français ont voté la notion d'urgence écologique et climatique le 27 juin 2019. Le parlement Européen a, quant à lui, déclaré l'urgence climatique le 28 novembre 2019). Votre projet est donc en total déphasage avec les décisions de l'Union Européenne et du gouvernement français, alors qu'il aurait pu, par exemple, intégrer l'amélioration des liaisons par train et des aménagements en faveur des mobilités douces (piétons, vélos).

C'est en effet en tant que cyclistes quotidiens habitant Vinça que nous sommes particulièrement choqués de voir que ce projet ne prévoit aucun aménagement en faveur de la circulation à vélo (au long de la nationale ou par un cheminement proche) alors qu'un cycliste de Vinça n'a aucune autre option que d'emprunter la nationale 116 au côté des voitures pour les trajets vers Ille (jusqu'à après le col de Ternère) ou vers Prades (jusqu'à Marquixanes). Le tronçon Ille-Prades avait pourtant été classé par le Conseil général des Pyrénées orientales 'véloroute en projet' sur la carte des itinéraires

cyclables d'intérêt départemental (<http://www.vvv-sud.org/Images/schvtespo2022-gde.png>) car il s'agit d'une portion d'un axe cyclable structurant entre Perpignan et la Cerdagne.

Sur la majorité du tronçon (du pont sur la Lentilla à Marquixanes, d'un côté, du col de Ternère au rond-point de la voie rapide, de l'autre), l'emprise de la route nationale est pourtant assez large pour recevoir sans problème majeur une bande cyclable séparée. Dans votre projet, les cyclistes resteraient donc condamnés à continuer à pédaler dans la pierraille des bas-côtés s'ils veulent se tenir à l'écart des véhicules lancés à vive allure.

Plus gravement, rien n'est fait pour atténuer le risque pour les cyclistes qui est particulièrement important au niveau des passages étroits entre les piles du pont du chemin de fer proche du carrefour de Rodès, et nous redoutons même que la pose prévue de "dispositifs de retenue en béton" ne rende le passage sous ce pont encore plus dangereux pour les vélos. Par ailleurs, nous considérons comme quasi-criminelle la décision de ne pas prévoir de traversée piétons/vélos au niveau de ce carrefour de Rodès : les promeneurs/randonneurs sur l'axe Rodès-ermitage de Domanova sont en effet assez nombreux, de même que les personnes prenant l'autocar de ligne ou en débarquant à l'arrêt situé côté Domanova. Tous ces gens devront traverser à leurs risques et périls, alors qu'un tunnel pour piétons et vélos aurait été réalisable à peu de frais (il aurait au minimum fallu maintenir le marquage au sol existant, sacrifié au profit de la vitesse des voitures).

Pour toutes ces raisons, générales et particulières, nous craignons qu'un recours devant les tribunaux administratifs ne doive être envisagé si le projet est maintenu en l'état.
Recevez, Madame/Monsieur, nos salutations distinguées.

Roland TRABIS et Alice COSTA
8 chemin de la Prunette, Hameau de Sahorle, 66320 VINCA
Copie, pour information, aux associations "Train en Têt" et "Vélo en Têt"

22/12/2019

Consultation Aménagement de la RN 116

Madame, Monsieur,

Je me sens particulièrement concerné par le projet d'aménagements de la RN116 entre Bouleternère et Prades, ce pour les raisons suivantes:

URGENCE CLIMATIQUE.

Vous ne pouvez ignorer que les députés français ont voté la notion d'urgence écologique et climatique le 27 juin 2019. Le parlement Européen a, quant à lui, déclaré l'urgence climatique le 28 novembre 2019. Votre projet est donc en totale contradiction avec les décisions de l'Union Européenne et du gouvernement français. **Si investissement il doit y avoir, il doit couvrir le train et la mobilité douce, notamment un meilleur cadencement de la ligne ferroviaire Perpignan-Villefranche et l'implantation de pistes cyclables sécurisées, inexistantes sur ce tronçon.**

SECURITE.

Le gouvernement français a ordonné la réduction de la vitesse sur les routes de 90 à 80 km/h, parce qu'une vitesse inférieure sauve des vies. **Votre projet au contraire incite les véhicules à rouler plus vite, voire à dépasser les limitations réglementaires.** C'est, là encore, en totale contradiction avec les décisions et la politique du gouvernement.

ASPECT SOCIAL.

Il me semble totalement déraisonnable d'investir plus de 30M€ dans ce projet alors que le département des Pyrénées Orientales est premier en France en matière de chômage et troisième en ce qui concerne la pauvreté. **Il me semblerait plus judicieux de dépenser ces sommes énormes provenant de nos impôts dans la création d'emplois, l'aide sociale et la transition vers une société respectueuse de l'environnement.**

J'ai donc espoir que le bon sens prévaudra, que notre élite dirigeante respectera les décisions des parlements européen et français et qu'elle choisira le futur et non le passé.

Je vous prie, Madame/Monsieur, de bien vouloir agréer l'expression de mes salutations citoyennes

Jérémie THIERRY

22/12/2019

Consultation Aménagement de la RN 116

Madame,Monsieur

Je me sens particulièrement concerné par le projet d'aménagements de la RN116 entre Bouleternère et Prades, ce pour les raisons suivantes:

URGENCE CLIMATIQUE.

Vous ne pouvez ignorer que les députés français ont voté la notion d'urgence écologique et climatique le 27 juin 2019. Le parlement Européen a, quant à lui, déclaré l'urgence climatique le 28 novembre 2019. Votre projet est donc en totale contradiction avec les décisions de l'Union Européenne et du gouvernement français. **Si investissement il doit y avoir, il doit couvrir le train et la mobilité douce, notamment un meilleur cadencement de la ligne ferroviaire Perpignan-Villefranche et l'implantation de pistes cyclables sécurisées, inexistantes sur ce tronçon.**

SECURITE.

Le gouvernement français a ordonné la réduction de la vitesse sur les routes de 90 à 80 km/h, parce qu'une vitesse inférieure sauve des vies. **Votre projet au contraire incite les véhicules à rouler plus vite, voire à dépasser les limitations réglementaires.** C'est, là encore, en totale contradiction avec les décisions et la politique du gouvernement.

ASPECT SOCIAL.

Il me semble totalement déraisonnable d'investir plus de 30M€ dans ce projet alors que le département des Pyrénées Orientales est premier en France en matière de chômage et troisième en ce qui concerne la pauvreté. **Il me semblerait plus judicieux de dépenser ces sommes énormes provenant de nos impôts dans la création d'emplois, l'aide sociale et la transition vers une société respectueuse de l'environnement.**

J'ai donc espoir que le bon sens prévaudra, que notre élite dirigeante respectera les décisions des parlements européen et français et qu'elle choisira le futur et non le passé.

Je vous prie, Madame/Monsieur, de bien vouloir agréer l'expression de mes salutations citoyennes

Sílvia ORTÍ

22/12/2019

Consultation Aménagement de la RN 116

Madame,Monsieur,

Je me sens particulièrement concerné par le projet d'aménagements de la RN116 entre Bouleternère et Prades, ce pour les raisons suivantes:

URGENCE CLIMATIQUE.

Vous ne pouvez ignorer que les députés français ont voté la notion d'urgence écologique et climatique le 27 juin 2019. Le parlement Européen a, quant à lui, déclaré l'urgence climatique le 28 novembre 2019. Votre projet est donc en totale contradiction avec les décisions de l'Union Européenne et du gouvernement français. **Si investissement il doit y avoir, il doit couvrir le train et la**

mobilité douce, notamment un meilleur cadencement de la ligne ferroviaire Perpignan-Villefranche et l'implantation de pistes cyclables sécurisées, totalement inexistantes sur ce tronçon.

SECURITE.

Le gouvernement français a ordonné la réduction de la vitesse sur les routes de 90 à 80 km/h, parce qu'une vitesse inférieure sauve des vies. Votre projet au contraire incite les véhicules à rouler plus vite, voire à dépasser les limitations réglementaires. C'est, là encore, en totale contradiction avec les décisions et la politique du gouvernement.

ASPECT SOCIAL.

Il me semble totalement déraisonnable d'investir plus de 30M€ dans ce projet alors que le département des Pyrénées Orientales est premier en France en matière de chômage et troisième en ce qui concerne la pauvreté. Il me semblerait plus judicieux de dépenser ces sommes énormes provenant de nos impôts dans la création d'emplois, l'aide sociale et la transition vers une société respectueuse de l'environnement.

J'ai donc espoir que le bon sens prévaudra, que notre élite dirigeante respectera les décisions des parlements européen et français et qu'elle choisira le futur et non le passé.

Je vous prie, Madame/Monsieur, de bien vouloir agréer l'expression de mes salutations citoyennes

Jean-Claude THIERRY

Contributions d'associations

18/12/2019

Bonjour,
Veuillez trouver ci joint notre courrier.
Cordialement,
Bruno Fehrenbach



Association SOLARFUTURE

El Castell 66320 Joch. France
Siret. 440 562 973 00022

Monsieur Assemat
Direction des Transports
520 Allée Henri II de Montmorency
CS69007
34064 Montpellier C2

RE. Projet RN116.

13 Décembre 2019.

Madame/Monsieur,
Notre association est particulièrement concernée par le projet d'aménagements de la RN116 entre Bouletemère et Prades, ce pour les raisons suivantes:

URGENCE CLIMATIQUE.

Vous ne pouvez ignorer que les députés français ont voté la notion d'urgence écologique et climatique le 27 juin 2019. Le parlement Européen a, quant à lui, déclaré l'urgence climatique le 28 novembre 2019. Votre projet est donc en totale contradiction avec les décisions de l'Union Européenne et du gouvernement français. Si investissement il doit y avoir, il doit couvrir le train et la mobilité douce (pistes pour vélos entre autres).

SECURITE.

Le gouvernement français a ordonné la réduction de la vitesse sur les routes de 90 à 80 km/h, sous prétexte qu'une vitesse inférieure sauve des vies. Votre projet au contraire permettra aux véhicules de rouler plus vite. C'est, là encore, en totale contradiction avec les décisions et la politique du gouvernement de France.

ASPECT SOCIAL.

Il nous semble totalement déraisonnable d'investir plus de 30M€ dans ce projet alors que le département des Pyrénées Orientales est premier en France en matière de chômage et troisième en ce qui concerne la pauvreté. Il nous semblerait plus judicieux de dépenser ces sommes énormes provenant de nos impôts dans la création d'emplois, l'aide sociale et la transition vers une société respectueuse de l'environnement.

Nous avons donc espoir que le bon sens prévaudra, que notre élite dirigeante respectera les décisions des parlements européen et français et qu'elle choisira le futur et non le passé. Nous espérons que nous n'aurons pas à envisager un recours auprès de la Justice administrative à l'encontre de ce projet du siècle passé.

Nous vous prions, Madame/Monsieur, de bien vouloir agréer l'expression de nos salutations citoyennes.

Bruno Fehrenbach

Copies:

Mme Carole Delga, Présidente de la région Occitanie.
Mme Hermeline Malherbe, Présidente du Conseil Général des Pyrénées Orientales.
Les maires des communes concernées.
Le tissu associatif local.

18/12/2019
RN 116

Madame/Monsieur,

Notre association est particulièrement concernée par le projet d'aménagements de la RN116 entre Bouleternère et Prades, ce pour les raisons suivantes:

URGENCE CLIMATIQUE.

Vous ne pouvez ignorer que les députés français ont voté la notion d'urgence écologique et climatique le 27 juin 2019. Le parlement Européen a, quant à lui, déclaré l'urgence climatique le 28 novembre 2019. Votre projet est donc en totale contradiction avec les décisions de l'Union Européenne et du gouvernement français. Si investissement il doit y avoir, il doit couvrir le train et la mobilité douce (pistes pour vélos entre autres).

SECURITE.

Le gouvernement français a ordonné la réduction de la vitesse sur les routes de 90 à 80 km/h, sous prétexte qu'une vitesse inférieure sauve des vies. Votre projet au contraire permettra aux véhicules de rouler plus vite. C'est, là encore, en totale contradiction avec les décisions et la politique du gouvernement de France.

ASPECT SOCIAL.

Il nous semble totalement déraisonnable d'investir plus de 30M€ dans ce projet alors que le département des Pyrénées Orientales est premier en France en matière de chômage et troisième en ce qui concerne la pauvreté. Il nous semblerait plus judicieux de dépenser ces sommes énormes provenant de nos impôts dans la création d'emplois, l'aide sociale et la transition vers une société respectueuse de l'environnement.

Nous avons donc espoir que le bon sens prévaudra, que notre élite dirigeante respectera les décisions des parlements européen et français et qu'elle choisira le futur et non le passé. Nous espérons que nous n'aurons pas à envisager un recours auprès de la Justice administrative à l'encontre de ce projet du siècle passé.

Nous vous prions, Madame/Monsieur, de bien vouloir agréer l'expression de nos salutations citoyennes.

GERMAIN POIGNANT

18/12/2019

Consultation Aménagement de la RN 116

Madame/Monsieur,

Notre association est particulièrement concernée par le projet d'aménagements de la RN116 entre Bouleternère et Prades, ce pour les raisons suivantes:

URGENCE CLIMATIQUE.

Vous ne pouvez ignorer que les députés français ont voté la notion d'urgence écologique et climatique le 27 juin 2019. Le parlement Européen a, quant à lui, déclaré l'urgence climatique le 28 novembre 2019. Votre projet est donc en totale contradiction avec les décisions de l'Union Européenne et du gouvernement français. Si investissement il doit y avoir, il doit couvrir le train et la mobilité douce (pistes pour vélos entre autres).

SECURITE.

Le gouvernement français a ordonné la réduction de la vitesse sur les routes de 90 à 80 km/h, sous prétexte qu'une vitesse inférieure sauve des vies. Votre projet au contraire permettra aux véhicules de rouler plus vite. C'est, là encore, en totale contradiction avec les décisions et la politique du gouvernement de France.

ASPECT SOCIAL.

Il nous semble totalement déraisonnable d'investir plus de 30M€ dans ce projet alors que le département des Pyrénées Orientales est premier en France en matière de chômage et troisième en ce qui concerne la pauvreté. Il nous semblerait plus judicieux de dépenser ces sommes énormes provenant de nos impôts dans la création d'emplois, l'aide sociale et la transition vers une société respectueuse de l'environnement.

Nous avons donc espoir que le bon sens prévaudra, que notre élite dirigeante respectera les décisions des parlements européen et français et qu'elle choisira le futur et non le passé. Nous espérons que nous n'aurons pas à envisager un recours auprès de la Justice administrative à l'encontre de ce projet du siècle passé.

Nous vous prions, Madame/Monsieur, de bien vouloir agréer l'expression de nos salutations citoyennes.

Bernadette Mazarico

18/12/2019

Consultation Aménagement de la RN 116

Madame/Monsieur,

Notre association est particulièrement concernée par le projet d'aménagements de la RN116 entre Bouleternère et Prades, ce pour les raisons suivantes:

URGENCE CLIMATIQUE.

Vous ne pouvez ignorer que les députés français ont voté la notion d'urgence écologique et climatique le 27 juin 2019. Le parlement Européen a, quant à lui, déclaré l'urgence climatique le 28 novembre 2019. Votre projet est donc en totale contradiction avec les décisions de l'Union Européenne et du gouvernement français. Si investissement il doit y avoir, il doit couvrir le train et la mobilité douce (pistes pour vélos entre autres).

SECURITE.

Le gouvernement français a ordonné la réduction de la vitesse sur les routes de 90 à 80 km/h, sous prétexte qu'une vitesse inférieure sauve des vies. Votre projet au contraire permettra aux véhicules de rouler plus vite. C'est, là encore, en totale contradiction avec les décisions et la politique du gouvernement de France.

ASPECT SOCIAL.

Il nous semble totalement déraisonnable d'investir plus de 30M€ dans ce projet alors que le département des Pyrénées Orientales est premier en France en matière de chômage et troisième en ce qui concerne la pauvreté. Il nous semblerait plus judicieux de dépenser ces sommes énormes provenant de nos impôts dans la création d'emplois, l'aide sociale et la transition vers une société respectueuse de l'environnement.

Nous avons donc espoir que le bon sens prévaudra, que notre élite dirigeante respectera les décisions des parlements européen et français et qu'elle choisira le futur et non le passé. Nous espérons que nous n'aurons pas à envisager un recours auprès de la Justice administrative à l'encontre de ce projet du siècle passé.

Nous vous prions, Madame/Monsieur, de bien vouloir agréer l'expression de nos salutations citoyennes.

Jean-Gilles Quénum

19/12/2019

Consultation Aménagement de la RN 116

Madame/Monsieur,

Notre association et moi-même personnellement sommes particulièrement concernées par le projet d'aménagements de la RN116 entre Bouleternère et Prades, ce pour les raisons suivantes:

URGENCE CLIMATIQUE.

Vous ne pouvez ignorer que les députés français ont voté la notion d'urgence écologique et climatique le 27 juin 2019. Le parlement Européen a, quant à lui, déclaré l'urgence climatique le 28 novembre 2019. Votre projet est donc en totale contradiction avec les décisions de l'Union Européenne et du gouvernement français. Si investissement il doit y avoir, il doit couvrir le train et la mobilité douce (pistes pour vélos entre autres).

SECURITE.

Le gouvernement français a ordonné la réduction de la vitesse sur les routes de 90 à 80 km/h, sous prétexte qu'une vitesse inférieure sauve des vies. Votre projet au contraire permettra aux véhicules de rouler plus vite. C'est, là encore, en totale contradiction avec les décisions et la politique du gouvernement de France.

ASPECT SOCIAL.

Il nous semble totalement déraisonnable d'investir plus de 30M€ dans ce projet alors que le département des Pyrénées Orientales est premier en France en matière de chômage et troisième en ce qui concerne la pauvreté. Il nous semblerait plus judicieux de dépenser ces sommes énormes provenant de nos impôts dans la création d'emplois, l'aide sociale et la transition vers une société respectueuse de l'environnement.

Nous avons donc espoir que le bon sens prévaudra, que notre élite dirigeante respectera les décisions des parlements européen et français et qu'elle choisira le futur et non le passé. Nous espérons que nous n'aurons pas à envisager un recours auprès de la Justice administrative à l'encontre de ce projet du siècle passé.

Nous vous prions, Madame/Monsieur, de bien vouloir agréer l'expression de nos salutations citoyennes.

Ariane Demonget

19/12/2019

Consultation Aménagement de la RN 116

Madame/Monsieur,

Notre association est particulièrement concernée par le projet d'aménagements de la RN116 entre Bouleternère et Prades, ce pour les raisons suivantes:

URGENCE CLIMATIQUE.

Vous ne pouvez ignorer que les députés français ont voté la notion d'urgence écologique et climatique le 27 juin 2019. Le parlement Européen a, quant à lui, déclaré l'urgence climatique le 28 novembre 2019. Votre projet est donc en totale contradiction avec les décisions de l'Union Européenne et du gouvernement français. Si investissement il doit y avoir, il doit couvrir le train et la mobilité douce (pistes pour vélos entre autres).

SECURITE.

Le gouvernement français a ordonné la réduction de la vitesse sur les routes de 90 à 80 km/h, sous prétexte qu'une vitesse inférieure sauve des vies. Votre projet au contraire permettra aux véhicules de rouler plus vite. C'est, là encore, en totale contradiction avec les décisions et la politique du gouvernement de France.

ASPECT SOCIAL.

Il nous semble totalement déraisonnable d'investir plus de 30M€ dans ce projet alors que le département des Pyrénées Orientales est premier en France en matière de chômage et troisième en ce qui concerne la pauvreté. Il nous semblerait plus judicieux de dépenser ces sommes énormes provenant de nos impôts dans la création d'emplois, l'aide sociale et la transition vers une société respectueuse de l'environnement.

Nous avons donc espoir que le bon sens prévaudra, que notre élite dirigeante respectera les décisions des parlements européen et français et qu'elle choisira le futur et non le passé. Nous espérons que nous n'aurons pas à envisager un recours auprès de la Justice administrative à l'encontre de ce projet du siècle passé.

Nous vous prions, Madame/Monsieur, de bien vouloir agréer l'expression de nos salutations citoyennes.

Jacques QUILLET

20/12/2019
aménagement de la RN116 entre Ile-sur-Têt et Prades

Bonjour,

Nous vous prions de trouver en pièce jointe notre courrier de contribution à la concertation pour l'"aménagement de la RN116 entre Ile-sur-Têt et Prades".

Vous noterez que notre association émet un avis défavorable à plusieurs titres sur ce projet.

L'association LA TERRE C'EST NOS OIGNONS!



47, rue du Pérou - 66500 Prades

Prades, le 19 décembre 2020

Objet :
Concertation RN116

DREAL Occitanie
Direction des transports, à l'attention de M. Assemat
520 Allée Henri II de Montmorency
CS 69007
34064 MONTPELLIER CEDEX 2

Madame/Monsieur,

Engagée dans la défense des terres agricoles, notre association est particulièrement préoccupée par le projet d'aménagements de la RN116 entre Bouletemère et Prades, ce pour les raisons suivantes :

PRÉSERVATION DES TERRES AGRICOLES

Les différents travaux d'aménagements de la RN 116 tel que présentés dans le dossier de concertation entraîneraient une consommation inacceptable de terres agricoles parmi les plus fertiles de la vallée. D'une part nous souhaiterions vous rappeler qu'une partie essentielle de l'activité de notre territoire est liée à l'agriculture, d'autre part que de nouvelles dispositions réglementaires (type loi Alur) visent à limiter au maximum la consommation d'espaces agricoles et l'artificialisation des sols. Votre projet se heurte donc clairement tant aux intérêts de notre territoire qu'à la volonté du législateur.

URGENCE CLIMATIQUE

Vous ne pouvez ignorer que les députés français ont voté la notion d'urgence écologique et climatique le 27 juin 2019. Le parlement Européen a, quant à lui, déclaré l'urgence climatique le 28 novembre 2019. Votre projet est donc en parfaite contradiction avec les décisions de l'Union Européenne et du gouvernement français. Si investissement il doit y avoir, il doit couvrir le train et la mobilité douce (pistes pour vélos entre autres).

ASPECT SOCIAL

Il nous semble totalement déraisonnable d'investir plus de 30M€ dans ce projet alors que le département des Pyrénées Orientales est premier en France en matière de chômage et troisième en ce qui concerne la pauvreté. Il nous semblerait plus judicieux de dépenser ces sommes considérables dans le soutien à l'activité locale (le maraîchage bio, par exemple...), et dans des dispositifs encourageant la solidarité et un meilleur respect de l'environnement.

Nous avons donc espoir que le bon sens prévaudra, qu'une vision d'avenir l'emportera sur les pratiques du passé et que seront en outre respectées les décisions des parlements européen et français. Nous espérons que nous n'aurons pas à envisager un recours auprès de la justice administrative pour marquer notre opposition à ce projet inutile et d'un autre temps.

Nous vous prions, Madame/Monsieur, de bien vouloir agréer l'expression de nos salutations citoyennes.

Les membres de l'association La Terre C'est Nos Oignons !

Copies:

Mme Carole Delga, Présidente de la région Occitanie.
Mme Hermeline Malherbe, Présidente du Conseil Départemental des Pyrénées Orientales.
Les maires des communes concernées.
Le tissu associatif local.

23/12/2019

Aménagement de la RN116

Madame/Monsieur,

Notre association est particulièrement concernée par le projet d'aménagements de la RN116 entre Bouleternère et Prades, ce pour les raisons suivantes:

URGENCE CLIMATIQUE.

Vous ne pouvez ignorer que les députés français ont voté la notion d'urgence écologique et climatique le 27 juin 2019. Le parlement Européen a, quant à lui, déclaré l'urgence climatique le 28 novembre 2019. Votre projet est donc en totale contradiction avec les décisions de l'Union Européenne et du gouvernement français. Si investissement il doit y avoir, il doit couvrir le train et la mobilité douce (pistes pour vélos entre autres).

SECURITE.

Le gouvernement français a ordonné la réduction de la vitesse sur les routes de 90 à 80 km/h, sous prétexte qu'une vitesse inférieure sauve des vies. Votre projet au contraire permettra aux véhicules de rouler plus vite. C'est, là encore, en totale contradiction avec les décisions et la politique du gouvernement de France.

ASPECT SOCIAL.

Il nous semble totalement déraisonnable d'investir plus de 30M€ dans ce projet alors que le département des Pyrénées Orientales est premier en France en matière de chômage et troisième en ce qui concerne la pauvreté. Il nous semblerait plus judicieux de dépenser ces sommes énormes provenant de nos impôts dans la création d'emplois, l'aide sociale et la transition vers une société respectueuse de l'environnement.

Nous avons donc espoir que le bon sens prévaudra, que notre élite dirigeante respectera les décisions des parlements européen et français et qu'elle choisira le futur et non le passé. Nous espérons que nous n'aurons pas à envisager un recours auprès de la Justice administrative à l'encontre de ce projet du siècle passé.

Nous vous prions, Madame/Monsieur, de bien vouloir agréer l'expression de nos salutations citoyennes.

Contributions d'acteurs politiques

20/12/2019

Délibération Avis du Département des Pyrénées Orientales // Concertation RN116 Tronçon Ille sur Têt – Prades

Bonjour,

Vous trouverez ci-joint le courrier signé par la Présidente du Département transmis par voie postale ce jour. Il concerne la concertation sur les travaux envisagés sur la RN 116.

Vous en souhaitant bonne réception.

Cordialement

Jacques MARTIN

Directeur des Infrastructures et Déplacements

Conseil Départemental des PO

jacques.martin@cd66.fr



Hermeline MALHERBE
Présidente

Perpignan, le 16 décembre 2019

Monsieur le Directeur
DREAL Occitanie
520 Allée Henri II de Montmorency
CS 69007
34064 MONTPELLIER CEDEX 2

A l'attention de M. Nicolas ASSEMAT
Direction des Transports

Suivi par : Direction DID/SMARI
PJ : Dossier session voté par l'Assemblée Départementale

Objet : RN116 - SECTION ILLE SUR TÊT / PRADES : AVIS DU DÉPARTEMENT DANS LE
CADRE DE LA CONSULTATION PUBLIQUE ENGAGÉE PAR L'ÉTAT

Cher Monsieur le Directeur,

Dans le cadre de la concertation préalable relative à un nouveau programme d'aménagement de la section entre Ille-sur-Têt et Prades lancée par l'Etat du 27 novembre au 20 décembre 2019, j'ai l'honneur de vous transmettre les propositions du Département, validées ce jour en session publique.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma respectueuse considération.


Hermeline MALHERBE

RAPPORT N°5 : RN116 - SECTION ILLE SUR TÊT / PRADES : AVIS DU DÉPARTEMENT DANS LE CADRE DE LA CONSULTATION PUBLIQUE ENGAGÉE PAR L'ÉTAT

La Route Nationale (RN) 116 entre Perpignan et Bourg-Madame est l'un des axes routiers majeurs, reconnu par la Commission Nationale « Mobilité 21 » pour son rôle incontestable en matière de désenclavement, tant vis à vis de sa contribution au développement économique, qu'au développement touristique.

De façon complémentaire avec les lignes ferroviaires soutenues activement par le Département, en étroite collaboration avec la Région, notamment celles de Perpignan-Villefranche et du Train Jaune, cette infrastructure routière constitue l'épine dorsale du réseau routier départemental depuis la plaine du Roussillon jusqu'en Cerdagne/Capcir pour relayer l'Andorre et l'Espagne.

Plusieurs opérations importantes d'investissement de l'État ont été réalisées sur la RN116. En particulier le ré-aménagement de la traversée de la commune d'Olette et la déviation du hameau de Joncet.

Suite à l'expiration du délai de la DUP de la mise en deux fois deux voies, une nouvelle concertation préalable relative à un nouveau programme d'aménagement de la section entre Ille-sur-Têt et Prades a été lancée par l'Etat du 27 novembre au 20 décembre 2019. L'objectif, affiché par l'Etat avec un coût d'investissement moins important que le précédent projet, est d'optimiser l'itinéraire existant en termes de temps de parcours, de sécurité et de conditions de déplacements.

La présente consultation exclut la déviation de marquixanes, seul aménagement potentiel en site propre, qui a fait l'objet d'une concertation menée en 2017.

Si les aménagements proposés (cf annexe 1) apportent une plus-value indéniable au travers de la sécurisation de plusieurs carrefours et la création de crèneaux de dépassements, il apparaît opportun que le projet, à l'aune de la consultation citoyenne "Imagine les P.O.", soit amendé d'une part pour être plus ambitieux sur les mesures à apporter et d'autre part afin de prendre en compte différents enjeux complémentaires (cf annexe 2) ; il s'agit tout particulièrement :

- D'assurer la sécurité des mouvements tournants par l'aménagement des carrefours non-dénivelés en giratoires entre la RN116 et:
 - la RD16 vers Rodès (avec création d'un passage inférieur pour piétons et cyclistes),
 - la RD13E à Vinça Est,
 - la RD25 vers Finestret,
 - la RD24 vers Los Masos et Eus.
- De supprimer les risques de collision frontale par la mise en place d'un séparateur central sur l'ensemble de l'itinéraire, cet équipement permettant par ailleurs de réduire les temps de parcours (90km/h ou 110 km/h en double voie).
- De déniveler le passage à niveau de Bouleternère par un passage inférieur (pont-rail) plutôt que par un passage supérieur (pont-route).

- D'établir la continuité d'un itinéraire cyclable entre Bouleternère et Prades, tout du long de la RN 116.

En complément des sujets relevant de la présente concertation, le Département pourrait également proposer une analyse complémentaire des scénarios envisagés pour la déviation de Marquixanes, notamment en étudiant la faisabilité de différentes variantes d'aménagement par tranchée couverte en traversée d'agglomération.

Le Département a invité le jeudi 12 décembre les maires riverains à une rencontre afin de présenter ces propositions. Celles-ci ont recueilli l'assentiment de l'ensemble des participants.

Le Département demande donc que le projet de l'Etat les prenne en compte et qu'elles fassent l'objet d'un financement dédié supplémentaire dans le cadre du prochain CPER 2021 – 2027.

Il convient donc que l'assemblée délibérante :

- Approuve l'avis délivré par le Département sur les projets d'aménagements sur la RN 116 mis à la concertation par l'Etat
- M'autorise à signer cet avis et à le communiquer aux services instructeurs.

**La Présidente du Département des Pyrénées-Orientales
Hermeline MALHERBE**



Envoyé en préfecture le 17/12/2019
Reçu en préfecture le 17/12/2019
Affiché le **SLO**
ID : 066-226600013-20191216-SP20191216R_5-DE

CONCERTATION RN 116 SECTION ILLE SUR TET - PRADES AVIS DU DEPARTEMENT

Une concertation préalable relative à un nouveau programme d'aménagement de la section entre Ille-sur-Têt et Prades a été lancée par l'État du 27 novembre au 20 décembre 2019.

Si les aménagements proposés (cf annexe 1) apportent une plus-value indéniable au travers de la sécurisation de plusieurs carrefours et la création de créneaux de dépassements, il apparaît opportun que le projet, à l'aune de la consultation citoyenne "Imagine les P.O.", soit amendé d'une part pour être plus ambitieux sur les mesures à apporter et d'autre part afin de prendre en compte différents enjeux complémentaires (cf annexe 2) ; il s'agit tout particulièrement :

- D'assurer la sécurité des mouvements tournants par l'aménagement des carrefours non-dénivelés en giratoires :
 - avec la RD16 vers Rodès (avec création d'un passage inférieur pour piétons et cyclistes),
 - avec la RD13E à Vinça Est,
 - avec la RD25 vers Finestret,
 - avec la RD24 vers Los Masos et Eus.
- De supprimer les risques de collision frontale par la mise en place d'un séparateur central sur l'ensemble de l'itinéraire, cet équipement permettant par ailleurs de réduire les temps de parcours (90km/h ou 110 km/h en double voie).
- De déniveler le passage à niveau de Bouleternère par un passage inférieur (pont-rail) plutôt que par un passage supérieur (pont-route).
- D'établir la continuité d'un itinéraire cyclable entre Bouleternère et Prades, tout du long de la RN 116.

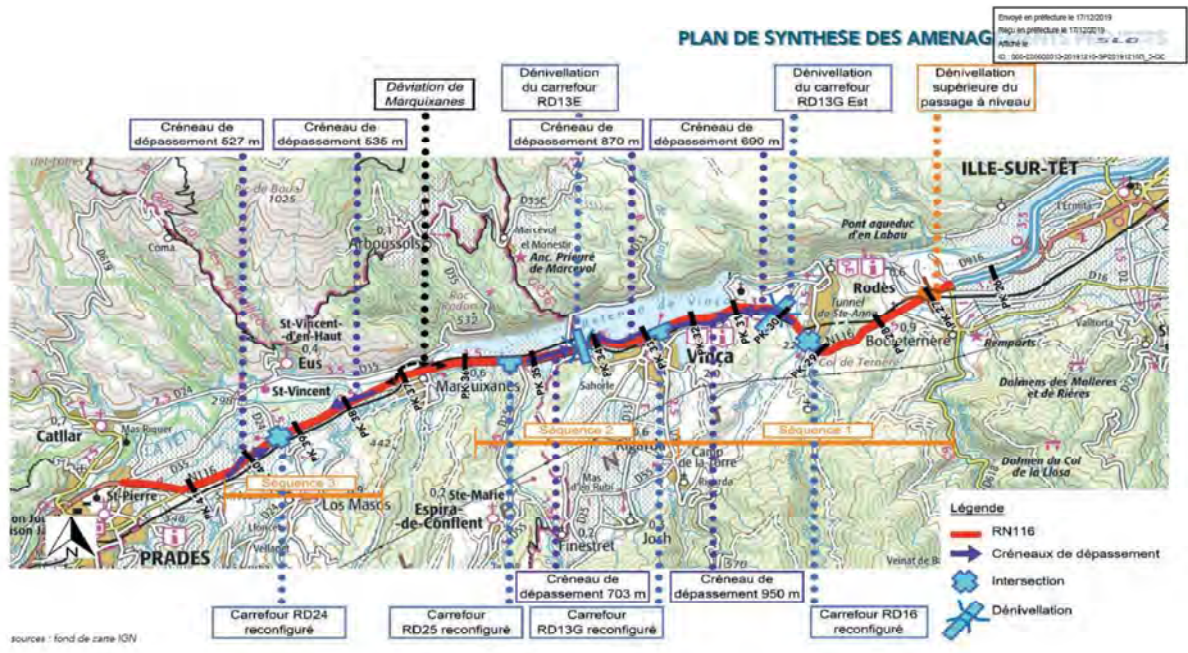
En marge des sujets relevant de la présente concertation, le Département souhaite que soit réalisée une analyse complémentaire sur les scénarios envisagés pour la déviation de Marquixanes, en particulier différentes variantes d'aménagement par tranchée couverte en traversée d'agglomération.

Le Département souhaite que le CPER 2021 – 2027 intègre les financements nécessaires à l'ensemble de ces opérations y compris les propositions du Département.

Le Département, par délibération en session publique N° xxxxxxxx du 16 décembre 2019, a validé le présent avis et demande à Monsieur le Préfet de Région de prendre en compte les requêtes formulées et de les prévoir dans le financement du CPER 2021 – 2027.

La Présidente du Département

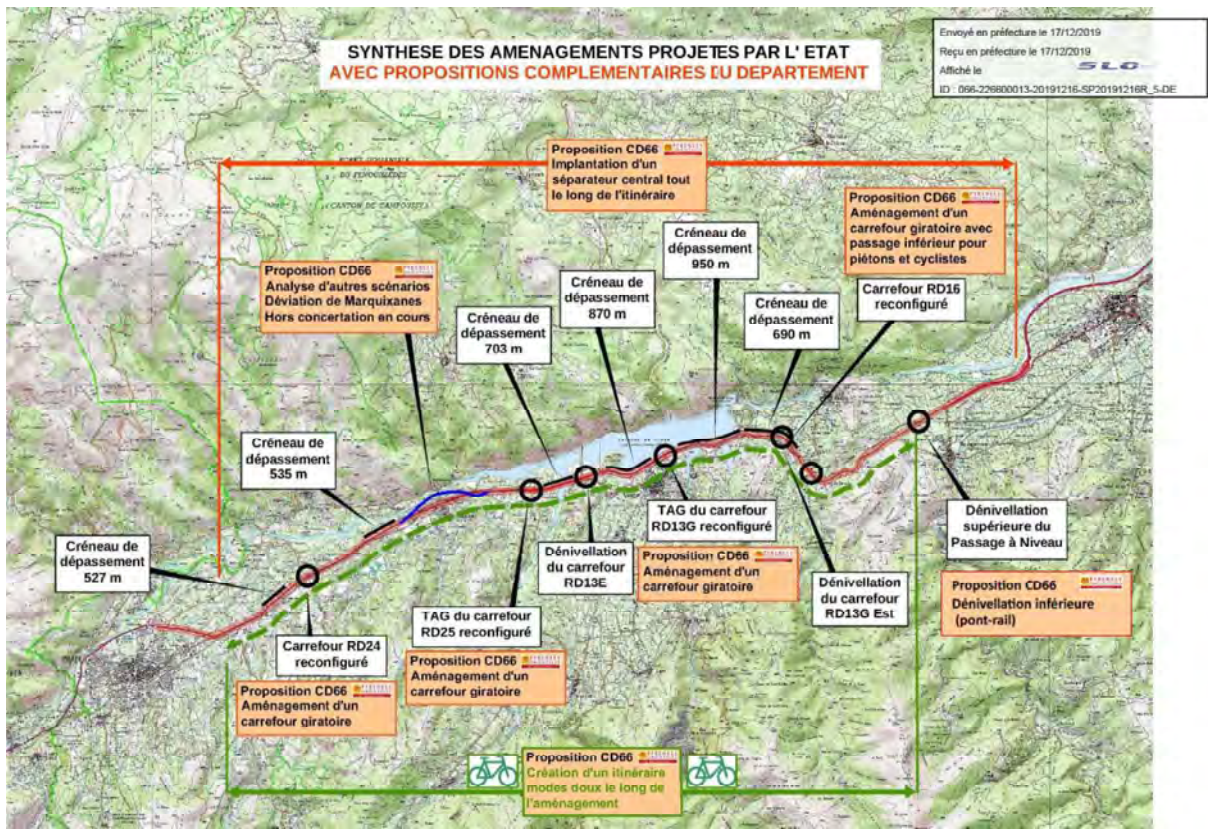
Hermeline MALHERBE



En plus de ces multiples opérations, le projet de déviation de la commune de Marquixanes a fait l'objet d'études spécifiques, au même titre que l'aménagement continu de la RN116 entre Prades et Ille-sur-Têt. Le travail réalisé implique une bonne articulation entre ces différentes sections et le contournement de Marquixanes, dont les objectifs de sécurisation, d'amélioration de la gestion du trafic et de prise en compte de l'environnement sont bien entendus les mêmes.

Entre Ille-sur-Têt et Prades, Marquixanes est la seule agglomération aujourd'hui traversée par la RN116. De la même manière que pour les autres sections, son contournement correspond à des principes d'aménagement tels que :

- > La sécurisation des carrefours
- > Le passage à une vitesse limitée de 80 km/h



DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES

—oOo—

SEANCE PUBLIQUE DU 16/12/2019

—oOo—

DELIBERATION N° SP20191216R_5

OBJET : RN116 - SECTION ILLE SUR TÊT / PRADES : AVIS DU DÉPARTEMENT DANS LE CADRE DE LA CONSULTATION PUBLIQUE ENGAGÉE PAR L'ÉTAT

RAPPORTEUR : Madame Hermeline MALHERBE

DELIBERATION :

L'ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE, après en avoir délibéré, décide :

VU le rapport N° SP20191216R_5 qui lui est présenté,

Vu la concertation organisée du 27 novembre au 20 décembre 2019,

- D'APPROUVER l'avis délivré par le Département sur les projets d'aménagements sur la RN 116 mis à la concertation par les services de l'Etat
- D'AUTORISER la Présidente à signer cet avis et à le communiquer aux services instructeurs.

La présente délibération a été adoptée en Séance Publique.

Le vote a eu lieu à main levée.

PRESENTS :

Madame Joëlle ANGLADE, Madame Armande BARRERE, Madame Lola BEUZE, Madame Annabelle BRUNET, Monsieur Charles CHIVILO, Monsieur Thierry DEL POSO, Madame Françoise FITER, Monsieur Nicolas GARCIA, Monsieur Robert GARRABE, Madame Hélène JOSENDE, Monsieur Rémi LACAPERE, Madame Hermeline MALHERBE, Monsieur René MARTINEZ, Monsieur Michel MOLY, Monsieur Robert OLIVE, Madame Marina PARRA-JOLY, Madame Nathalie PIQUE, Monsieur Richard PULY-BELLI, Madame Martine ROLLAND, Monsieur Jean ROQUE, Madame Marie-Pierre SADOURNY, Monsieur Jean SOL, Monsieur Robert VILA

REPRESENTE (S) :

Madame Damienne BEFFARA (procuration à Monsieur Robert OLIVE), Madame Toussainte CALABRESE (procuration à Monsieur Michel MOLY), Monsieur Jean CASTEX (procuration à Madame Hélène JOSENDE), Monsieur Jean-Louis CHAMBON (procuration à Monsieur Robert VILA), Madame Madeleine GARCIA - VIDAL (procuration à Monsieur René MARTINEZ), Madame Ségolène NEUVILLE (procuration à Madame Hermeline MALHERBE), Monsieur René OLIVE (procuration à Madame Marie-Pierre SADOURNY), Madame Edith PUGNET (procuration à Madame Françoise FITER), Monsieur Alexandre REYNAL (procuration à Madame Martine ROLLAND)

ABSENT (S) :

Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN, Monsieur Romain GRAU

POUR :

Madame Joëlle ANGLADE, Madame Armande BARRERE, Madame Damienne BEFFARA, Madame Lola BEUZE, Madame Annabelle BRUNET, Madame Toussainte CALABRESE, Monsieur Jean CASTEX, Monsieur Jean-Louis CHAMBON, Monsieur Charles CHIVILO, Monsieur Thierry DEL POSO, Madame Françoise FITER, Madame Madeleine GARCIA - VIDAL, Monsieur Nicolas GARCIA, Monsieur Robert GARRABE, Madame Hélène JOSENDE, Monsieur Rémi LACAPERE, Madame Hermeline MALHERBE,

SEANCE PUBLIQUE DU 16 DÉCEMBRE 2019 / DELIBERATION N° SP20191216R_5

Envoyé en préfecture le 17/12/2019
Reçu en préfecture le 17/12/2019
Affiché le **S E O**
ID : 066-226600013-20191216-SP20191216R_5-DE

Monsieur René MARTINEZ, Monsieur Michel MOLY, Madame Ségolène NE
Monsieur Robert OLIVE, Madame Marina PARRA-JOLY, Madame Nathalie PIQUE, Madame Edith PUGNET,
Monsieur Richard PULY-BELLI, Monsieur Alexandre REYNAL, Madame Martine ROLLAND, Monsieur Jean
ROQUE, Madame Marie-Pierre SADOURNY, Monsieur Jean SOL, Monsieur Robert VILA

CONTRE :

ABSTENTION(S) :

La séance était présidée par Madame Hermeline MALHERBE et Monsieur Michel MOLY faisait fonction de Secrétaire.

**Délibération signée électroniquement sous sa forme
originale,
La Présidente du Département des Pyrénées-Orientales,
Hermeline MALHERBE**

SEANCE PUBLIQUE DU 16 DÉCEMBRE 2019 / DÉLIBÉRATION N° 3P20191216R_5

Contributions d'acteurs professionnels et économiques

16/12/2019

RN116 sortie de Rodés

Bonjour

Je suis habitant et artisan chauffagiste plomberie sur la commune de Rodés depuis maintenant 5 ans. Je suis arrivé dans ce village car j'ai été séduit par son charme et son exposition, à aucun moment je ne me suis posé la question concernant la sortie.

Je me suis vite rendu compte de la pénibilité de la situation, tant bien en temps que en dangerosité... Il y a de nombreux créneaux horaires où la sortie est très compliqué du a un passage intensif de véhicules

De 7h00 à 9h00 dans les 2 sens
De 11h30 à 12h30 dans les 2 sens
De 16h 30 à 19h00 dans les 2 sens

Mais aussi lors de l'actuel saison d'hiver où le week-end c'est super compliqué de s'engager tant il y a de véhicules qui montent et descendent des stations de ski.

À plusieurs reprise j'ai du faire un détour par Vinça afin de pouvoir partir sur Perpignan ou Ille sur Tet tellement le temps d'attente est long et les véhicules nombreux ou me mettre en danger en positionnant mon véhicule au milieu de la voie

D'ailleurs une fois avec mon fourgon de travail je suis resté bloqué au milieu environ 10 à 15 minutes par manque de visibilité, ce qui a bloqué plusieurs véhicules qui souhaitent tourné..

J'ai assisté à toute vos réunions sur les communes de Vinça et Prades sans dire un mots à vous écoutez tout un chacun

Je trouve vos idées très intéressantes dans l'ensemble, seulement elles ne sont pas équilibré dans leur position géographique, notamment sur Rodés car c'est celle que j'utilise en moyenne 10 fois par jour

À mon sens il serait bien d'inverser le projet du Moli avec celle de l'entrée du village qui en a plus besoin, pour la fluidité et la sécurité des habitants

Cordialement

Mr cabanas

19/12/2019

Concertation RN116

Madame/Monsieur

je me sens particulièrement concerné par le projet d'aménagements de la RN116 entre Bouleternère et Prades, ce pour les raisons suivantes:

URGENCE CLIMATIQUE.

Vous ne pouvez ignorer que les députés français ont voté la notion d'urgence écologique et climatique le 27 juin 2019. Le parlement Européen a, quant à lui, déclaré l'urgence climatique le 28 novembre 2019. Votre projet est donc en totale contradiction avec les décisions de l'Union Européenne et du gouvernement français. Si investissement il doit y avoir, il doit couvrir le train et la mobilité douce (pistes pour vélos entre autres).

SECURITE.

Le gouvernement français a ordonné la réduction de la vitesse sur les routes de 90 à 80 km/h, sous prétexte qu'une vitesse inférieure sauve des vies. Votre projet au contraire permettra aux véhicules

de rouler plus vite. C'est, là encore, en totale contradiction avec les décisions et la politique du gouvernement de France.

ASPECT SOCIAL.

Il nous semble totalement déraisonnable d'investir plus de 30M€ dans ce projet alors que le département des Pyrénées Orientales est premier en France en matière de chômage et troisième en ce qui concerne la pauvreté. Il nous semblerait plus judicieux de dépenser ces sommes énormes provenant de nos impôts dans la création d'emplois, l'aide sociale et la transition vers une société respectueuse de l'environnement.

Nous avons donc espoir que le bon sens prévaudra, que notre élite dirigeante respectera les décisions des parlements européen et français et qu'elle choisira le futur et non le passé. Nous espérons que nous n'aurons pas à envisager un recours auprès de la Justice administrative à l'encontre de ce projet du siècle passé.

Je vous prie, Madame /Monsieur l'expression de mes meilleurs sentiments.

Emmanuel BRUNEL

Moniteur guide de pêche professionnel

BPjeps "pêche de loisirs"

- Stages initiation et perfectionnement mouche
- Stages mouche en montagne
- Stages Espagne
- Stages ados

06.78.12.06.03

www.pechemouchepyreneesorientales.com

CONTRIBUTIONS REÇUES PAR COURRIER POSTAL

ROMERO Pierre
Lotissement Plein Soleil
46320 RODES

Retenu de la DDE-DIRS2

Messieurs,

Je n'ai pas la prétention de vous apprendre votre métier, mais il y a des aberrations dans votre projet. En effet, vous voulez investir 5,2 millions d'euros pour réaliser un passage souterrain au lieu-dit « Le moulin ». A cet endroit, il y a 4 véhicules de temps en temps qui traversent la RN116. Vous pouvez aiguiller ce peu d'usages vers la desserte du barrage, côté Prades, et par l'accès au parking (radar) du côté Perpignan (une habitation) sans pour autant abandonner le créneau de dépassement.

Les économies réalisées, à cet endroit, vous pouvez les reporter sur le projet du carrefour de Rodés nettement plus dangereux pour tous les usagers et notamment les écoliers traversant la RN matin et soir pour prendre les bus scolaires. Aux heures de pointe, il faut au moins cinq minutes pour traverser ce carrefour. Un rond-point ou mieux un ouvrage d'art serait bien plus judicieux à Rodés qu'un souterrain au lieu dit du « Moulin ».

Pierre Romero



RN116

Dans cette présentation il n'est pas normal d'avoir dissocié le projet d'aménagement de Bouleternère à Prades au contournement de Marquixanes alors que tout en découle.

Il y a 2 ans au mépris des usagers et des riverains de la RN116 il a été décidé de ne pas proroger la DUP datant de 2008 et arrivant à échéance en juin 2018. Pourtant c'était la solution la plus simple sachant que des investigations précises et coûteuses avaient été finalisées et exempt de toutes procédures.

A ce jour vous proposez un contournement par le Nord de Marquixanes qui s'insère dans une bande de terrain très serrée entre la Têt et des habitations récemment construites pour la grande majorité. De plus ce projet interdit toute possibilité à moyen et long terme de développer la RN 116. Il n'élimine pas les risques d'accidents en aval et en amont du village. Les études seront encore une fois coûteuses et si ça venait à se faire le passage sous la voie ferrée devra obligatoirement provoquer une très longue interruption du trafic SNCF.

Ce projet va à l'encontre du développement du Conflent, de la Cerdagne, des liaisons avec l'Espagne et l'Andorre.

Il est urgent de revenir sur le tracé Sud du projet de la voie express quitte à réaliser dans un premier temps le contournement de Marquixanes en deux voies tout en préservant le foncier pour la suite.

Toutefois ce tronçon de nationale entre Bouleternère et Prades est particulièrement dangereux, pour ma part je pense qu'il est nécessaire de sécuriser prioritairement les entrées de Rocès et de Vinça.

Jean-Michel PAUCO
RN116 LAS CABANES

BBFOU EUS

"Personnellement concerné par
le niveau de déplacement soit le canton de Marquixanes"



Vinça le mercredi 16 décembre 2019.

DREAL Occitanie - Direction des transports
À l'attention de Monsieur ASSEMAT
520 Allée Henri II de Montmorency CS 69007
34064 MONTPELLIER Cedex 02

1. Adresse	2. Numéro de dossier	3. Révisé par
4. Date de mise à jour	5. Date de validation	6. Date de mise à jour
7. Date de mise à jour	8. Date de validation	9. Date de mise à jour
10. Date de mise à jour	11. Date de validation	12. Date de mise à jour
13. Date de mise à jour	14. Date de validation	15. Date de mise à jour

Objet: Aménagement RN116

Monsieur,

Lors de la réunion publique du 27 novembre 2019, le public très nombreux a clairement indiqué que la priorité était la sécurité et non la vitesse. Pour ce qui concerne les carrefours avec la RD13G et celui avec la RD25, il faut clairement rappeler qu'ils sont accidentogènes, ils ont causé de nombreux morts. Et il faut aussi souligner qu'ils concernent la vie d'environ 4000 personnes : Vinça et aussi les villages dont l'accès nécessite la traversée de Vinça.

Voire projet pour le carrefour avec la RD13G :

Plan 1

- La suppression du sens VINÇA-PRADES obligerait tous les véhicules se dirigeant vers Prades à traverser toute la ville, et notre réseau interne n'est pas calibré pour accepter ce nouveau flux de circulation.
- Le maintien du sens PERPIGNAN-VINÇA dans ce carrefour avec, parallèlement conserverait après le réaménagement le risque de collision.

Après une réunion de travail au niveau communal, il nous apparaît possible de supprimer les inconvénients ci-dessus, et d'intégrer à la réflexion les nouveaux flux que va entraîner la zone artisanale en cours de création par la Communauté de communes.

Plan 2

- La création d'un ouvrage, en utilisant un terrain non immergé au barrage face à la gare S.N.C.F, supprimerait définitivement tout problème.
- La suppression du sens PERPIGNAN-VINÇA permettrait en ipant les voies une meilleure :
 - entrée PRADES-VINÇA
 - sortie VINÇA-PERPIGNAN.

Trois solutions apparaissent sur les plans ci-joints ; une de ces solutions devrait avoir votre aval, cela permettrait de porter l'emprise des terrains au niveau du P.L.U.I. Si dans l'immédiat ces travaux n'étaient pas réalisables il faudrait aménager le RD13.

Plan 2a

Plan 2b

Plan 0

Les solutions 2a et 2b seraient les deux meilleures solutions au niveau routier. La solution 0 présenterait l'avantage d'être un ouvrage plus discret (vu du village), mais elle aurait pour inconvénient de faire traverser toute la ville par les véhicules se dirigeant vers Prades, sauf si les travaux suivants étaient réalisés :

Du giratoire des Anciens Combattants au col de Venta Farines :

- En élargissant la voie actuelle, pour sécuriser les piétons
- Réalisation pour les véhicules d'une voie à double sens jusqu'à l'ancienne distillerie et à sens unique le long de la voie ferrée jusqu'à Venta Farines en intégrant le trafic issu de la future zone artisanale (plans 3a-3b ci-joints).

Plans 3a et 3b

Sur l'entrée Ouest de VINÇA à la RD25 :

Plan 4

Cet aménagement nous paraît très bon, mais un petit fléchissement côté Nord de la bretelle au droit de l'entrée aux établissements GIACOMAZZI serait souhaitable, cela permettrait un meilleur accès à ces bâtiments.

Sur le carrefour RD25, accès Finestret-Estoher-Espira du Conflent :

Plan 5

La sortie des terrains de la BALMA, de la pépinière et de la station de pompage du Syndicat d'Arrosage par le chemin rural n°4 sur la RN116 est interdite pour revenir dans la direction de Vinça ; les véhicules agricoles et les voitures sont obligés de tourner au plus près sur le carrefour de la RD25 en manœuvrant ; il faudrait donc au niveau de ce carrefour permettre ce mouvement.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'expression de ma respectueuse considération.

Par délégation du Maire,



Bernard BACO, Adjoint à l'Urbanisme.

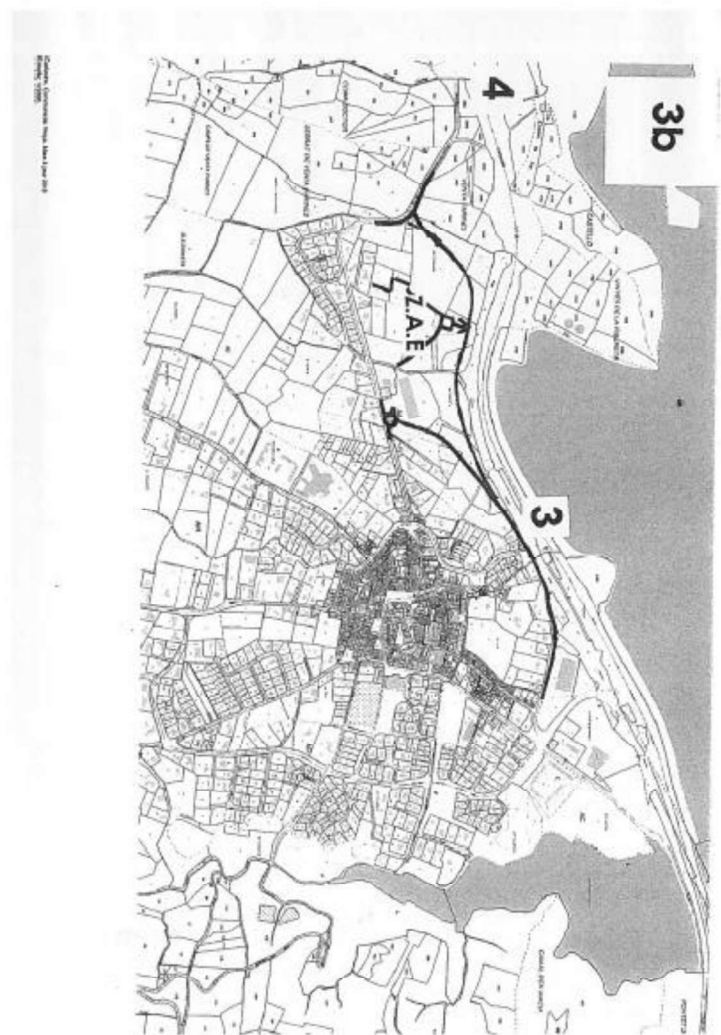
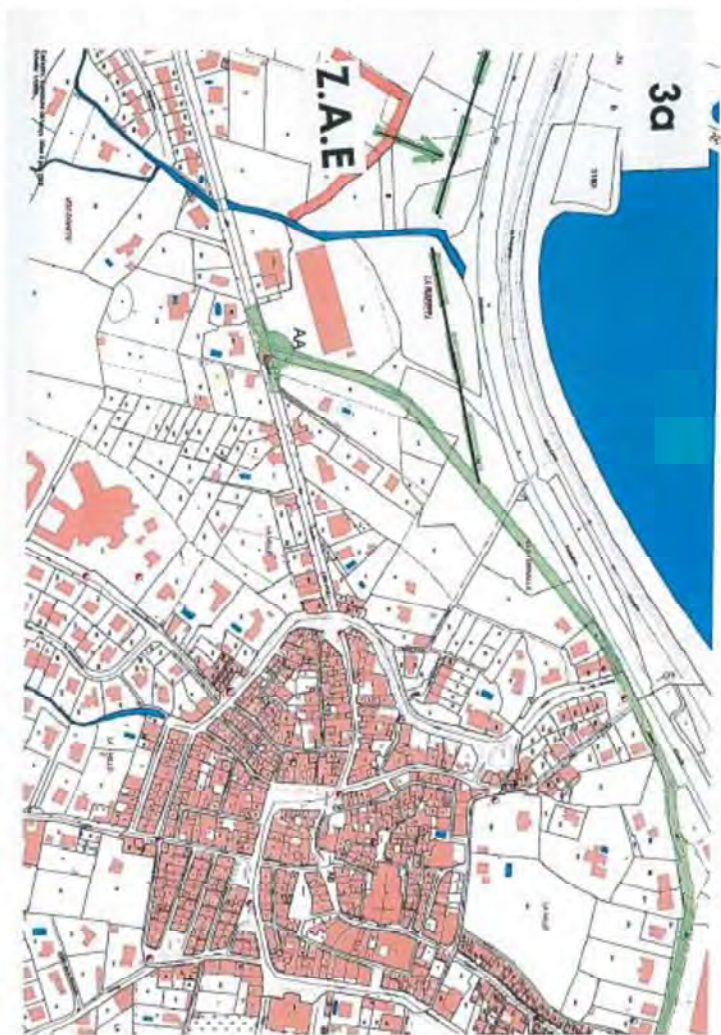


Aménagement RN116 sur la Commune de VINÇA

Suite à la réunion publique du 27 novembre 2019


Proposition pour une meilleure sécurité





BULLETINS D'EXPRESSION

AMÉNAGEMENT ENTRE
Ile-sur-Têt et Prades
RN 116
De la plaine à la montagne




RÉUNION PUBLIQUE DU 27 NOVEMBRE 2019 À VINÇA

Votre avis ou votre question sur le projet d'aménagement de la RN116 entre Ile-sur-Têt et Prades :


Civilité (M. / Mme) :
Nom : CHABANNON
Prénom : HELENÉ
Organisme / Profession : RETRAITE
Adresse : 6 corner de l'escalera
Code postal : 66320
Commune : RODES
Adresse mail :

① Au - cher envisageons un rond point à RODES Enfin !!
② pas la peine de dépenser 5,5m pour "el molli" personne n'y va

Ce document est à remettre à l'hôtesse ou à renvoyer par courrier postal à la DREAL Occitanie - Direction des Transports - A l'attention de M. ASSEMAT - 520 allée Henri II de Montmorency - CS 69007 - 34064 Montpellier



AMÉNAGEMENT ENTRE
Ile-sur-Têt et Prades
RN 116
De la plaine à la montagne




RÉUNION PUBLIQUE DU 27 NOVEMBRE 2019 À VINÇA

Votre avis ou votre question sur le projet d'aménagement de la RN116 entre Ile-sur-Têt et Prades :

Civilité (M. / Mme) :
Nom : BICAN
Prénom : Hélène
Organisme / Profession : Retraitee
Adresse : 7 B Traversée Era del 2011 al
Code postal : 66320
Commune : RODES
Adresse mail : mbican@gmail.com

Solution souhaitée au choix :
- 1 rond point giratoire à l'entrée de Rodés
- de faire passer la RN116 sous le carrefour avec des accès pour les véhicules de Rodés par route et autor

Ce document est à remettre à l'hôtesse ou à renvoyer par courrier postal à la DREAL Occitanie - Direction des Transports - A l'attention de M. ASSEMAT - 520 allée Henri II de Montmorency - CS 69007 - 34064 Montpellier



AMÉNAGEMENT ENTRE
Ile-sur-Têt et Prades

De la place de la Montagne
RN 116



RÉUNION PUBLIQUE DU 27 NOVEMBRE 2019 À VINÇA

Votre avis ou votre question sur le projet d'aménagement de la
RN116 entre Ile-sur-Têt et Prades :

Civilité (M. / Mme) : *M. Rosell*
Nom : *sortir de Rodes au*
Prénom : *reste d'il avait d'avis*
Organisme / Profession : *la voie ligne*
Adresse : *moins longue que Phivey*
Code postal : *Tous les véhicules devant*
Commune : *de Font Romey et BEM*

Rosell
Florence
Retraitée
HLM des Tournois n° 8
Rodes 66320
Rodes

Adresse mail : *ou n'importe quelle*

si vous n'avez pas de compte
cyberable et restons en sécurité.

Ce document est à remettre à l'hôtesse ou à renvoyer par courrier postal à la DREAL Occitanie – Direction des
Transports – A l'attention de M. ASSEMAT – 520 allée Henri II de Montmorency – CS 69007 – 34064 Montpellier



AMÉNAGEMENT ENTRE
Ile-sur-Têt et Prades

De la place de la Montagne
RN 116



RÉUNION PUBLIQUE DU 27 NOVEMBRE 2019 À VINÇA

Votre avis ou votre question sur le projet d'aménagement de la
RN116 entre Ile-sur-Têt et Prades :

Civilité (M. / Mme) : *M*
Nom : *COIFFARD*
Prénom : *Max*
Organisme / Profession :
Adresse : *60RLE SANTA BARBARA*
Code postal : *66320*
Commune : *RODES*
Adresse mail : *maxi-marco66@*
hotmail.fr

Aménagement du lieu dit El Pali
à supprimer car il ne sert à rien
sur le nombre de passages
à l'approche de Rodes : proposition d'un
tranchée couverte pour la RN116
et passage au dessus + bretelles pour
l'accès à Rodes et St. Barbe
Création de pistes cyclables !!!

Ce document est à remettre à l'hôtesse ou à renvoyer par courrier postal à la DREAL Occitanie – Direction des
Transports – A l'attention de M. ASSEMAT – 520 allée Henri II de Montmorency – CS 69007 – 34064 Montpellier





RÉUNION PUBLIQUE DU 27 NOVEMBRE 2019 À VINÇA

Votre avis ou votre question sur le projet d'aménagement de la
RN116 entre Ille-sur-Têt et Prades :

Civilité (M. / Mme) :

Nom : CLEMENT

Prénom : Monique

Organisme / Profession : retraitée

Adresse : 36 Rue du Réal

Code postal : 66320

Commune : Vinça

Adresse mail :

espace partagé voiture piétons
2 voies la sécurité devant tout
de l'humain à pied à vélo deux
roues, et bien sûr les automobilistes

si c'est tout pour la voiture
artère, sécurité etc

2 fois 2 voies
dans les 2 ans mettre les moyens
financiers

Ce document est à remettre à l'hôtesse ou à renvoyer par courrier
Transports - A l'attention de M. ASSEMAT - 520 allée Henri II de

A. L'AFRIQUE R. OUDOU Montmorency -	B. OCCIDENT K. LAURENT CS 69007 - 34054	C. SUD-OCCIDENT M. MONTPELLIER
A. LAURENT	B. TRINQUET	C. TOURNAY
	D. CHOLEST	E. BONNET 115 110
VISA	DREAL OCCIDENT R. PIRELLI N° 624	pour information O pour à débiter R pour projet de département



29 NOV. 2019

RÉUNION PUBLIQUE DU 27 NOVEMBRE 2019 À VINÇA

Votre avis ou votre question sur le projet d'aménagement de la
RN116 entre Ille-sur-Têt et Prades :

Civilité (M. / Mme) : M.

Nom : PAYROU

Prénom : Jean

Organisme / Profession : Maire

Adresse : de la

Code postal :

Commune de Boulbenne

Adresse mail : 66130.

Les mêmes applications que nous avons évoqué à
Vinça, c'est à dire: pas de part à Bond, le viaduc
desite maintenant bien qu'il y a des portiques
installés sur le viaduc doivent améliorer à très bon
niveau la sécurité.

Sojourner logique, donner satisfaction à la
sécurité économique, sensible aux dépenses
publiques que le bon sens l'emporte.

Le Conseil Municipal d'unanimité se joint
à cet avis, ainsi que l'ensemble de la
population.

Ce document est à remettre à l'hôtesse ou à renvoyer par courrier postal à la DREAL Occitanie - Direction des
Transports - A l'attention de M. ASSEMAT - 520 allée Henri II de Montmorency - CS 69007 - 34054 Montpellier



AMÉNAGEMENT ENTRE
Ile-sur-Têt et Prades

RN 116
De la plaine à la montagne



RÉUNION PUBLIQUE DU 27 NOVEMBRE 2019 À VINÇA

Civilité (M. / M^{me}):

Nom : **NÉZAN**

Prénom : **Bernard**

Organisme / Profession : **Retraité**

Adresse : **21 Chemin de DOMANOVA**

Code postal : **66380**

Commune : **RODÈS**

Adresse mail :

Votre avis ou votre question sur le projet d'aménagement de la RN116 entre Ile-sur-Têt et Prades :

Monsieur,
Pour faire suite à la réunion publique du 27/11/19, les travaux prévus prévoient l'élargissement du carrefour et l'ajout d'un passage piéton pour traverser d'un côté à l'autre avec vitesse réduite à 40km/h et panneau solaire et lumineux indiquant ce passage piéton. Le coût serait moins élevé que 2,2 M€.

Cordialement.



Ce document est à remettre à l'hôtesse ou à renvoyer par courrier postal à la DREAL Occitanie – Direction des Transports – A l'attention de M. ASSEMAT – 520 allée Henri II de Montmorency – CS 69007 – 34064 Montpellier

AMÉNAGEMENT ENTRE
Ile-sur-Têt et Prades

RN 116
De la plaine à la montagne



RÉUNION PUBLIQUE DU 27 NOVEMBRE 2019 À VINÇA

Civilité (M. / M^{me}):

Nom : **BRUSLEY Xavier**

Prénom : **parcelle n° B 853**

Organisme / Profession : **Charpentier**

Adresse : **5 rue**

Code postal : **06.14.70.61.27**

Commune : **Harquiexnesq**

Adresse mail : **xavier.brusley@protonmail.fr**

Votre avis ou votre question sur le projet d'aménagement de la RN116 entre Ile-sur-Têt et Prades :

Bonjour. Nous possédons la parcelle sur laquelle nous sommes du bas et l'entrée de Marquixanes. Nous voudrions savoir dans quelle mesure la notre parcelle pourrait être impactée. Quelles sont les différentes hypothèses retenues. L'entrée de Marquixanes.

Merci
Cdt.



Ce document est à remettre à l'hôtesse ou à renvoyer par courrier postal à la DREAL Occitanie – Direction des Transports – A l'attention de M. ASSEMAT – 520 allée Henri II de Montmorency – CS 69007 – 34064 Montpellier

AMÉNAGEMENT ENTRE
Ille-sur-Têt et Prades

RN 116
De la plaine à la montagne



RÉUNION PUBLIQUE DU 27 NOVEMBRE 2019 À VINÇA

Civilité (M / Mme) : **NÉZAN**

Nom :

Prénom : **Raphaëlle**

Organisme / Profession : **Adjoint Administratif**

Adresse : **21 Chemin de DOMANOVA**

Code postal : **66320**

Commune : **RODÈS**

Adresse mail :

Votre avis ou votre question sur le projet d'aménagement de la
RN116 entre Ille-sur-Têt et Prades :

Monsieur,
L'aménagement prévu lors de la réunion
du 27.11.19 à mon sens va augmenter...
La vitesse au lieu de la réduire.
Régulièrement je reste 5 min voir plus pour
aller à Prades au Ille sur têt.
Un rond-point comme celui de BOUTERNÈRE
serait plus judicieux avec feux clignotants
et forte signalisation sonore au sol.
Pénaliser aussi le passage d'un côté à l'autre
pour aller à l'abri bus.

Cordialement-



Ce document est à remettre à l'hôtesse ou à renvoyer par courrier postal à la DREAL Occitanie – Direction des
Transports – A l'attention de M. ASSEMAT – 520 allée Henri II de Montmorency – CS 69007 – 34064 Montpellier



AMÉNAGEMENT ENTRE
Ille-sur-Têt et Prades

RN 116
De la plaine à la montagne



RÉUNION PUBLIQUE DU 27 NOVEMBRE 2019 À VINÇA

Civilité (M / Mme) :

Nom : **VOISIN**

Prénom : **JOCELYNE**

Organisme / Profession : **Retraite**

Adresse : **8 Lot. Plein soleil**

Code postal : **66320**

Commune : **Rodès**

Adresse mail : **JOCELYNE.VOISIN**

6 @ orange . FR

Votre avis ou votre question sur le projet d'aménagement de la
RN116 entre Ille-sur-Têt et Prades :

Pour Rodès la D16
en souterrain pour Rodès
cela fait 40 ans que
l'on attend c'est très long
qui était prévue à l'époque
mais ne s'en est pas fait
un jour ?
Pensez à nos enfants toujours
en danger de mort



Ce document est à remettre à l'hôtesse ou à renvoyer par courrier postal à la DREAL Occitanie – Direction des
Transports – A l'attention de M. ASSEMAT – 520 allée Henri II de Montmorency – CS 69007 – 34064 Montpellier



MAIRIE DE VINÇA
11e-sur-Têt et Prades
04 68 11 02
De la place de la République

RÉUNION PUBLIQUE DU 27 NOVEMBRE 2019 À VINÇA

Quinté (ou) Nom: SERRADELL

Nom: Roxette

Prénom: Roxette

Adresse: 35, r. de Kemparts

Code postal: 66320

Commune: Vinça

Adresse mail: roxette.espagnou@hotmail.fr

Votre avis ou votre réaction sur le projet d'aménagement de la RN116 entre Ille-sur-Têt et Prades:

travail dans professionnels
remarquable
PARAIS
impression d'assister à un évé
où les représentants
et le public ne parlait pas
de même manière

DEPUIS PLUS DE 20 ANS
en retraite à VINÇA

Ce document est à remettre à l'adresse ou à renvoyer par courrier postal à la BUREAU Occ. Inés - Direction des Transports - A l'attention de M. ASSERAY - 539 allée René de Montfermeil - CS 65007 - 31064 MONTPELLIER

où je rêvais qu'un jour d'un mur
anti-bruits (qd m'aurait eu les (...))
s'il la loi n'a pas changé

J'ai refusé de signer le projet de
"Touche pas à ma plaine" où la
route devait passer au milieu des soi-
disants terres agricoles intouchables --
reliant Rods → Rigarda --
par le bas de Domano (je me souviens)
du temps où on arrivait à mettre jusqu'à
10 m. pour traverser Vinça) merci
la déviation... et je plains de tout coeur Marguerite

MAIS en haut que grd-mère aujourd'hui, retraite
E.N. Merci de mettre en URGENCE la
la SECURITE DES ENFANTS à l'autre public pour
prendre le BUS!

AMÉNAGEMENT ENTRE
Ille-sur-Têt et Prades

RN 116
De la plaine à la montagne



RÉUNION PUBLIQUE DU 27 NOVEMBRE 2019 À VINÇA

Votre avis ou votre question sur le projet d'aménagement de la
RN116 entre Ille-sur-Têt et Prades :

Civilité (M. / Mme) :
Nom : **DEURÉD**
Prénom : **Guillaume et Marie-Hélène**
Organisme / Profession : **Retraités**
Adresse : **17 bis route de Vinça**
Code postal : **66331**
Commune : **Prades**
Adresse mail : **maurice.deured@orange.fr**

[Handwritten notes in French, partially illegible due to bleed-through and handwriting.]

Ce document est à remettre à l'hôtesse ou à renvoyer par courrier postal à la DREAL Occitanie – Direction des Transports – A l'attention de M. ASSEMAT – 520 allée Henri II de Montmorency – CS 69007 – 34064 Montpellier



[Handwritten text:] des axes de circulation de Vinça par deux ou trois axes...
 l'apport de la circulation de Vinça, Prades, Lézignan, Lézignan-Viel, Lézignan-Neuf, Lézignan-Vieux...
 de Villeneuve... !!
 en amont de Vinça...
 en son de circulation dans le système...
 de Prades...
 de Prades...
 de Prades...

3) entrée Est de Vinça et de B 335
 échangeur en direction de Prades : bon projet

Pour les camions arrivant vers Prades, le passage à gauche
 pourquoi pas pour l'entrée de Vinça ?

évaluation du gain de déplacement sur la route...
 cela permettrait en effet de se décaler au lieu de rester
 derrière les poids lourds sur la route.

Remarque il y a des négociations avec Prades, qui a des projets
 de ville avec les transports et leur échangeur, nous pourrions
 pourrions-ils passer dans la commune de Prades ?

Civilité (M./Mlle) :
Nom : MAZERAND
Prénom : Serge
Organisme / Profession : Di. de Logement et travaux d'après les atitudes
Adresse : 2 Carré del Castell
Code postal : 66320
Commune : RODES
Adresse mail : sergemazerand@yahoofr

Point point d'appui sur la route
à l'entrée de Rodes et un parking communal
et travail d'après les atitudes
réduisent leur impact négatif et
ne sont pas qu'un pas vers un amon-
-cellement également. D'autre part, il
s'agit de la qualité, de la douceur et l'écologie
sont au cœur de questions vitales de
l'humanité ce projet entre
Ile et Prades doit tenir des

Ce document est à remettre à l'hôtesse ou à renvoyer par courrier postal à la DREAL Occitanie - Direction des Transports - A l'attention de M. ASSEMAT - 520 allée Henri II de Montmorency - CS 69007 - 34064 Montpellier



aménagement, etyle usie p. tonnes, cyclables, vertes, etc en parallèle
A Rodes un seul commerce. Nous sommes à environ 400m S/O de Ile
et 3 ou 4Km de Vinça où se trouvent les premiers commerces,
services de soins, publics, etc. La RN 116 est actuellement im-
- praticable à pied ou à vélo de part son état très dangereux.
Toujours cohérents: permettons aux habitants de Rodes de se rendre
à Ile, Vinça et au delà à pied ou à vélo et ainsi respecter un
niveau d'environnement. D'autre part c'est une bénédiction que de
créer à hauteur de moulin entre Rodes et Vinça un pont ou un
échangeur pour une ou deux familles qui nous invite à venir en
immersion dans le secteur afin de nous imprégner de ses réalités et
ainsi donner aux habitants du secteur le sentiment qu'ils sont
compris, respectés et entendus. Puisque assurer la sécurité entre
Bouletens et Prades par une Ex 2 voies n'est plus au programme,
donner nous des équipements dignes et sans un rond-point, un échangeur ou
etc... Bien cordialement.

AMÉNAGEMENT ENTRE
Ille-sur-Têt et Prades

RN 116
De la plaine à la montagne



RÉUNION PUBLIQUE DU 27 NOVEMBRE 2019 À VINÇA

Civilité (M. / Mme) :

Nom : VOISIN

Prénom : PHILIPPE

Organisme / Profession : retraité

Adresse : 8 Lot Plein Soleil

Code postal : 66320

Commune : Rodés

Adresse mail : JOCELYNE.VOISIN

6 @ orange . FR

Votre avis ou votre question sur le projet d'aménagement de la RN116 entre Ille-sur-Têt et Prades :

Pour Rodés la 116 en sautoir pour Rodés

nécessaire nous un jour les travaux réalisés.

Ce document est à remettre à l'hôtesse ou à renvoyer par courrier postal à la DREAL Occitanie – Direction des Transports – A l'attention de M. ASSEMAT – 520 allée Henri II de Montmorency – CS 69007 – 34064 Montpellier



AMÉNAGEMENT ENTRE
Ille-sur-Têt et Prades

RN 116
De la plaine à la montagne



RÉUNION PUBLIQUE DU 11 DÉCEMBRE 2019 À PRADÉS

Civilité (M. / Mme) : M

Nom : OSEPIUS

Prénom : Marc

Organisme / Profession : Prades Grande Ville

Adresse : Assoc Commerants de Prades

Code postal : 114 Av Gen de Gaulle

Commune : 66300 Prades

Adresse mail : marc@pointnet.fr

Votre avis ou votre question sur le projet d'aménagement de la RN116 entre Ille-sur-Têt et Prades :

L'abandon de la 29 vers

ne est pas dans le sens d'un soutien

développement économique de la région

Le projet d'aménagement est de ce fait

Ce document est à remettre à l'hôtesse ou à renvoyer par courrier postal à la DREAL Occitanie – Direction des Transports – A l'attention de M. ASSEMAT – 520 allée Henri II de Montmorency – CS 69007 – 34064 Montpellier



CONTRIBUTIONS DÉPOSÉES SUR LES REGISTRES D'EXPRESSION

Registre de Vinça



Suite à la réunion du 27 novembre à Vinça, voici mes réflexions en ce qui concerne le cas de **Rodès**.

Rodès possède une seule voie d'accès. Le village d'Eus qui a été donné comme exemple à peu près similaire jouit de plusieurs accès, ses habitants ont donc le choix même s'ils perdent quelques minutes. A Rodès il n'y a pas de choix possible, tout le monde passe obligatoirement par la route de Santa Barba pour entrer et sortir du village.

Il y a 30 ans, la vie à Rodès était peut-être plus calme, avec moins de trafic. Mais la situation a évolué.

Beaucoup de couples jeunes s'installent à Rodès où l'immobilier est plus accessible que sur l'agglomération de Perpignan mais travaillent sur cette aggro où ils se rendent quotidiennement (le plus souvent chacun avec un véhicule). Ils ont des enfants, des ados qui doivent prendre les bus scolaires pour aller au collège ou au lycée. Tous les problèmes de dangerosité de la traversée, pour les piétons, de la RN 116 ont largement été évoqués pendant la réunion. **Une petite passerelle au-dessus de la RN116 pourrait-elle être envisagée pour les piétons rodésiens et les nombreux randonneurs ?**

Beaucoup de retraités dont les réflexes s'amenuisent au fil du temps, résident également à Rodès. Eux aussi ont besoin de sortir du village quasi quotidiennement, pour les courses, les médecins et soins médicaux en tous genres, les loisirs (médiathèque, cinéma, théâtre...).

Il faut parfois 5 minutes pour réussir en sécurité le tourne à gauche, en direction de Perpignan et quand plusieurs voitures attendent derrière la première, on ressent très bien la tension qui peut pousser à l'imprudence, surtout quand on est seul dans la voiture et qu'il faut surveiller les 2 côtés en même temps.

Pourquoi n'y a-t-il pas de rond-point giratoire à l'entrée de Rodès ? Il devrait être possible de l'annoncer par des panneaux lumineux et clignotants.

Bouleternère, village qui a plusieurs voies d'accès, bénéficie d'un rond-point. Utilisatrice de la RN 116 en direction de Perpignan quasi quotidiennement, je peux vous assurer qu'il n'y a pas de ralentissement notoire avant d'arriver à ce giratoire, sauf évidemment accident ou tracteur.

Si j'ai bien suivi la présentation des intervenants à la réunion, la DREAL fait partie du Ministère de la Transition écologique et solidaire. Or, le projet d'aménagement tel qu'il a été présenté semble aller à contre sens de l'histoire. Le double objectif annoncé, sécurité et fluidité pour gagner du temps semble antinomique. Le discours gouvernemental actuel incite la population à changer son mode de vie, mieux consommer, moins gaspiller, utiliser les transports communs, développer les déplacements en vélo... Chercher à gagner quelques minutes est dérisoire, hors sujet. On a l'impression que ce projet d'aménagement remonte à quelques années, en tout cas, avant la prise de conscience, maintenant apparemment assumée au niveau de l'Etat, qu'il faut changer radicalement nos habitudes pour la survie de notre espèce.

Dernière réflexion concernant le projet d'aménagement El Moli. Il n'y a pas de voie d'accès à cet endroit. L'accès existant dessert une seule habitation, visible depuis la RN 116. Donc, à moins de construire une route contournant cette habitation et créant, ainsi, une autre voie d'accès au village, ce projet, en l'état, n'apporte aucune solution aux problèmes de Rodès et n'a donc aucun intérêt.

Hélène Bican, habitante de Rodès

07 78 05 09 73 R



Marc BIANCHINI 06-86.66.27.96
more.bianchini_66@gmail.com

A l'attention de la Direction de la DIRSO et DREAL Occitanie

Après que la population de Rodés ait été informée de votre projet d'aménagement de la RN 116 de Bouleternère à Prades et plus précisément des modifications des carrefours implantés sur Rodés deux pétitions ont été lancées. L'une par un groupe de Rodésiens indépendants et très remontés, l'autre par la liste que je conduis aux élections municipales de mars 2020. C'est fort de ces deux pétitions qui ont recueilli en une semaine 250 signatures pour la première et 450 pour la seconde que je vous fais part du ressenti et du mécontentement de la population.

Nous avons bien compris le fil conducteur commun de l'ensemble de vos propositions d'aménagement : MAINTENIR une vitesse constante de 80/90 Kms/h sur le tronçon et remplacer la 2 fois 2 voies prévue par des bouts d'aménagements. Comme on dit ici des "PADAS".
CE N'EST PAS CE QUE NOUS VOULONS.

NOUS VOULONS QUE LE CARREFOUR RN116 - D16, UNIQUE ENTRÉE ET SORTIE DU VILLAGE SOIT SÉCURISÉ.

Les aménagements que vous envisagez ne sécurisent en rien ce carrefour, bien au contraire ils vont le rendre encore plus DANGEREUX :

- suppression de la bande de décélération et de la bande d'insertion. Bien que n'étant pas aux normes en vigueur, elles ont le mérite d'exister et elles sont les seuls aménagements positifs du carrefour actuellement dans le sens Perpignan - Prades.
- reprise de la géométrie sur le col de Ternera. Si les conducteurs ont une bonne visibilité, ils arriveront encore plus vite sur l'intersection.

Vous prévoyez la suppression d'accès direct sur la cartrade (piste en terre qui monte sur la droite au col de Ternera dans le sens Perpignan - Prades) mais vous ne parlez pas de la manière d'y accéder de l'autre côté. Vous ne dites rien non plus sur l'accès aux propriétés qui bordent la RN 116. Rien non plus sur les travaux que vous devrez effectuer pour le passage du ruisseau d'arrosage (Siphon du Rec de Dall).

- Vos autres mesures concernant l'arrêt autobus et la mise en place d'un petit sentier pour se rendre du parking voitures à l'arrêt bus nous interpellent.

Si on se réfère à l'article paru dans l'Indépendant du 6 décembre 2019, les travaux ne sont pas prêts de commencer, aussi nous DEMANDONS que dans un délai des plus courts soit mis en place une limitation de vitesse à 70 Kms/H dans les deux sens et que soit implantées des bandes rugueuses sonores dans le sens Prades - Perpignan à l'approche du carrefour.

Ces aménagements peu onéreux sont déjà mis en place sur les communes voisines : alors pourquoi pas chez nous ?

Au sujet du projet de modification dudit carrefour :

Depuis plusieurs années un rond-point est demandé par la population, projet qui avait même bien avancé pendant l'aire 2 fois 2 voies (projet définitivement abandonné, nous en avons la confirmation par le courrier de Madame Elisabeth BORNE au Sénateur François CALVET et ce malgré l'obtention de la déclaration d'utilité publique en 2008). Les plans de l'époque prévoient le rond-point avec un raccordement facile à la RN 116 sur les terrains appartenant à la mairie. Ce rond-point était donc RÉALISABLE. IMPOSSIBLE aujourd'hui d'après vos dires et je reprends vos mots : NON conforme au guide technique.

J'ai donc ressorti des tiroirs une autre solution que je vous propose et qui avait été envisagée il y a quelques années lors d'un autre projet. Elle consiste à laisser le carrefour sur son niveau actuel et de faire passer la RN116 sur le même axe mais en la décaissant. La vitesse ne serait pas ralentie sur le carrefour mais tous les mouvements eux se feraient en toute sécurité à des vitesses très faibles voir nulles (traversées de voitures, de piétons, de tracteurs ainsi que les entrées et sorties sur la RN 116). Il ne faut pas oublier que de l'autre côté de la RN116 est implantée la zone industrielle du village. Qui dit industrie dit engins.

Nous serions avec cette réalisation sur le même schéma que la sortie actuelle existante de Saint Félicien.

La configuration du terrain se prête très bien à cette solution et puis il ne faut pas oublier que la commune est propriétaire de 6 Hectares entourant ledit carrefour, il n'y aura donc pas de soucis

d'expropriations. Je suis certain que l'équipe municipale en place au moment de l'élaboration d'un nouveau projet sécurisant serait ravie de donner les terrains nécessaires à sa réalisation.

Une autre question se pose au sujet du carrefour "Dal mouli" qui se situe d'ailleurs sur la commune de Rodés :

Comment peut-on prévoir de tels travaux (passage souterrain restreint) ? 5.5 M Euros, quelle somme astronomique pour un carrefour d'où il ne sort pas 10 voitures par jour!

Le principal utilisateur étant un agriculteur qui ne pourra certainement pas utiliser votre aménagement avec son camion, il est sera de même pour les camions de secours incendies.

Sur ce point aussi vous voulez augmenter les distances de voies de dépassements. Elles sont responsables de tous les ralentissements pendant les périodes de fortes affluences quand les véhicules se retrouvent en fin de voies dans l'entonnoir de remise sur voie unique.

Par ailleurs, quelles sont vos prévisions pour le chemin qui descend et remonte du "Riu Fages" (station de pompage) et qui se trouve à peu près à 100 mètres du pont SNCF (accès direct ou pas).

Messieurs, la colère est grande au sein de notre village, une colère due au désespoir de ne pas être entendu. Une colère due au DANGER QUOTIDIEN qu'affrontent les utilisateurs de ce carrefour.

Le 27 novembre dernier, toutes les générations de Rodésiennes et de Rodésiens étaient présentes au rassemblement près du carrefour en question et à votre première réunion de concertation préalable sur Vinça. Il est grand temps que de réelles mesures soient prises pour la sécurité de tous les utilisateurs de la RN116. Nous déplorons déjà 3 morts et ce sont de 5 à 7 accidents matériels par an sur ce carrefour.

9M Euros pour un pont franchissant la voie SNCF sur Bouleternère que personne ne veut + 2,2M Euros pour des aménagements sur le carrefour RN116 - D16 qui ne vont qu'aggraver le danger + 5.5 M Euros sur l'aménagement carrefour Dal Mouli - rallongement des voies de dépassements vers Vinça.

QUÉ D'ARGENT DÉPENSE POUR NE SATISFAIRE PERSONNE !

ROND POINT ou ECHANGEUR ? Agissez avant que l'on ne déplore d'autres MORTS et d'autres DRAMES.

Agissez avant que ne soit lancées des actions incontrôlées de contestations, de blocages.

Marc BIANCHINI

(Signature)

ROMERO Pierre
 Lotissement Plein Soleil
 66320 RODES

Retraité de la DDE-DIRSO

Messieurs,

Je n'ai pas la prétention de vous apprendre votre métier, mais il y a des aberrations dans votre projet. En effet, vous voulez investir 5,2 millions d'euros pour réaliser un passage souterrain au lieu-dit « Le moulin ». A cet endroit, il y a 4 véhicules de temps en temps qui traversent la RN116. Vous pouvez aiguiller ce peu d'usagers vers la desserte du barrage, côté Prades, et par l'accès au parking (radar) du côté Perpignan (une habitation) sans pour autant abandonner le créneau de dépassement.

Les économies réalisées, à cet endroit, vous pouvez les reporter sur le projet du carrefour de Rodès nettement plus dangereux pour tous les usagers et notamment les écoliers traversant la RN matin et soir pour prendre les bus scolaires. Aux heures de pointe, il faut au moins cinq minutes pour traverser ce carrefour. Un rond-point ou mieux un ouvrage d'art serait bien plus judicieux à Rodès qu'un souterrain au lieu dit du « Moulin ».

Pierre Romero



M et Mme FREMONT - 66320 RODES

Avis concernant le projet d'aménagement de la RN 116

Nous vivons à Rodès depuis 20 ans et pratiquons ce carrefour dangereux quotidiennement. Nous sommes, comme tous les habitants de ce village, particulièrement préoccupés par ces entrées et sorties.

Nous avons besoin :

- d'une part d'un rond-point ou échangeur pour régler ce problème de la sécurité d'accès à Rodès
- d'autre part d'une voie parallèle à la RN 116, qui permette d'aller tranquillement à Ille, petite ville voisine où nous nous rendons très souvent, sans emprunter cette RN 116 trop dangereuse.

En faveur du rond-point ou échangeur:

- permettre de rejoindre ou quitter la nationale en toute sécurité. D'autres villages en ont un, en toute logique. Il peut être annoncé à l'avance et permettra un ralentissement salutaire à tous
- inciter les automobilistes empruntant la 116 à lever le pied. Une ligne droite après le col de Ternère pousse le conducteur à aller trop vite.
- favoriser la traversée de la 116 aux habitants de Rodès, car le village s'étend de part et d'autre de cette route et nous la traversons régulièrement

En faveur d'une voie B le long de la 116 :

- respecter la ruralité. Il y a ici des marcheurs, des tracteurs, des vélos, des mobylettes, des chevaux, qui ne souhaitent pas se mettre en danger sur cette route très empruntée (comme c'est le cas le long de la 4 voies de Perpignan à Bouleternère, qui précède la portion concernée par ce projet)
- éviter le risque évident sur la nationale de se retrouver brusquement derrière un tracteur par exemple, demandant un freinage dangereux ou créant un bouchon notamment les week-ends et vacances
- favoriser l'alternative au "tout voiture", en facilitant des déplacements respectueux de la spécificité des territoires, ce qui fait partie du discours ambiant mais peu suivi par des actes...

Permettre aux personnes de vivre et se déplacer en sécurité doit être votre premier objectif !

6 Carrefour entre la RN 116 et RD 136

La seule solution raisonnable serait la création d'un rond point comme celui de Baulternère.

Avantage

Evite de renvoyer toute la circulation venant de la "Barrière" et se dirigeant vers Prades et se dirigeant vers Prades, dans le village de vingt objets majeurs: la sécurité, l'augmentation de la vitesse de 70 à 80 km/h ou l'inverse, rien par rapport à la sécurité.

Leva Plans: 06.68.05.88.97

OK avec Mme Serre sous commercial

[Signature] MENDOUY Jacqueline

7

Après que la population de Prades ait été informée de notre projet d'aménagement de la RD 136 de Baulternère à Prades et plus précisément des modifications des carrefours implémentés sur Prades deux pétitions ont été lancées. L'une par un groupe de Pradésiens indépendants et très remontés. L'autre par la liste aux élections municipales de mars 2020. C'est fort de ces deux pétitions qui ont recueilli en une semaine 250 signatures pour la première et 450 pour la seconde que je vous fais part du ressenti et du mécontentement de la population Pradésienne Baulternère. Je salue à propos de reporter les crédits sur le carrefour de Prades.

Je salue Monsieur et Madame VOISIR.
Et tout particulièrement M. Laloil

66320, Prades Tel: 0668059335

Voisir Philippe Jacqueline Voisir

8

À Vinça, le 16 décembre 2019

Bonjour,

Après votre réunion publique à Vinça, nous avons eu le temps d'échanger au sujet de l'accès de l'entreprise ARTIS'ALU GIACOMAZZI au carrefour Vinça - Tarerach.

Il était sujet de prévoir un accès sécurisé pour que des véhicules type Semi-remorque puissent manœuvrer sans gêner à la circulation (plusieurs livraisons hebdomadaires).

Nous avons évoqué aussi ensemble les probables nuisances sonores pour les habitations voisines (dont la nôtre) aux vues de l'augmentation du passage d'ou au seul accès pour aller direction Prades. Sachant que des études sonores ont déjà été faites sur notre terrain (04/04/2019).

Je reste à votre disposition tous renseignements complémentaires.

Cordialement,

Monsieur GIACOMAZZI Rémi
06.34.30.17.76

ARTIS'ALU GIACOMAZZI EURL
MÈNÈSÈRE ALU - VERANDA - PORTAL
Lieu de LA LENTILLA - 66320 - VINÇA
Tél : 04.68.36.81.01 / Fax : 03.72.60.94.85
E-mail : artisalu42@gmail.com
Siret : 821 126 924 000 19



9



Association SOLARFUTURE
El Castell 66320 Joch, France
Siret. 440 562 973 00022

Monsieur Assemat
Direction des Transports
520 Allée Henri II de Montmorency
CS69007
34064 Montpellier C2

RE. Projet RN116.

13 Décembre 2019.

Madame/Monsieur,
Notre association est particulièrement concernée par le projet d'aménagements de la RN116 entre Bouleternère et Prades, ce pour les raisons suivantes:

URGENCE CLIMATIQUE.

Vous ne pouvez ignorer que les députés français ont voté la notion d'urgence écologique et climatique le 27 juin 2019. Le parlement Européen a, quant à lui, déclaré l'urgence climatique le 28 novembre 2019. Votre projet est donc en totale contradiction avec les décisions de l'Union Européenne et du gouvernement français. Si investissement il doit y avoir, il doit couvrir le train et la mobilité douce (pistes pour vélos entre autres).

SECURITE.

Le gouvernement français a ordonné la réduction de la vitesse sur les routes de 90 à 80 km/h, sous prétexte qu'une vitesse inférieure sauve des vies. Votre projet au contraire permettra aux véhicules de rouler plus vite. C'est, là encore, en totale contradiction avec les décisions et la politique du gouvernement de France.

ASPECT SOCIAL.

Il nous semble totalement déraisonnable d'investir plus de 30M€ dans ce projet alors que le département des Pyrénées Orientales est premier en France en matière de chômage et troisième en ce qui concerne la pauvreté. Il nous semblerait plus judicieux de dépenser ces sommes énormes provenant de nos impôts dans la création d'emplois, l'aide sociale et la transition vers une société respectueuse de l'environnement.

Nous avons donc espoir que le bon sens prévaudra, que notre élite dirigeante respectera les décisions des parlements européen et français et qu'elle choisira le futur et non le passé. Nous espérons que nous n'aurons pas à envisager un recours auprès de la justice administrative à l'encontre de ce projet du siècle passé.

Nous vous prions, Madame/Monsieur, de bien vouloir agréer l'expression de nos salutations citoyennes.



Bruno Fehrenbach

Copies:

Mme Carole Delga, Présidente de la région Occitanie.
Mme Hermeline Malherbe, Présidente du Conseil Général des Pyrénées Orientales.
Les maires des communes concernées.
Le tissu associatif local.

Rodes - Voie sans issue?

Quand on rentre dans ce charmant village impossible d'en sortir sans risquer sa vie. On se trouvait dans la série des années 70 "Le Prisonnier"

La faute à la RN116

Pour se rendre à 30 km de Rodas :

1) - au milieu s'écarter sur la bande de milieu qui ne devrait être utilisée que par les automobiles venant de Prades et qui entrent dans Rodas donc risque de collision

2) - ou patienter en attendant que le flot de voitures aux heures de pointe et durant les week-ends se dissipe, finisse par se raréfier ce qui peut durer très longtemps.

Un rond-point permettrait de fluidifier la circulation et de ralentir le flot et rendrait la sortie de Rodas, pour les véhicules venant de Prades, plus facile et plus sûre. Les véhicules venant de Prades pourraient se rendre à Rodas sans avoir à franchir la ruelle publique. Mairie Geli - les Bureaux - Rodas

• Carre fournie entre la RN116 et la RD139

A. Solution proposée : - Remplacement du tourné à gauche avec entrée autonome pour la RN116.

Cette solution ne doit pas être retenue pour les raisons suivantes :

- la suppression du "tourné à gauche" rendrait toute la circulation en provenance de la "Prades" direction Prades sans l'entrée du village de Urcia.

- les axes du village ne peuvent pas absorber ce flot de voitures, cela augmenterait le nombre de accidents.

- augmenter la vitesse de 80 à 90 km/h. Pénalisation quel?

La seule solution demeure être la création d'un rond-point / style celui de Hauteferronne. La largeur doit être l'élément moyen à prendre en compte.

2. L'espace vélo est complètement négligé dans le projet présenté.

Tronçon Marquexane - Hauteferronne

Urcia - Targuier -

Bureau Prades Urcia

12

Entrer ou sortir de VINÇA,
c'est un risque mortel.
Alors la première priorité, c'est
aménager ces entrées ---
Pourquoi créer des voies, de
dépassement? --- pour gagner quelques
secondes, ou minutes! --- c'est
totalement inutile, et accidentogène ---
CALY Teo. Claude VINÇA

- Pour toutes les intersections les ronds points sont la
bonne solution -
- Il faut garder le tourne à gauche (RD166) de Vinça en
direction de Prades -
- Prévoir des aménagements pour les cyclistes
- Prendre en compte la sécurité des piétons
- Privilégier la sécurité par rapport à la vitesse

Il y a VINÇA

13

Projet RN 116

Le projet prévu pour l'entrée EST de Vinça ne me convient pas.
Tel qu'il est, il amènera une modification très sensible de la circulation dans
Vinça et conduira à des nuisances supplémentaires.

Il me semble qu'un giratoire serait plus approprié.

En ce qui concerne les voies de circulation, une séparation en dur des deux
sens me paraît plus sécuritaire.

En ce qui concerne l'entrée OUEST elle me convient.

René DRAGUÉ
Maire de Vinça





Vinça, le mercredi 18 décembre 2019.

**DREAL Occitanie – Direction des transports
À l'attention de Monsieur ASSEMAT**
520 Allée Henri II de Montmorency CS 69007
34064 MONTPELLIER Cedex 02

Objet : Aménagement RN116

Monsieur,

Lors de la réunion publique du 27 novembre 2019, le public très nombreux a clairement indiqué que la priorité était la sécurité et non la vitesse. Pour ce qui concerne les carrefours avec la RD13G et celui avec la RD25, il faut clairement rappeler qu'ils sont accidentogènes, ils ont causé de nombreux morts. Et il faut aussi souligner qu'ils concernent la vie d'environ 4000 personnes : Vinça et aussi les villages dont l'accès nécessite la traversée de Vinça.

Votre projet pour le carrefour avec la RD13G :

- La suppression du sens VINÇA-PRADES obligerait tous les véhicules se dirigeant vers Prades à traverser toute la ville, et notre réseau interne n'est pas calibré pour accepter ce nouveau flux de circulation.
- Le maintien du sens PERPIGNAN-VINÇA dans ce carrefour avec cisaillement conserverait après le réaménagement le risque de collision.

Après une réunion de travail au niveau communal, il nous apparaît possible de supprimer les inconvénients ci-dessus, et d'intégrer à la réflexion les nouveaux flux que va entraîner la zone artisanale en cours de création par la Communauté de communes.

- La création d'un ouvrage, en utilisant un terrain non immergé du barrage face à la gare S.N.C.F, supprimerait définitivement tout problème.
- La suppression du sens PERPIGNAN-VINÇA permettrait en tirant les voies une meilleure
 - entrée PRADES-VINÇA
 - sortie VINÇA-PERPIGNAN.

Trois solutions apparaissent sur les plans ci-joints, une de ces solutions devrait avoir votre aval, cela permettrait de porter l'emprise des terrains au niveau du P.L.U.I. Si dans l'immédiat ces travaux n'étaient pas réalisables il faudrait aménager le RD13.

Plan 3a

Les solutions 2a et 2b seraient les deux meilleures solutions au niveau routier.

Plan 2b

La solution 0 présenterait l'avantage d'être un ouvrage plus discret (vu du village), mais elle aurait pour inconvénient de faire traverser toute la ville par les véhicules se dirigeant vers Prades, sauf si les travaux suivants étaient réalisés.

Plan 0

Du gratoire des Anciens Combattants au col de Venta Farines :

- En élargissant la voie actuelle, pour sécuriser les piétons
- Réalisation pour les véhicules d'une voie à double sens jusqu'à l'ancienne distillerie et à sens unique le long de la voie ferrée jusqu'à Venta Farines en intégrant le trafic issu de la future zone artisanale (plans 3a-3b ci-joints).

Plans 3a et 3b

Sur l'entrée Ouest de VINÇA à la RD25 :

Plan 4

Cet aménagement nous paraît très bon, mais un petit fléchissement côté Nord de la bretelle au droit de l'entrée aux établissements GIACOMAZZI serait souhaitable, cela permettrait un meilleur accès à ces bâtiments.

Sur le carrefour RD25, accès Finestret-Estóher-Espira du Conflent :

Plan 5

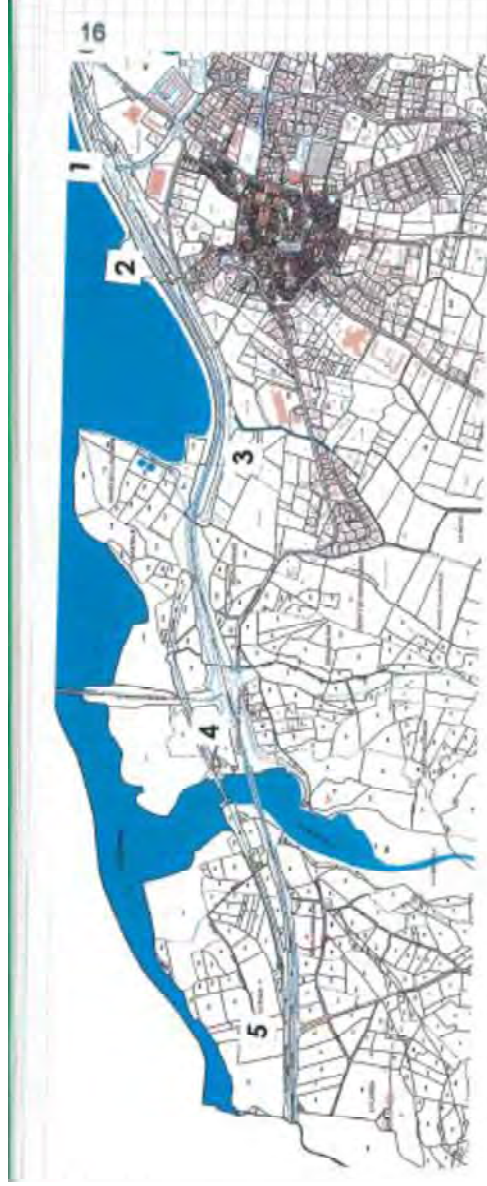
La sortie des terrains de la BALMA, de la pépinière et de la station de pompage du Syndicat d'Irrigation par le chemin rural n°4 sur la RN116 est interdite pour revenir dans la direction de Vinça ; les véhicules agricoles et les voitures sont obligés de tourner au plus près sur le carrefour de la RD25 en manœuvrant ; il faudrait donc au niveau de ce carrefour permettre ce mouvement.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'expression de ma respectueuse considération,

Par délégation du Maire,



Bernard SACCO, Adjoint à l'Urbanisme.

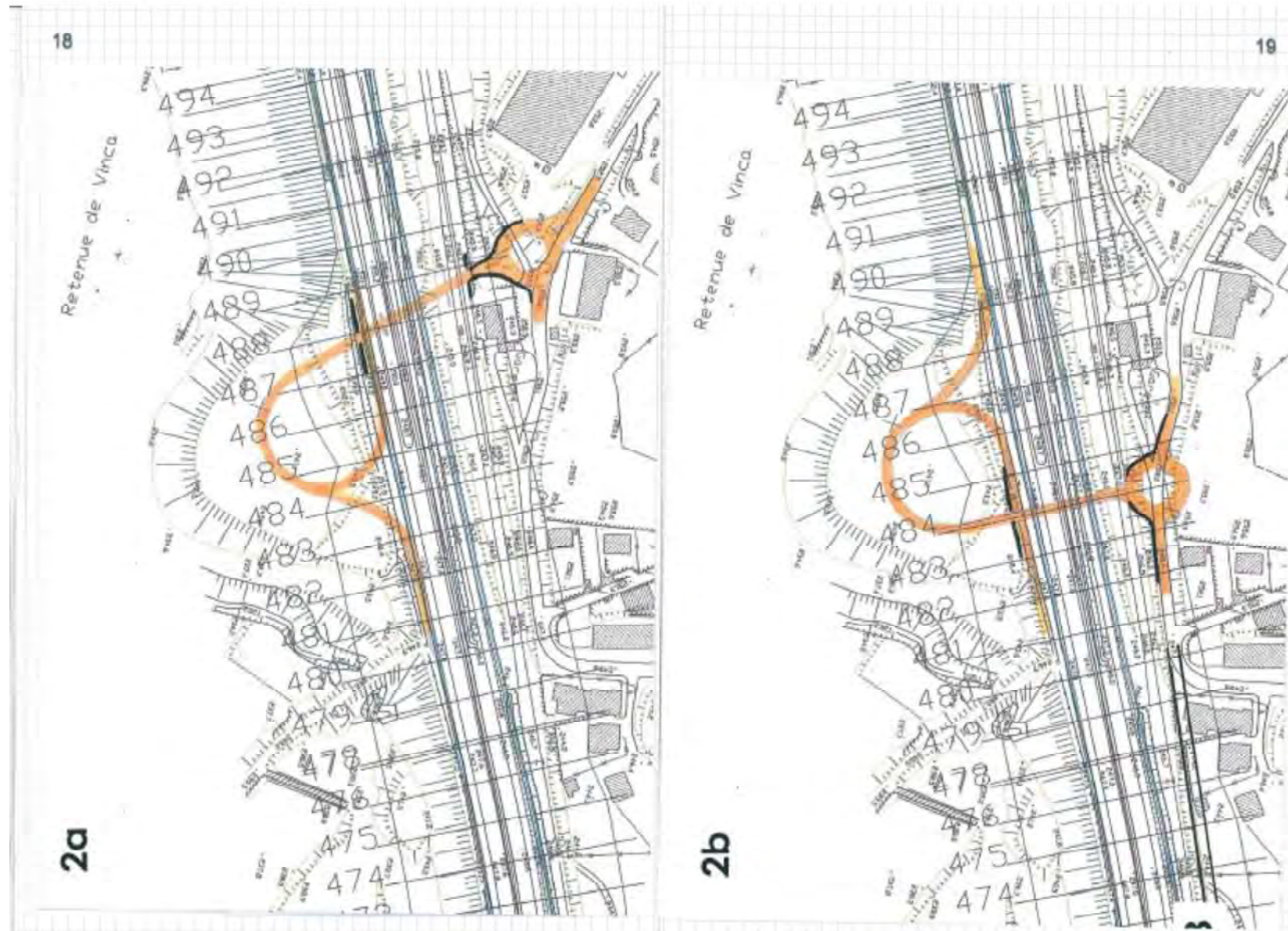


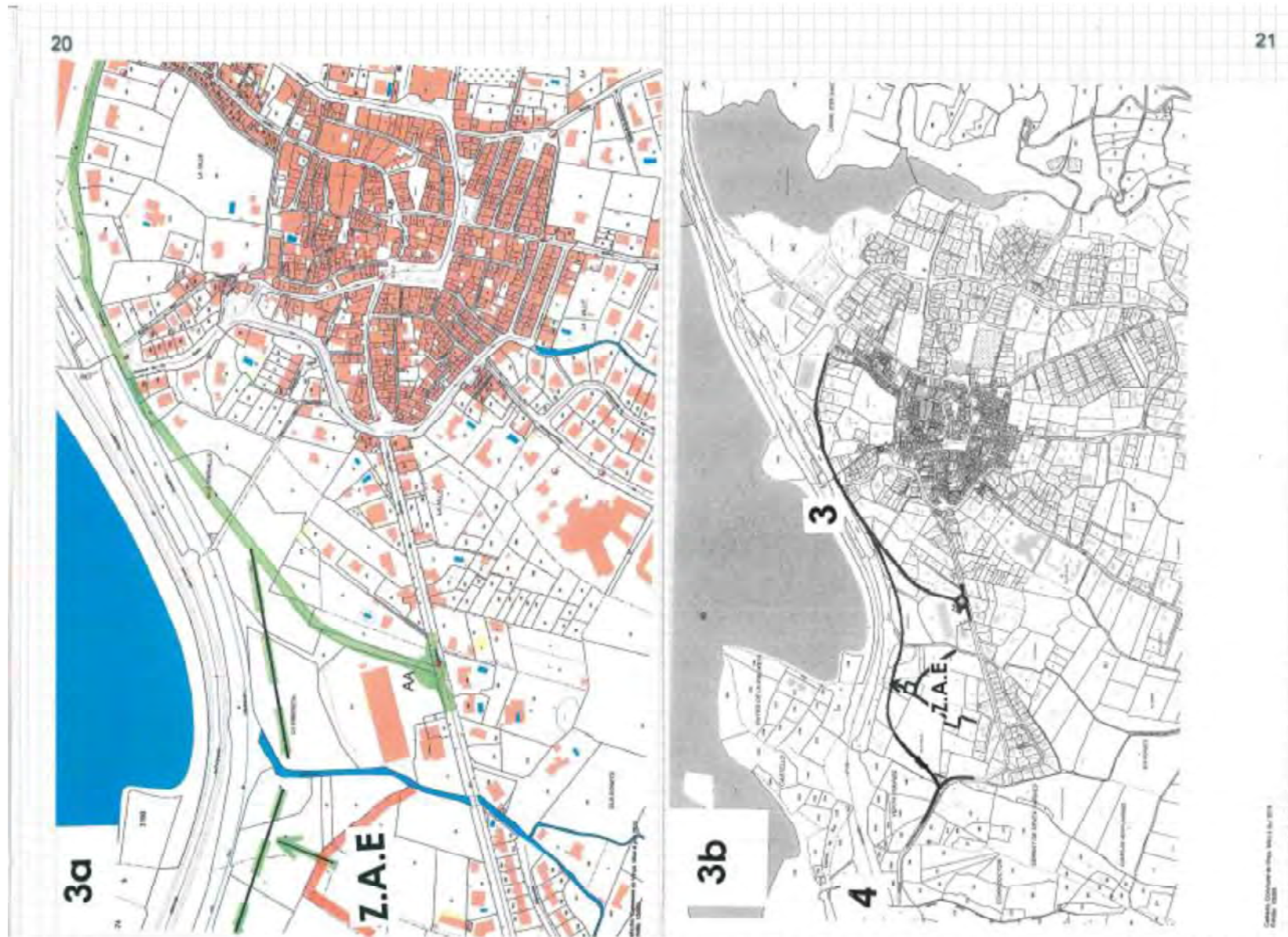
Aménagement RN16 sur la Commune de VINÇA

Suite à la réunion publique du 27 novembre 2019

Proposition pour une meilleure sécurité









Département des Pyrénées-Orientales
Arrondissement de Prades

COMMUNE DE VINÇA
SOUS-PRÉFECTURE DE PRADES

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

REÇU LE
18 DEC. 2019
SOUS-PRÉFECTURE DE PRADES

n° 20191212098 • CONCERTATION PREALABLE PORTANT SUR LE PROJET D'AMENAGEMENT DE LA RN 116

L'an deux mille dix-neuf et le jeudi 12 du mois de décembre, à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Vinça constitué de 19 membres en exercice, régulièrement convoqué le vendredi 6 décembre, s'est réuni à la salle de la Mairie, sous la Présidence de Monsieur René DRAGUÉ, Maire.

13 présents : René DRAGUÉ, Marie-Thérèse CASENOVE, Jean-Pierre MENDOZA, Marie-France MARTIN, Bernard BACQ, Geneviève HORTOS-LOPEZ, Gérard SALVADOR, Bernard MESTRES, Luc FABRE, Robert GUILLAUME, Lucette ORTIZ-CASTILLO, Sylvie PARENT, Robert JASSEREAU.

6 absents : Barbara MC CLOUGHAN, excusée, Alain COUBRYS ayant donné procuration à Bernard BACQ, Elisabeth SERRÉ ayant donné procuration à Lucette ORTIZ-CASTILLO, Cécile DRAPIER ayant donné procuration à Jean-Pierre MENDOZA, Pierre FAILLES, excusé, Stéphanie PACHES ayant donné procuration à Robert JASSEREAU.

Le Conseil Municipal désigne Madame Marie-Thérèse CASENOVE, Secrétaire de Séance.

Monsieur le Maire,

Propose d'adresser à la DREAL Occitanie, Direction des Transports, les éléments suivants dans le cadre de la consultation préalable portant sur les aménagements de la RN 116 :

Lors de la réunion publique du 27 novembre 2019, le public très nombreux a clairement indiqué que la priorité était la sécurité et non la vitesse. Du reste, la diminution (surtout bien sûr) du temps de trajet entre Prades et Ile sur Têt implique la suppression de la traversée de Marquines : c'est la zone en amont et en aval de laquelle on constate des bouchons. Or la déviation de Marquines n'était pas à l'ordre du jour. Pour ce qui concerne les carrefours avec la RD130 et celui avec la RD25, il faut clairement rappeler qu'ils sont accidentogènes, ils ont causé de nombreux morts. Et il faut aussi souligner qu'ils concernent la vie d'environ 4000 personnes : Vinça et aussi les villages dont l'accès nécessite la traversée de Vinça.

Votre projet pour le carrefour avec la RD130 :

- Plan 1** : La suppression du sens VINÇA-PRADES obligerait tous les véhicules se dirigeant vers Prades à traverser toute la ville, et notre réseau interne n'est pas conçu pour accueillir un nouveau flux de circulation.
- La maîtrise du sens PERPIGNAN-VINÇA dans ce carrefour avec circulation sens unique après le réaménagement le risque de collision.

Après une réunion de travail au niveau communal, il nous apparaît possible de supprimer les incursions chèvres, et d'intégrer à la réflexion les nouveaux flux que va entraîner la zone arrosante en cours de création par la Communauté de communes.

- Plan 2** : La création d'un ouvrage, en évitant un terrain non irrigué du barrage face à la gare S.N.C.F., supprimerait définitivement tout problème.
- La suppression du sens PERPIGNAN-VINÇA permettrait en outre les usés une meilleure :
 - entrée PRADES-VINÇA
 - sortie VINÇA-PERPIGNAN

Trois solutions apparaissent sur les plans joints ; Une de ces solutions devrait avoir votre aval, cela permettrait de porter l'emprise des travaux au niveau du P.L.U. Si dans l'immédiat ces travaux n'étaient pas réalisables il faudrait aménager la RD13.

Les solutions 2a et 2b seraient les deux meilleures solutions au niveau routier.

La solution 0 présenterait l'avantage d'être un ouvrage plus discret (vu du village), mais elle aurait pour inconvénient de faire traverser toute la ville par les véhicules se dirigeant vers Prades, sauf si les travaux suivants étaient réalisés.

De giratoire des Actiers Combattants au sud de Vento Foyens :

- Plan 3a et 3b** : En élargissant la voie actuelle, pour sécuriser les piétons
- Abandonner pour les véhicules d'une voie à double sens longe le bâtiment distal et à sens unique le long de la voie jusque devant l'ancien au désignant le trafic issu de la future zone arrosante (plans 3a-3b ci-joints).

Sur l'entrée Ouest de VINÇA à la RD25 :

- Plan 4** : Cet aménagement nous paraît très bon, mais un petit élargissement côté Nord de la bretelle au droit de l'entrée aux établissements GIACOMAZZI serait souhaitable, cela permettrait un meilleur accès à ces bâtiments.

Sur le carrefour RD25, après l'arrêt-étanche-Egoin du Coiffant :

- Plan 5** : La sortie des tenards de la RAMBA, de la pépinière et de la station de pompage du Syndicat d'Arrosage par le chemin rural n°4 sur la RN116 est interdite pour revenir dans la direction de Vinça ; les véhicules agricoles et les voitures sont obligés de tourner au plus près sur le carrefour de la RD25 en menaçant ; il faudrait donc au niveau de ce carrefour permettre ce mouvement.

Prend compte d'une réunion qui a eu lieu ce jour en Mairie de Vinça en présence de Madame la Présidente du Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales et de Maires du secteur, portant sur l'avis du Département sur le projet d'aménagement de la RN 116 ;

Précise que le Département proposera la création d'un giratoire à l'entrée Est de Vinça et la mise en place de séparateurs de voie, afin de garantir la sécurité des usagers ;

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, soit 17 voix pour,

Adopte la transmission à la DREAL Occitanie des éléments présentés, dans le cadre de la concertation préalable portant sur le projet d'aménagement de la RN 116 ;

Approuve les propositions du Département sur le projet d'aménagement de la RN 116 dont tout particulièrement la création d'un giratoire à l'entrée Est de Vinça et la mise en place de séparateurs de voies ;

Ainsi fait à Vinça, le jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme.



Le Maire,

[Signature]

René DRAGUÉ,

REÇU LE
18 DEC. 2019
SOUS-PRÉFECTURE DE PRADES

24

Carrefour de la RN 116 et la RD 116

Il faut absolument de recroquer dans le village de Viesse toute la circulation venant de la "Baronnie" et se diriger vers Prades.

Il faut absolument envisager la création d'un Round Point, même si cela ralentit quelque peu la circulation, l'objectif principal demeure la sécurité.

Cadet Jeanne 37 Avenue Général
de Gaulle - Viesse

Cadet

25



Prades le 27 Novembre 2019

Prades, le 17 décembre 2019

Circuler en vélo pour rejoindre Illes-sur-Têt est aujourd'hui difficile voire dangereuse. Dans le projet présenté, je ne vois pas d'aménagement prévu pour la circulation des vélos. Compte tenu des frais importants que représentent les travaux d'aménagement de la RN116 sur cette portion, n'est-il pas indispensable de prévoir la mise en place d'un réseau de pistes cyclables sur cette portion Prades/Illes-sur-Têt? Un réseau cyclable à destination des usagers locaux comme d'une pratique touristique qui pourrait peut-être développer un tourisme vert plus résidentaire et plus rémunérateur qu'un tourisme "tout routier" qui fait de Prades un lieu d'étape entre mer et montagnes plus qu'un lieu de résidence ~~est~~ touristique (hormis les périodes ciné-rivantes et Pau-casals). Un axe cyclable fort entre (ou Perpignan) Illes et Prades (ou Font-lévy) permettrait aux communes alentours d'y rattacher un réseau cyclable

2

qui prendrait alors tout son sens.

Stephane Fozet
habitant de Prades.

INTERVENTION VINCA DU 27 NOVEMBRE 2019

Sous l'égide de votre Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, en résumé la DREAL, vous lancez une concertation pour les aménagements routiers dans les Pyrénées Orientales. Ces aménagements routiers projetés concernent deux tronçons distincts.

Un premier tronçon en aval de Marquixanes.

Un second tronçon en amont de Marquixanes.

Vous séparez de ces aménagement routiers la translation de la RN 116 sur son emprise actuelle pour la déplacer, avec ravages, dans le quartier Nord de Marquixanes.

Nous prenons actes de ces subtilités techniques mais restons surpris de cette bizarre configuration Administrato-Technique.

En 2017, lors de la concertation pour la déviation de Marquixanes, à l'inverse de toute attente, attente éminemment fondée, lors de vos conclusion de cette concertation, la DREAL à soumis à Monsieur VIGNES, alors Préfet des P.O pour signer son arrêté (21 juillet 2017) la pétition lancée par notre association contre le projet Nord du contournement de Marquixanes avait recueillie une seule signature alors que nous avons recueillis 850 signatures de pétitionnaires contre ce projet.

Alors que les favorables au projet Nord étaient minoritaires ils ont eu la surprise de découvrir l'inverse.

En sus de refuser le décompte des signatures remises, les 40 pages de nos observations diverses contre ce projet non pas fait l'objet d'un décompte exact.

De surcroit, les nombreux avis contre le projet exprimé, votre Administration n'a tenu aucun compte des avis donnés sur votre site Internet dévolu à cet effet.

C'est une forfaiture à l'expression démocratique.

LA DREAL 2017 portera cette manipulation comme un lourd fardeau de basse manipulation de l'expression démocratique.

J'ai les documents confirmant mes dires et la population à l'obligation de connaître ce qui s'est passé en 2017 à Marquixanes.

Aujourd'hui, votre Administration renouvelle une consultation sur les aménagements routiers ci avant indiqués.

Si le même principe devait être employé pour dénaturer un résultat de concertation, inutile de nous convaincre, aujourd'hui, des bienfaits de cet usage manipulé de l'expression démocratique tel que fixé par nos Législateurs.

Je vous donne l'exemple clé de la manipulation et de l'établissement du fondement de mes remarques.

Aujourd'hui, votre consultation concerne la recherche des avis des habitants de communes qui sont : Bouleternère, Rodes, Vinça, Marquixanes, Eus et Prades.

Comme si les résidents de ces communes étaient les seuls utilisateurs de cet important axe routier.

Vous excluez de cette concertation, dans le cadre du respect de l'expression démocratique, l'ensemble des utilisateurs de la RN 116. Quid des avis des transporteurs professionnels, qu'ils fussent de transports de marchandises ou des transports en commun, des automobilistes qui utilisent cette route pour aller travailler, des spécialistes de la prévention et de la sécurité, jamais les avis du SDIS sont connus, et j'en passe, la liste serait trop longue.

Aujourd'hui, solennellement, je demande que cette consultation soit abandonnée, dans son principe et dans les faits.

C'est toute la population utilisant la RN 116 qui doit être concernée et mise en droit de s'exprimer.

Si vous ne le faites pas et restez à la consultation castratrice, c'est que vous ne voulez pas être confrontés à la réalité des faits, la RN116 à quatre voies ayant fait l'objet de la DUP de 2008, d'Ille sur Têt à Prades doit être réactivée. Tout autre projet est un mauvais projet ! Surtout le vôtre !

Maryse CAYROL Présidente de l'APHEM

Association pour la Protection des Habitants et de l'Environnement de
MARQUIXANES

INTERVENTION DU 11 DECEMBRE 2019 à PRADES

La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) lance une Concertation préalable sur le projet d'aménagement de la RN 116 entre Ille sur Têt et Prades.

Concertation qui se déroule du 27 novembre au 20 décembre 2019 et qui porte sur les différents aménagements de la RN 116.

Lors de la 1^{ère} réunion qui s'est déroulée à Vinça, la majorité des adhérents de l'APHEM était présent.

Notre association avait soulevé dès la réunion du 23 février 2017, l'inéptie de ce projet de déviation Nord, et ses ravages environnementaux et humains.

Tout comme l'infaisabilité par le Nord relaté par les services de la DDE, qui avait étudié en 1998 le dossier, et qui avait abouti à la DUP en 2008, en tracé au Sud du village.

Comment les services de la DREAL peuvent ignorer le travail précédemment effectué par les services de la DDE ?

Pourquoi la DREAL n'a pas tenu compte de nos inquiétudes, de toutes nos remarques, pétitions.... ?

Nous sommes toujours mobilisés contre ce tracé Nord et nous continuerons notre combat, jusqu'au bout.

Sachez que rien n'arrêtera notre détermination.

Nous ne laisserons en aucun cas, l'administration régionale ou l'état décider seuls.

On ne peut pas décider en dénigrant les personnes qui vivent sur place et qui connaissent mieux que Qui conque le terrain.

Nous demandons à nouveau le retrait pur et simple de ce soit disant projet d'aménagement de la RN 116 entre Ille sur Têt et Prades.

Ce n'est pas un projet d'aménagement, c'est du rafistolage,

ce n'est en aucun cas un projet qui sécurisera la route, vous proposez des créneaux de dépassement, qui sont très accidentogènes, on en a l'exemple à Vinça

Ce n'est pas un projet évolutif vers une route éventuellement en 2 x 2 voies.

Nous demandons un vrai projet de route nationale voire internationale, sécurisée et avec le moins d'impact nuisible sur l'environnement humain et naturel.

C'est tout le Conflent et au-delà, la Cerdagne, le Capcir, l'Andorre et l'Espagne qui ont besoin de dessertes routières dignes de ce nom pour l'économie, à moins qu'on soit une fois de plus les oubliés de Montpellier et de Paris.

Je ne parlerai pas des financements.

Vous évoquez la possibilité de commencer les travaux en 2023, quels sont les crédits attribués dans le prochain contrat de plan état région de 2021 – 2027 pour un investissement sur la 116 ?

Maryse CAYROL Présidente de l'APHEM

Association pour la Protection des Habitants et de l'Environnement de MARQUIXANES

Réflexions sur le créneau de dépassement à l'Ouest de MARQUIXANES

1°) Votre projet

Votre solution retenue, *avant concertation avec les riverains*, est la création d'un créneau de dépassement dans le sens Est-Ouest de faible longueur (535 mètres).

Il permet de ne pas détruire de bâtiment d'habitation situé le long de la RN 116.

L'aménagement de cette section nécessitera un élargissement des ouvrages permettant le franchissement de deux cours d'eau.

Une reprise des tracés des réseaux d'irrigation est à prévoir côté nord.

Le coût est estimé à 3 M d'euros.

2°) Mes réactions

Votre projet mérite quelques réflexions :

Vous ne détruisez pas de maisons d'habitations, mais la route sera plus proche des habitations.

Donc, nuisances sonores pour les riverains et pollution, cela n'est pas indiqué.

Dans votre document vous indiquez préserver le paysage et le cadre de vie ; préserver les vues sur le Canigou, comment faites-vous ?

Il y a 2 élargissements d'ouvrages pour franchir les cours d'eau, qu'en est-il des enjeux écologiques majeurs ?

Vous notez qu'il faudra faire une reprise des réseaux d'irrigation côté Nord, mais vous êtes-vous posé la question de l'arrivée d'eau ?

Quid pour sortir des propriétés, combien de riverains impactés côté Nord et côté Sud ?

Vous ne faites pas écho de voies de dessertes, qui prendront encore des terres agricoles, qui allongeront le temps de trajet, de pollution, augmenteront le nombre de véhicules, et les tracteurs agricoles, par où circuleront-ils ?

Aucune allusion aux remblais et déblais !

Et, j'en passe, la liste serait trop longue.

Comme quoi, l'aménagement à deux fois deux voies entre Ille sur Têt et Prades qui avait été déclaré d'utilité publique pourrait bien à nouveau être réactivé.

3°) Mes propositions

J'ai quand même des propositions, que je vous demande de prendre au sérieux et d'analyser, si vous voulez faire des économies et moins d'opposition de la part des riverains.

En prolongement de votre aménagement du carrefour RD 25, vous avez la possibilité de faire un créneau de dépassement de 500 m ou plus, en élargissant uniquement sur la partie gauche de la route en montant sur Prades.

Vous n'avez pas de remblai, ni de déblai, vous économisez un élargissement d'ouvrage sur cours d'eau et vous diminuez, voire supprimez les accès directs sur la route des riverains (possibilité de sortie sur la D 25). Donc, pas besoin de faire de voie de desserte.

Combien d'habitation impactée, combien de riverains ?

A moins qu'il y ait des intérêts personnels à préserver ?

Et surtout, c'est bien sur ce tronçon qu'il y a le plus d'accidents, donc le fait de revisiter cette portion de route sécuriserait les usagers de la RN 116.

A réfléchir sérieusement avant d'engager des frais, que les deniers publics soient bien utilisés et dans l'intérêt de la collectivité, pour un renforcement de la sécurité.

Maryse CAYROL

« Las Cabanes » RN 116

66500 EUS

Prades, le 20/12/2019

9

Je suis exploitant agricole sur la commune de Prades,
parcelles cadastrées AH 170 - AH 220 - AH 335 (en location)
J'exploite également les parcelles situées le long de
la RN116 (n° 302 et 175) (pour un élevage équin et bovin).
Les parcelles seraient impactées par l'aménagement de la RN116
(contre-allée à aménager pour l'accès aux riverains des
mas alentours). Quelles sont les mesures compensatoires
apportées pour la réduction de superficie à pâturer
(manque à gagner) sur les parcelles situées le long de la RN116 ?
Quelle emprise sera réellement utilisée pour la création de la
contre-allée ?

Sébastien Arrieu



Les fermes Saint-Jaune et les Gasconnes
de Saint-Jaune - élevage équin et bovin
à Prades (RN116).